

Rapport de gestion 2016

La Mobilière,
engagée
pour la Suisse



«En tant que société opérant sur une base coopérative, nous considérons qu'il est naturel de partager les fruits de notre succès avec nos clients et nos collaborateurs. Un succès dont profite également la collectivité dans le cadre de notre engagement sociétal.»

Markus Hongler, CEO

N° 1 en Suisse

Nous sommes numéro
un des assurances ménage,
entreprises et vie risque.

160 sites

Nos 79 agences générales et quelque
80 agences offrent un service de
proximité à nos clients.



Neuf sinistres
sur dix sont réglés
directement sur
place par les
agences générales.

3,6 milliards de CHF

Durant l'année sous revue, le volume
de primes a augmenté de 3,2 %.

155 millions de CHF

C'est le montant de la participation aux excédents
que nous reversons à nos clients.

5259 collaborateurs

dont 327 apprentis.

24 / 7

Avec l'Assistance Mobilière 24 h, nos clients bénéficient d'une assistance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

> 30 millions de CHF

Depuis 2005, la Mobilière soutient dans toute la Suisse des projets de prévention des collectivités publiques.

1,7 million

de particuliers et d'entreprises nous accordent leur confiance.

Depuis 1826

La Mobilière est la plus ancienne assurance privée de Suisse.

439,5 millions de CHF

Avec un bénéfice de 439,5 millions de francs, la Mobilière présente une nouvelle fois un excellent résultat.

La Mobilière, engagée pour la Suisse

Fondée en 1826, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Elle opère sur une base coopérative. Le sens de la responsabilité sociétale, nous partageons les fruits de notre succès avec nos clients et collaborateurs, mais aussi avec toute la collectivité. Depuis de nombreuses années, nous considérons qu'il est naturel de nous engager en faveur de la science, du sport, de l'art et de la culture. Au travers de nos agences générales, nous portons notre philosophie dans toutes les régions de Suisse.

Chiffres clés des comptes annuels consolidés

en millions de CHF	2016	2015 ¹	Variation en %
Non-vie et vie			
Primes brutes	3 629,8	3 517,5	+3,2
Primes acquises pour compte propre	3 452,9	3 344,7	+3,2
Provisions techniques pour compte propre	10 659,5	10 265,2	+3,8
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	828,4	882,5	-6,1
Placements de capitaux	16 212,4	16 188,2	+0,1
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	828,4	882,5	-6,1
Résultat technique	187,8	201,7	-6,9
Résultat financier	373,5	234,9	+59,0
Résultat extraordinaire	-71,7	0,0	n.a.
Bénéfice annuel consolidé	439,5	383,7	+14,5
Fonds propres consolidés	4 337,7	4 788,8	-9,4
Rendement des fonds propres	9,6 %	8,2 %	
Non-vie			
Primes brutes	2 827,0	2 742,7	+3,1
Primes acquises pour compte propre	2 655,6	2 575,6	+3,1
Provisions techniques pour compte propre	5 367,5	5 214,8	+2,9
Résultat technique	295,0	291,1	+1,3
Résultat financier	230,5	111,3	+107,1
Résultat après impôts	411,9	353,8	+16,4
Charge de sinistres pour compte propre	61,7 %	61,6 %	
Taux de frais pour compte propre	25,8 %	25,8 %	
Taux autres frais techniques (y. c. parts excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,3 %	1,3 %	
Ratio combiné pour compte propre	88,9 %	88,7 %	
Vie			
Primes brutes	802,8	774,8	+3,6
Primes acquises pour compte propre	797,3	769,1	+3,7
Provisions techniques pour compte propre	5 292,0	5 050,4	+4,8
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	828,4	882,5	-6,1
Résultat technique	-107,2	-89,4	-19,9
Résultat financier	143,0	123,6	+15,7
Résultat après impôts	27,6	29,9	-7,7
Taux de frais pour compte propre	15,5 %	16,1 %	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)
n. a.: non applicable

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

¹ Retraitement suite à l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec les fonds propres

Table des matières

Chiffres clés du Groupe	2
Editorial	5
Stratégie et objectifs	7
Coopérative	21
Groupe Mobilière	41
La Mobilière, engagée pour la Suisse	63
Responsabilité sociétale et entrepreneuriale	83
Gouvernance d'entreprise	113
Rapport financier	129
Autres informations	160



Markus Hongler, CEO; Urs Berger, président du Conseil d'administration

Résumé de l'exercice

La croissance du Groupe Mobilière est restée supérieure à celle du marché. Bouclant l'exercice 2016 sur un bénéfice de 439,5 millions de CHF, nous affichons de nouveau un excellent résultat. Pour que notre succès se maintienne, nous misons sur la numérisation.

La numérisation, l'intensification de la concurrence et le renforcement de la réglementation sont autant de facteurs qui marquent le marché suisse des assurances de leur empreinte. Formant l'un des piliers du secteur financier, les assurances contribuent de manière déterminante à la performance économique et à la prospérité du pays. La création de valeur brute réelle de la branche a plus que doublé depuis dix ans. Aujourd'hui, la part des assureurs à l'ensemble du secteur des services financiers s'élève à 43 %. Si l'on y ajoute les services directement ou indirectement connexes aux assurances, on arrive à plus de 5,5 % de la création de valeur brute totale du pays. En 2016, se chiffrant à 3,965 milliards de CHF, la contribution de la Mobilière à cette création de valeur a de nouveau atteint un niveau élevé.

Dans les affaires non-vie, nos produits et services ont maintenu leur excellente position sur le marché. Le volume des primes a progressé de 3,1 %, affichant ainsi de nouveau une croissance nettement supérieure à celle de l'ensemble du marché (1,1 %). Nous sommes en outre parvenus à étendre cette croissance à tous nos secteurs d'affaires stratégiques. Plus de la moitié de l'augmentation des recettes de primes provient des affaires avec les particuliers. La sinistralité est légèrement inférieure à la moyenne des dix dernières années.

Sur le marché vie, nous avons confirmé notre position de leader de la réassurance d'institutions de prévoyance et de l'assurance risque décès pour particuliers. En prévoyance privée, le grand succès de nos produits à primes périodiques ne s'est pas démenti, avec une croissance nettement supérieure à celle du marché. En prévoyance professionnelle, le volume des primes s'est inscrit en légère hausse par rapport à l'exercice précédent, grâce à la progression des affaires à prime unique. Du côté des charges, nous avons enregistré une augmentation des prestations pour décès et invalidité.

Sur le plan financier, l'exercice 2016 a été marqué par la volatilité des marchés et par des impondérables d'ordre politique. À peine l'exercice avait-il débuté que les craintes d'un ralentissement de la croissance chinoise tiraient les marchés des actions vers le bas. Le non inattendu de la population britannique à l'Union européenne, en juin, puis l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, en novembre, ont aussi eu un impact négatif sur les marchés financiers, même s'il n'a pas duré. Grâce à la politique monétaire expansionniste des banques centrales et à la faiblesse des taux d'intérêt, la volatilité des marchés des actions s'est dans les deux cas rapidement résorbée. La crise conjoncturelle tant redoutée a par ailleurs largement épargné la Suisse, qui a enregistré une modeste croissance malgré le franc fort.

Dans ce contexte, la contribution des opérations financières au résultat a atteint 373,5 millions de CHF. La forte progression de 59,0 % par rapport à l'exercice précédent découle principalement du résultat des placements en or, en hausse de 64,5 millions de CHF. Miser sur différentes catégories de placement nous a donc bien réussi en 2016.

Le bas niveau persistant des taux d'intérêt et l'augmentation régulière de l'espérance de vie ont des conséquences importantes sur les engagements en matière de rentes. C'est pourquoi, au moment de porter ces engagements dans leur bilan, nos institutions de prévoyance ont abaissé leur taux d'intérêt technique, qui est passé de 2,25 à 1,75 % avec effet à fin 2016. Afin de soutenir les mesures structurelles qui en découlent, le Conseil d'administration a versé aux caisses de pension un apport volontaire de 71,7 millions de CHF au total. Cet apport permettra de financer les rentes en cours en évitant qu'elles ne doivent être subventionnées par les cotisations des assurés actifs.

En 2016, nous avons poursuivi la numérisation et l'automatisation de nos processus métiers. La Mobilière n'en demeure pas moins l'assureur suisse à visage humain, centré sur la qualité de la relation avec ses clients. Les progrès de l'électronique offrent simplement à ces derniers le choix du canal par lequel s'adresser à nous. Pour le reste, nos agences générales continuent à garantir un suivi individuel de proximité, en toute simplicité. Largement éprouvé, notre modèle d'affaires reste donc le même et seuls les processus sont renouvelés. Nous avons en outre rafraîchi notre identité visuelle à la faveur du projet «Brand Refresh», qui visait à assurer le passage de notre marque faitière à l'ère du numérique, tout en la renforçant. De plus, depuis environ un an, sur le site de Direction de Berne, quelque 200 collaborateurs de divers secteurs travaillent dans un nouvel environnement estampillé «work@mobi». Ce nouvel espace leur permet de fournir leurs prestations dans des conditions idéales. Ils y travaillent en équipes interdisciplinaires et ont des échanges quotidiens entre services et échelons hiérarchiques, à la recherche de solutions communes. Ce concept sera étendu à tous les bâtiments de Berne, Zurich et Nyon d'ici à 2020.

Durant l'exercice sous revue, nos investissements dans des projets ont atteint quelque 121 millions de CHF au total, dont 90 % consacrés à des innovations dans notre cœur de métier. Pour pérenniser le succès de notre modèle d'affaires, nous modernisons continuellement nos systèmes informatiques, nos outils de travail et nos processus. Nous avons aussi affecté des sommes importantes à la numérisation des accès clients et à la sécurité des données. En parallèle, nous investissons dans des projets particuliers destinés à tester des modèles d'affaires originaux, qui pourraient se révéler porteurs à plus ou moins long terme. Appelés «vedettes rapides», ces modèles souples et réactifs ont un caractère expérimental. En 2016, nous avons par exemple développé l'application «FindMe», à laquelle peuvent être connectés des objets mobiles non branchés sur le secteur, comme des sacs, des laptops ou des vélos. En cas de perte ou de vol de ces objets, l'appli aide les utilisateurs à les retrouver rapidement.

De plus, nous achetons des entreprises ou des parts d'entreprises dont les revenus proviennent essentiellement d'activités numériques. Début 2016, nous avons acquis Trianon SA, une société suisse leader de la

gestion de caisses de pension et de la gestion administrative du personnel, présente dans la région de Lausanne et à Zurich. Depuis début 2017, suite au rachat de Treconta SA, une autre société de gestion de caisses de pension, Trianon dispose aussi d'un troisième point d'appui dans la région de Berne. Au printemps 2016, nous avons pris une participation de 50 % dans Scout24, qui contrôle le principal réseau suisse de places de marché en ligne dans les domaines de l'automobile, de l'immobilier et des petites annonces. Enfin, en automne, nous avons repris SwissCaution SA, leader de la garantie de loyer sans dépôt bancaire pour particuliers et entreprises. Ces investissements nous permettent de préparer activement notre avenir numérique, tout en proposant de nouveaux services à nos clients.

Grâce à sa base coopérative, à son indépendance et à sa solidité financière, la Mobilière peut exercer ses responsabilités entrepreneuriales et sociétales en suivant sa propre voie et s'engager dans les domaines les plus divers. L'iconographie du présent rapport de gestion donne un aperçu de nos engagements culturels, écologiques et sociaux uniques en leur genre, que nous ne cessons de renforcer dans toute la Suisse depuis plusieurs années.

Désormais, 1,7 million de clients – particuliers et entreprises – nous accordent leur confiance, ce dont nous les remercions chaleureusement. Nous nous réjouissons de continuer à les faire participer à notre succès. Nos remerciements vont aussi à tous nos collaborateurs pour leur engagement et leur savoir-faire, qui nous ont de nouveau permis de réaliser un excellent exercice.



Urs Berger
Président du
Conseil d'administration



Markus Hongler
CEO

Stratégie et objectifs

Sens du partenariat et des responsabilités	8
Partager les fruits de notre succès	9
Evolution stratégique des affaires	11
Compte de valeur ajoutée	18

Sens du partenariat et des responsabilités

Prudente, indépendante, et forte de sa dotation en fonds propres, la Mobilière inscrit son action sur le long terme, tant dans le domaine de l'assurance que dans celui des placements, et fait profiter de son succès non pas des actionnaires mais ses clients.

Un acteur majeur du marché

Le Groupe Mobilière se positionne avec succès comme assurance adossée à une coopérative, opérant selon le principe du partenariat. Fondé à l'origine comme communauté dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, il est la preuve que la coopérative est une forme de société qui, aujourd'hui encore, a de l'avenir. Cette réussite pré-suppose une capacité intrinsèque d'adaptation, car en l'absence d'actionnariat, l'entreprise ne peut compter que sur elle-même.

Des intérêts convergents

Fondée en 1826, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Depuis sa création, elle est organisée en coopérative. Cette forme juridique a, pour elle, fait ses preuves: la Mobilière, sous son organisation faîtière de coopérative, est une entreprise performante. Comme le veut son statut, elle fait profiter ses clients de ses bons résultats, sous la forme d'une participation facultative aux excédents, et non de dividendes versés à l'actionnariat. Cette orientation et cette proximité clientèle s'expriment pleinement à travers un réseau de 79 agences générales présentes sur près de 160 sites partout en Suisse, assurant, sur place, un suivi clientèle personnalisé. La Mobilière entend être pour ses clients un assureur à visage humain, non seulement dans le conseil, mais aussi lors de la conclusion de contrats, pendant le suivi clientèle ou en cas de sinistre, quel que soit le canal utilisé lors du contact.

La philosophie qui sous-tend le statut de coopérative se traduit également dans la gestion de l'entreprise, inscrite dans la durée. En effet, nous ne devons pas justifier les résultats à court terme. Notre domaine d'activités est orienté vers le long terme, parce que le volume de sinistres peut varier sensiblement sur des années voire des décennies. Pour absorber des variations de cette ampleur, mais aussi les évolutions dé

favorables des marchés financiers, le Groupe Mobilière doit disposer d'importants fonds propres, en tant qu'entreprise non cotée en bourse.

Répondre à cet impératif d'autofinancement durable exige des stratégies visionnaires. Les risques pris dans les affaires d'assurances et dans les placements de capitaux sont proportionnés à nos fonds propres. À noter que le Groupe Mobilière est l'assureur direct suisse le mieux doté en fonds propres.

Mobilière Suisse Société Coopérative
Délégués
Conseil d'administration de la Coopérative

Définit la philosophie et l'orientation de l'entreprise

Mobilière Suisse Holding SA
Conseil d'administration de la holding et des sociétés opérant sur le marché
Comité de direction

Centre de direction stratégique et opérationnelle

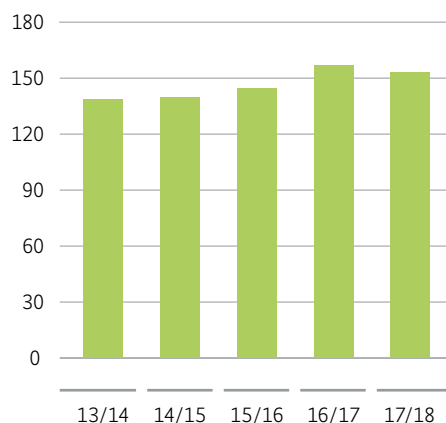
Les délégués représentent les intérêts des sociétaires et, partant, ceux des clients. Ils transmettent leurs desiderata à l'entreprise lors des séances régionales d'information et par le contact direct avec les agents généraux. Le Conseil d'administration veille au respect de l'ancrage coopératif de la Mobilière et à la mise en œuvre de ses buts statutaires, notamment la promotion de l'assurance directe sur une base mutualiste. Les organes de la Mobilière Suisse Holding SA sont chargés de la conduite stratégique et opérationnelle du Groupe. Lorsque la situation du marché et les bénéfices le permettent, une participation aux excédents est versée aux clients. Les interactions entre ces organes sont décrites au chapitre «Gouvernance d'entreprise», à partir de la page 113.

Partager les fruits de notre succès

Opérant sur une base mutualiste, la Mobilière fait profiter ses clients de son succès et assure la pérennité et le développement de l'entreprise par ses propres moyens.

La Mobilière concentre ses activités sur la Suisse et la Principauté de Liechtenstein. Nous entendons maintenir une croissance rentable et supérieure à celle du marché tout en partageant les fruits de notre succès avec nos assurés. La forme juridique de la coopérative permet de faire coïncider dans une large mesure les intérêts de l'entreprise et ceux des clients. En effet, selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a pour but principal de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. De ce fait, les intérêts de l'entreprise ne sont pas en conflit avec ceux de ses clients. Unique propriétaire du Groupe, la Coopérative ne perçoit depuis des années qu'un dividende modeste. Le succès profite avant tout à nos clients, mais nos collaborateurs y prennent part eux aussi, sous forme de participation au résultat. Des moyens considérables sont également investis dans le développement de l'entreprise afin d'assurer sa pérennité.

Ristournes aux clients en affaires non-vie
y compris les mesures d'accompagnement,
en millions de CHF



Participation aux excédents dans les affaires non-vie également

L'octroi d'une participation aux excédents est une pratique connue et courante dans le secteur vie. En revanche, faire aussi profiter largement les assurés du secteur non-vie de cet avantage est inhabituel dans la branche.

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière privilégie l'intérêt de ses clients. En 1939 déjà, alors qu'elle était exclusivement un assureur choses, elle inscrit dans ses statuts une règle encore en vigueur aujourd'hui: faire participer les assurés à la bonne marche des affaires, à travers les versements d'excédents. Ces cinq dernières années, nous leur avons reversé, en tout, plus de 730 millions de CHF. Les décisions concernant l'utilisation des excédents et l'octroi d'une ristourne aux clients sont prises par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA.

Entre juillet 2016 et juin 2017, tous les clients qui ont souscrit une assurance véhicules ou entreprise bénéficient d'une réduction de primes de 10 %. En tout, ce sont un peu plus de 155 millions de CHF qui seront ainsi redistribués aux assurés. À partir du milieu de l'année 2017, les clients des assurances ménage et bâtiment bénéficieront de réductions de primes de 20 % pendant un an, pour un montant total, cette fois encore, d'environ 155 millions de CHF.

La Mobilière n'effectue pas uniquement des versements dans les affaires grand public. Pour nos grands comptes (grandes et moyennes entreprises), il existe des plans individuels de participation aux excédents, basés sur les dispositions contractuelles et la sinistralité.

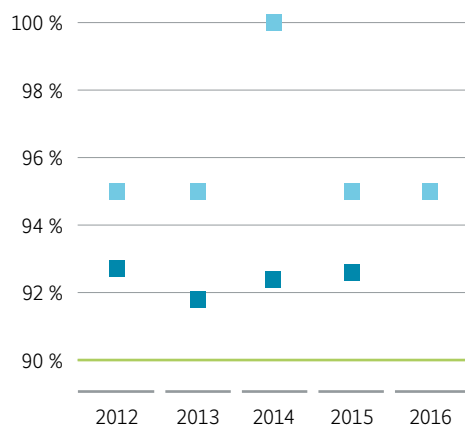
Participation aux excédents dans les affaires vie

Les primes d'assurances vie comprennent différents suppléments afin de prendre en considération la durée du contrat, les fluctuations des charges de sinistres, les garanties accordées et, notamment dans l'assurance vie individuelle, le caractère immuable de la prime. Si l'évolution effective du produit financier, de la sinistralité ou des coûts s'avère plus favorable que ce qui a été prévu dans le calcul de la prime, il en résulte des revenus qui autorisent le versement d'une participation aux excédents.

Assurances vie individuelles

Dans l'assurance vie individuelle, nous proposons des contrats assortis de primes nettes sans participation aux excédents et des polices assorties de primes brutes avec participation aux excédents. Les excédents sont répartis entre excédents d'intérêts et excédents de risque. En général, les excédents d'intérêts, crédités et porteur d'intérêts de façon individuelle pour chaque contrat, sont versés en sus à l'échéance, en cas de décès ou de rachat. Les excédents de risque sont, quant à eux, déduits le plus souvent comme excédent anticipé des primes échues.

Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale



- Quote-part Mobilière Vie
- Quote-part moyenne concurrents (selon données recueillies/disponibles)
- Quote-part minimale légale

Assurances vie collectives

Dans l'assurance vie collective, on distingue les contrats avec un décompte individuel du bénéfice de ceux avec une participation collective au bénéfice. Les décomptes individuels de bénéfices sont réglementés par un contrat individuel et la participation aux bénéfices dépend de l'évolution effective du risque individuel. Les autres contrats sont soumis à une quote-part minimale fixée par la loi, qui oblige la Mobilière à verser au moins 90 % des revenus déterminants à ses assurés. Les risques et les excédents sont compensés entre eux au sein de la communauté de solidarité. En 2016, 95 % des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de réserves. Nos clients ont ainsi reçu plus que la part de revenus prévue par la loi.

Participation des collaborateurs au résultat

Notre Charte prévoit que non seulement les clients mais aussi les collaborateurs soient associés à la réussite de l'entreprise. Dans la mesure où l'entreprise crée de la valeur, et selon son résultat opérationnel global, la Mobilière décide chaque année d'accorder – ou non – à ses collaborateurs ne bénéficiant pas d'un bonus une participation au résultat, en plus de leur salaire. Grâce à l'engagement sans faille de ses collaborateurs pendant l'année sous revue, la Mobilière a enregistré à nouveau une croissance nettement supérieure à la moyenne du marché dans son ensemble. En récompense, le Conseil d'administration a décidé de leur octroyer au printemps 2017 une participation au résultat équivalant à 40 % d'un salaire mensuel, au minimum CHF 2000. Les apprentis, quelle que soit leur année d'apprentissage, reçoivent CHF 480. Au total, près de 11,4 millions de CHF ont été consacrés aux participations au résultat 2016. Le Comité de direction et le Conseil d'administration remercient ainsi les collaborateurs de leur important engagement ces dernières années en faveur du succès constant et de la remarquable évolution durable du Groupe Mobilière.

Evolution stratégique des affaires

Notre stratégie et nos facteurs de succès distinctifs continuent de faire leurs preuves, assurant le développement durable de notre entreprise. Avec la numérisation de nos processus clés, nous modernisons notre modèle d'affaires.

Opérant sur une base coopérative et assumant les responsabilités qui en découlent, la Mobilière cherche non pas à maximiser son profit, comme l'exigeraient des actionnaires, mais à réaliser un profit optimal à répartir entre toutes les parties prenantes. Ses bénéfices doivent permettre au Groupe de s'autofinancer et d'assurer son développement, ainsi que de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés. Les risques pris dans les affaires d'assurance et dans les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. À noter que le Groupe Mobilière est l'assureur suisse le mieux doté en fonds propres.

La Charte, fondement de notre culture d'entreprise

La charte de la Mobilière est à la fois but et chemin. Servant de fil rouge aux collaborateurs, elle montre la voie à suivre pour assurer notre succès. Les valeurs qui y sont inscrites veulent que nous soyons fiables, actifs, simples, curieux, humains et responsables. Vécues au quotidien, elles transparaissent dans notre attitude à l'égard de tous nos interlocuteurs. Notre vision est celle d'une Mobilière réalisant une croissance durable et profitable supérieure à celle du marché.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/charte

Facteurs stratégiques de succès

La Mobilière propose des services personnalisés de première qualité sur tous les canaux. Le portail en ligne «Ma Mobilière» garantit aux clients un accès sécurisé à leurs données contractuelles ainsi que la possibilité de téléverser des contrats d'autres assureurs ou caisses-maladie, 24 heures sur 24; il leur permet également, dans les affaires d'assurance accidents ou maladie collective, de transmettre les données salariales par voie électronique. Développé en permanence, le portail est désormais également accessible depuis un smartphone.

Particulièrement attentifs aux attentes des clients et aux progrès techniques, nous appliquons le principe de proximité sur tous nos canaux de contact et de distribution. Les clients peuvent par exemple conclure une assurance ménage, voyages ou véhicules sur Internet. Nous leur proposons en outre une application qui permet de déclarer les sinistres en quelques minutes et de compléter la déclaration par des photos ou un message vocal. Le suivi de chaque client, que ce soit lors de la conclusion ou en cas de sinistre, reste néanmoins personnalisé et assuré localement, par l'interlocuteur compétent. Nous préservons ainsi notre image d'assureur à visage humain, même à l'ère du numérique. En outre, nous avons lancé le programme «NumériquePersonnel», avec lequel nous pourrions continuer d'assurer à l'avenir le dialogue personnel avec nos clients.

Un rôle de premier plan est dévolu à nos agences générales, ce qui est tout à fait unique dans la branche des assurances. Nos agents généraux sont des entrepreneurs qui décident eux-mêmes de l'organisation de leur agence ainsi que du recrutement et de la rémunération de leurs collaborateurs. Chaque agence dispose de vastes compétences en matière de conclusion de contrats et surtout de règlement des sinistres. Nous misons sur l'excellence à tous les niveaux: produits, conseil, vente, traitement des sinistres et des cas de prestations, ainsi que services complémentaires.

Réunis durant deux journées et demi au séminaire des agents généraux 2016 sous la conduite du Management du marché de la Mobilière, nos agents généraux ont mené une réflexion approfondie sur l'avenir. Les deux grands thèmes de ce séminaire étaient la qualité du service, clé du succès et moteur d'une croissance que nous voulons supérieure à celle du marché, et la préparation des agences générales pour maîtriser les défis liés au comportement de plus en plus versatile des clients.

Dans les affaires vie et non-vie, nous gérons le marché des courtiers selon une approche intégrée, avec un succès qui ne se dément pas depuis des années. Les courtiers opérant à l'échelle nationale ou supra-régionale sont suivis par la Direction des affaires de courtiers de Zurich et de Nyon, ceux ne travaillant que

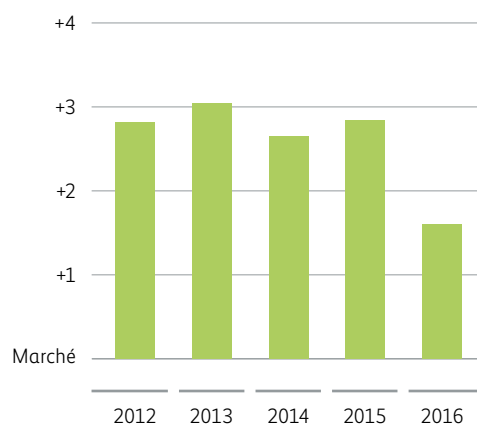
localement le sont par l'agence générale du lieu, conformément à notre modèle d'affaires. Nous ne collaborons qu'avec des courtiers fournissant des prestations de première qualité.

Nous couvrons la totalité des besoins d'assurances des particuliers. Tous les produits et prestations que nous proposons, qu'ils soient maison ou triés sur le volet parmi ceux de tiers, se distinguent par leur excellente qualité. Nous assurons à nos clients un conseil global de haut niveau et complétons notre offre en collaborant avec des partenaires de distribution, notamment des assureurs maladie, des banques et des prestataires de solutions de prévoyance professionnelle. Aux petites entreprises (artisans et professions libérales), nous fournissons des produits standard adaptés à leurs besoins, aux moyennes et grandes entreprises, des solutions sur mesure. Privilégiant l'entretien de relations durables avec des clients soucieux de qualité, nous les assistons dans un esprit de partenariat, les conseillons en matière d'identification, d'évaluation et de limitation des risques et couvrons leurs besoins individuels par des offres déclinées en plusieurs variantes. En cas de sinistre, nous en assumons les conséquences financières et assistons les lésés rapidement, simplement et avec compétence, sur les plans tant matériel qu'émotionnel.

Cela fait en outre des années que nous affichons le taux de satisfaction clientèle le plus élevé de la branche, comme le montrent plusieurs études réalisées notamment par GfK Switzerland AG et DemoSCOPE (voir aussi le chapitre «Clients, produits d'assurance et prestations de service», page 87). Notre croissance supérieure à celle du marché résulte de l'application systématique non seulement de notre modèle d'affaires intégré, avec ses agences générales entrepreneuriales, mais aussi du principe consistant à proposer les mêmes offres aux mêmes prix sur tous les canaux. Nous allons poursuivre sur cette voie et améliorer encore la qualité de nos services, en nous appuyant sur les possibilités du numérique pour assurer la mise en œuvre durable de notre stratégie, de notre modèle de marque et de notre culture d'entreprise. À cette fin, nous avons décidé de promouvoir l'innovation et la numérisation selon un modèle reposant sur les trois piliers ci-après.

Croissance par rapport au marché

Affaires non-vie (différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

Bateau-mère (premier pilier) et vedettes rapides (deuxième pilier)

Environ 90 % de notre portefeuille de projets sont consacrés à notre cœur de métier, autrement dit à ce que nous appelons notre bateau-mère. Tenant bien son cap depuis des décennies, ce navire est très stable, bien entretenu et régulièrement modernisé et numérisé. Nous armons en outre des vedettes rapides beaucoup plus maniables, qui croisent sur le marché afin d'y tester de nouveaux modèles d'affaires et y saisir de nouvelles chances. En cas de succès, les nouveautés testées sont embarquées sur le bateau-mère. Dans le cadre de notre stratégie de croissance, nous avons mis en place un système performant de gestion de l'innovation et créé un environnement propice à cette dernière. Nous appliquons des idées créatives et des solutions inédites en matière de produits, de processus, de contacts clients et de modèles d'affaires.

Notre stratégie des vedettes rapides nous a déjà poussés, en 2013, à prendre une participation dans *sharoo*, la plateforme d'autopartage, puis, en 2015, dans *Amphiro SA*, qui développe des systèmes d'affichage de l'énergie consommée lors de l'utilisation d'eau chaude. En 2016, nous avons testé de nouvelles idées commerciales dans les domaines de l'habitat et du vivre ensemble, de la mobilité, de la sécurité et de la prévoyance. Un des projets porte sur la recherche et le suivi d'objets: avec l'aide d'un partenaire externe, nous avons développé un appareil pratique, qui fonctionne en partie comme un détecteur de mouvement. L'application qui lui est associée signale à l'utilisateur si l'objet à surveiller a bougé, et où il se trouve. Dans le domaine de l'habitat et du vivre ensemble, nous travaillons à une application pour propriétaires fonciers visant à leur faciliter la gestion des biens qu'ils n'utilisent pas eux-mêmes. Cet assistant numérique les aidera dans tout ce qui a trait aux décomptes de charges, aux contrats de bail ou aux changements de locataires.

Acquisitions et participations (troisième pilier)

Nous achetons ou prenons des participations dans des entreprises qui opèrent déjà selon une approche exclusivement numérique. C'est ainsi que début 2016, nous avons acquis *Trianon SA*, comme annoncé en 2015, afin de consolider notre position de leader dans les affaires avec les institutions de prévoyance semi-autonomes et d'étoffer notre offre pour entreprises.

Trianon est une société suisse de premier plan dans les domaines des solutions de prévoyance professionnelle et de la gestion des ressources humaines. Elle continuera à opérer sous son propre nom. En janvier 2017, afin de consolider les activités de *Trianon*, nous avons acquis *Treconta SA*, une société bernoise spécialisée dans la gestion de caisses de pension, qui sera intégrée à *Trianon* courant 2017. Celle-ci comptera ainsi un nouveau site à Berne, en sus de ceux de *Renens* (Lausanne) et de *Zurich*.

La numérisation s'accompagne d'une évolution des besoins des clients, dont les entreprises se doivent de tenir compte pour rester sur la voie du succès. C'est pourquoi la *Mobilière* a pris, au printemps 2016, une participation de 50 % dans *Scout24*, une entreprise spécialisée dans les places de marché en ligne et parfaitement à son aise dans le monde du numérique. Avec *Scout24*, la *Mobilière* a trouvé une entreprise moderne, rentable et au fort potentiel de croissance, qui lui permettra non seulement de rapidement acquérir les compétences nécessaires pour s'imposer à l'ère du numérique, mais encore de participer activement à la conception de cet avenir numérique. Les 50 % restants des parts de *Scout24* sont détenus par *Ringier*. Ayant également une vision des affaires axée sur le long terme, cette entreprise familiale riche d'une longue tradition est un partenaire idéal pour la *Mobilière*.

En automne 2016, la *Mobilière* a fait une autre acquisition d'importance stratégique en reprenant *SwissCaution SA*. Fondée en 1991, *SwissCaution* est la première société d'assurances à s'être spécialisée dans la garantie locative sans dépôt bancaire. Comptant plus 180 000 clients, elle est leader de ce marché en Suisse. Notre intention est de conjuguer le savoir-faire de la *Mobilière* avec celui de *SwissCaution* (et de *Scout24*) en vue du développement de notre propre modèle d'affaires, en particulier dans le domaine des écosystèmes interconnectés. En contrepartie, grâce à son vaste réseau d'agences générales, la *Mobilière* offre un potentiel de croissance supplémentaire à *SwissCaution*. L'entreprise, qui a son siège à *Bussigny* (VD), sera gérée en tant que filiale du Groupe *Mobilière*.

Quels que soient les progrès de la numérisation, ce sera cependant toujours le facteur humain qui fera la différence, dans chacun des trois piliers ci-dessus. La force de la Mobilière est et restera donc le contact humain, surtout en cas de sinistre.

Coopérations

Notre croissance supérieure à celle du marché, nous la devons aussi à nos partenaires de distribution. Bien rodées, nos coopérations avec Concordia, Sanitas, Swiss Life et Pax se sont poursuivies avec succès en 2016. Dans le même temps, la collaboration avec family-net (Banque cantonale bernoise) dans le domaine des hypothèques a pris de l'ampleur: le nombre de conseillers family-net dans nos agences générales est passé de 19 à 27 et les intermédiations réciproques ont progressé en conséquence. Nous avons en outre emporté l'appel d'offres de la Poste pour une collaboration dans le domaine des assurances. La Mobilière est donc le nouveau partenaire exclusif de la Poste pour la distribution d'assurances non-vie aux guichets postaux. Un groupe de projet transsectoriel a travaillé d'arrache-pied aux préparatifs de cette coopération, qui a débuté en janvier 2017. La Poste dispose d'un réseau très dense d'offices de poste accueillant chaque jour plus de 540 000 clients dans toute la Suisse, ce dont

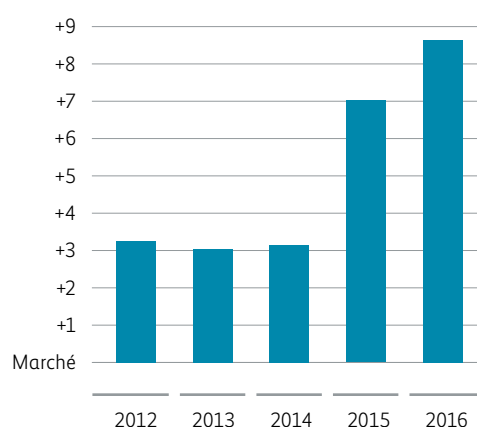
nous voulons profiter pour augmenter le nombre de nos propres clients. Enfin, nous avons passé en 2016 un accord de coopération avec l'assureur industriel international XL Catlin. Nous sommes ainsi à même de nous engager sur de nouvelles voies dans les affaires entreprises, en proposant aux entreprises multinationales des solutions d'assurance complètes valables dans le monde entier.

Service de qualité personnalisé

Dirigées par des entrepreneurs indépendants, pour lesquels proximité, rapidité et qualité du service ne sont pas de vains mots, nos 79 agences générales présentes sur quelque 160 sites en Suisse possèdent la structure et les compétences nécessaires au traitement des sinistres sur place: plus de 90 % des cas sont réglés en agence, rapidement et simplement. Nous sommes le seul assureur à disposer d'un tel réseau. Les sinistres complexes de grande ampleur sont traités par les experts de la Direction. En matière de gestion de sinistres, la Mobilière possède un savoir-faire unique, qui repose principalement sur les compétences de pointe de ses collaborateurs et sur la grande qualité de ses processus. En Suisse, nous donnons le ton dans le traitement des sinistres, que ce soit pour notre propre compte ou pour celui de certains tiers.

Croissance par rapport au marché

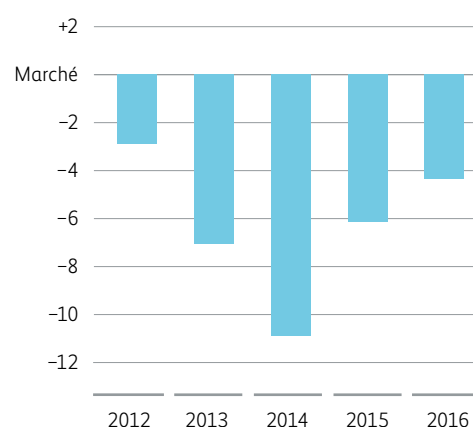
Affaires vie, primes individuelles périodiques
(différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

Croissance par rapport au marché

Affaires vie, primes collectives périodiques
(différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

Objectifs et mesures

Déterminés à maintenir notre croissance supérieure à celle du marché, nous entendons non seulement assurer durablement notre position de leader des assurances ménage et pour PME, de l'assurance vie risque pour particuliers et de la réassurance des institutions de prévoyance, mais encore confirmer notre succès dans la branche véhicules à moteur. Pour atteindre ces objectifs, nous avons poursuivi nos initiatives de croissance. De plus, afin d'accroître notre présence et notre proximité clients en zones urbaines, nous avons ouvert un nouveau bureau de quartier à Genève en 2015, ainsi qu'une nouvelle agence générale à Zurich-Oerlikon en janvier 2016. Nous avons aussi renforcé de manière ciblée l'effectif du service externe.

Avec notre assurance entreprise pour PME, dont le succès ne se dément pas, nous sommes leader auprès des artisans et des professions libérales. Ce leadership, nous voulons le consolider. C'est ainsi que depuis juillet 2016, Protekta Conseils-Risques-SA réalise ses analyses de risques Sprint – qui visent à fournir un premier conseil risques succinct aux PME – à l'aide d'une application de conception nouvelle, offrant encore plus d'avantages aux clients. Le processus se déroule de façon entièrement électronique, de la saisie et de la documentation des risques jusqu'à la transmission par l'agence générale, ce qui se traduit par des gains d'efficacité substantiels pour toutes les parties. Les technologies numériques développées pour Sprint s'appliquent en outre sans difficultés à d'autres domaines, comme le règlement des sinistres. Dans les affaires entreprises, nous mettons tout en œuvre pour obtenir la croissance visée, en nous appuyant notamment sur la nouvelle plateforme OPUS, qui couvre les branches choses, responsabilité civile et assurances techniques. Avec OPUS, nous avons accompli un nouveau pas vers la numérisation du processus de souscription. La plateforme permet d'appliquer des processus standardisés aux solutions individuelles, ce qui facilite la gouvernance de la souscription. De plus, lorsque sa liaison au *système dorsal NT* sera terminée, OPUS pourra s'appuyer sur les processus de gestion des contrats appliqués dans les affaires grand public.

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous collaborons depuis l'été 2016 avec XL Catlin, un prestataire spécialisé dans les affaires entreprises internationales, avec pour objectif de renforcer notre position d'assu-

reur industriel. Dans le cadre de ce partenariat, nous proposons aux entreprises ayant leur siège principal en Suisse et opérant à l'étranger des programmes internationaux gérés en Suisse et comportant des polices locales à l'étranger conformes auxdits programmes. Cette coopération a été très bien accueillie par le marché. Nous avons également étendu notre offre de services pour entreprises dans le domaine des assurances de personnes: nos clients peuvent désormais gérer les absences de leurs collaborateurs et transmettre leurs déclarations de sinistre par voie électronique, au moyen du logiciel gratuit *Sunetplus*. Enfin, nous avons remanié et réorienté le *case management* interne.

Dans les affaires vie, nous inspirons une grande confiance, grâce à notre forte capitalisation, mais aussi à notre base coopérative, qui nous permet de suivre une stratégie durable, sans conflits entre les intérêts du propriétaire et ceux des clients. Nous voulons en outre profiter de notre vaste portefeuille non-vie pour stimuler la vente croisée et croître dans le secteur de l'assurance vie individuelle grand public. C'est ainsi que le développement ciblé de notre assortiment de produits opéré en 2015 s'est traduit par une forte croissance des affaires d'assurances d'épargne en 2016. La gestion des fonds de placement de nos propres produits est assurée par Mobilière Suisse Asset Management SA. Enfin, pour maîtriser le surcroît de travail de suivi des clients et de gestion des sinistres dû à notre croissance, nous avons régulièrement étoffé l'effectif des agences générales ces quatre dernières années. Eu égard à notre nouvelle initiative de croissance, nous prévoyons de continuer à le faire.

Objectifs en matière de bénéfice et de rendement

La Mobilière est une entreprise entièrement autofinancée, non tributaire du marché des capitaux, et dont les objectifs de rendement sont axés sur le long terme. Ces objectifs sont fixés et leur réalisation est mesurée, d'une part, selon des critères orientés profits et pertes et, d'autre part, selon les principes régissant la gestion de la valeur économique (*economic value anagement*). Ces deux approches distinctes sont à la base du calcul des objectifs de rendement, qui sont fixés de façon à garantir le financement de la croissance du volume d'affaires, le respect des exigences en matière de capital-risque, le paiement du dividende à la Mobilière Suisse Société Coopérative et le versement de participations aux excédents aux assurés non-vie.

Perspectives

La croissance de l'économie mondiale devrait rester modeste, avec les Etats-Unis dans le rôle de moteur de la reprise conjoncturelle. Le relèvement des taux d'intérêt devrait également rester modeste, ce qui favorisera la reprise des marchés émergents, à l'ombre de celle des Etats-Unis. Pour ce qui est de l'Europe, elle est toujours à la recherche de nouvelles impulsions de croissance. Les incertitudes structurelles et politiques y freinent la reprise de la conjoncture, et les courants populistes de droite pourraient atteindre de nouveaux sommets lors de la prochaine élection présidentielle française. En raison de la faiblesse de l'euro, l'Allemagne reste la locomotive économique européenne. Les banques centrales du monde entier vont par ailleurs continuer à généreusement alimenter les marchés en liquidités, faisant ainsi souffler un vent propice sur les marchés des actions. Seule la Réserve fédérale américaine pourrait adopter une politique monétaire plus restrictive, sur fond de relance de l'économie résultant de l'augmentation des dépenses publiques affectées aux programmes d'infrastructures ainsi que des diminutions d'impôts promises par le nouveau président Donald Trump. L'économie suisse s'est quant à elle étonnamment bien remise du choc du franc fort de janvier 2015. Notre monnaie nationale reste cependant très forte et continuera à servir de valeur refuge. La Banque nationale suisse (BNS) s'efforce donc par tous les moyens de l'affaiblir afin de favoriser les exportations.

Notre environnement de marché ne cesse de gagner en complexité. La Mobilière s'y trouve néanmoins en excellente position, avec des produits non-vie très compétitifs. Nous misons par conséquent sur une nouvelle progression de nos parts de marché, notamment dans les branches choses, responsabilité civile, véhicules à moteur et protection juridique, et visons en 2017 également une croissance globale supérieure à celle du marché.

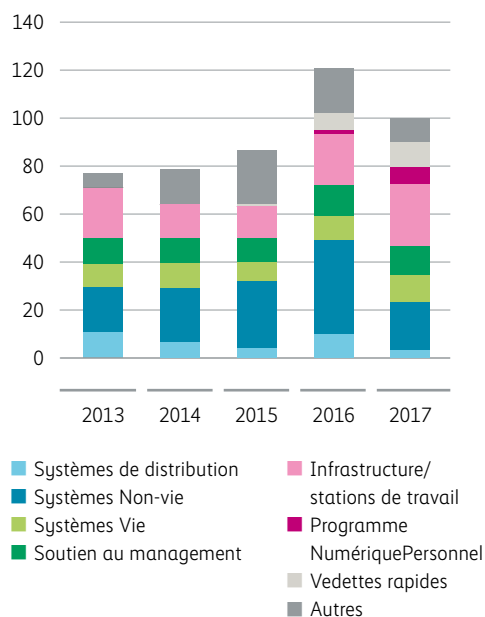
Dans le secteur vie, le marché de l'assurance des risques est très disputé, en prévoyance tant professionnelle que privée, et nous mettons tout en œuvre pour y conserver notre leadership. En prévoyance privée, nous visons de nouveau une croissance supérieure à celle du marché dans les affaires d'épargne à primes périodiques. En prévoyance professionnelle, nous entendons conforter notre position de numéro un des affaires de réassurance des risques biométriques, en nous

appuyant sur notre image de partenaire compétent et à forte capitalisation. La Mobilière n'opère pas dans le segment des solutions d'assurance complète (LPP). De plus, comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons acquis Trianon SA début 2016, afin de consolider notre position de leader dans les affaires avec les institutions de prévoyance semi-autonomes et d'étendre notre offre pour entreprises. Enfin, en automne 2016, nous avons annoncé l'acquisition de Treconta SA, ayant son siège à Münsingen (BE). Treconta sera intégrée à Trianon début 2017.

Principaux investissements

En 2016, comme lors des exercices précédents, nous avons beaucoup investi dans les projets. Totalisant 121 millions de CHF, les investissements étaient répartis sur tous les secteurs de l'entreprise. Les priorités ont de nouveau porté sur la modernisation de nos systèmes informatiques et sur la numérisation des accès clients. C'est ainsi que le projet «Nouvelle plateforme de sinistres», qui prévoit le remplacement de nos divers systèmes de sinistres, a bien avancé.

Répartition et évolution des investissements
en millions de CHF



y c. frais de personnel interne, frais de prestataires externes ainsi que les frais des immobilisations corporelles et incorporelles. Chiffres 2017 basés sur valeurs planifiées.

Après la migration, en 2015, de l'enregistrement des sinistres choses, responsabilité civile et mobilité vers le nouveau «Mobiliar Claims System», nous nous sommes consacrés en 2016 aux travaux de la deuxième phase du projet. Dès le printemps 2017, le processus de traitement des sinistres dans les branches ci-dessus se déroulera entièrement dans le nouveau système. Avec cette nouvelle plateforme de sinistres, la Mobilière entend s'assurer que l'acquisition constante de nouveaux clients ne porte pas préjudice au traitement des sinistres de haute qualité et de grande proximité dont elle est coutumière.

Durant l'exercice sous revue, nous avons également mené à bien le projet «Mobiliar Workplace Evolution», qui consistait à équiper tous les collaborateurs des sites de Direction et des agences générales de nouveaux terminaux (tablettes ou convertibles). Nous voulons en effet que la distribution et les Directions disposent des moyens techniques les plus modernes pour soutenir notre croissance supérieure à celle du marché et faire en sorte, dans l'intérêt des clients, qu'elle reste rentable.

À la fin de l'été 2016, en prévision de l'abandon de la téléphonie analogique au profit de la téléphonie numérique, nous avons lancé le projet «MobiUCC» dans

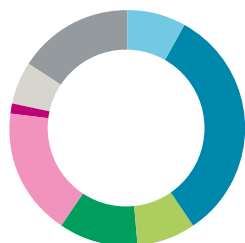
plusieurs agences générales. La nécessaire mise à niveau du réseau (bande passante accrue et système redondant en cas de panne) a entre-temps été réalisée sur tous les sites. Le calendrier du projet est respecté: fin décembre, 40 % des agences générales disposaient déjà du nouveau système de téléphonie numérique. Fin 2017, toutes les agences générales seront passées à la téléphonie numérique. La téléphonie analogique, tant sur les sites de Direction que dans les agences générales, appartiendra ainsi définitivement au passé.

Les travaux de modernisation du système opérationnel de gestion des actifs progressent aussi comme prévu, de même que la modernisation de l'infrastructure SAP dans le domaine financier, avec notamment l'adoption d'un nouveau grand livre.

En 2016, abstraction faite des priorités ci-dessus, nous avons également affecté des moyens considérables à la numérisation des processus de travail, préparant ainsi le terrain à celle des interfaces clients. Enfin, nous avons réalisé d'autres projets concernant par exemple l'application des dispositions légales et réglementaires régissant la compliance ou l'harmonisation des processus du trafic des paiements.

Répartition des investissements dans des projets en 2016

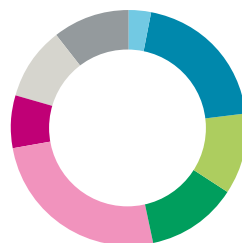
Répartition du volume d'investissements



Systèmes de distribution: MCHF 9,8	Infrastructure/stations de travail: MCHF 21,3
Systèmes Non-vie: MCHF 39,3	Programme NumériquePersonnel: MCHF 1,6
Systèmes Vie: MCHF 9,9	Vedettes rapides: MCHF 7,2
Soutien à la conduite: MCHF 13,0	Autres: MCHF 18,9

Répartition des investissements dans des projets en 2017

Répartition du volume d'investissements



Systèmes de distribution: MCHF 3,2	Infrastructure/stations de travail: MCHF 25,6
Systèmes Non-vie: MCHF 20,1	Programme NumériquePersonnel: MCHF 7,4
Systèmes Vie: MCHF 11,1	Vedettes rapides: MCHF 10,0
Soutien au management: MCHF 12,3	Autres: MCHF 10,3

Compte de valeur ajoutée

en millions de CHF

	2016	2015 ¹
Origine		
Prestation globale résultant des affaires d'assurances	3 856,8	3 735,0
Prestation globale résultant des opérations financières	418,3	274,5
Prestation globale résultant des autres affaires	99,6	69,3
Prestation globale	4 374,7	4 078,8
Prestations préalables perçues	-387,3	-335,0
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-22,9	-25,4
Valeur ajoutée	3 964,5	3 718,4
Utilisation		
Participations contractuelles aux excédents	61,4	75,3
Frais de sinistres non-vie	1 527,9	1 491,3
Prestations d'assurance vie	797,0	746,3
Autres prestations aux clients	0,1	3,0
Prestations aux clients	2 386,4	2 315,9
Prestations au personnel et aux agences générales	888,8	771,4
Impôts sur le bénéfice et le capital	50,1	53,0
Autres impôts et taxes	197,5	192,2
Prestations à l'Etat	247,6	245,2
Intérêts à la Coopérative	2,2	2,2
Rétention du bénéfice	224,5	183,7
Dividendes à la Coopérative	25,0	25,0
Attribution au fonds d'excédents des assurés	190,0	175,0
Bénéfice du Groupe	439,5	383,7
Valeur ajoutée	3 964,5	3 718,4

¹ Retraitement suite à l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec les fonds propres

Compte de valeur ajoutée

Le compte de valeur ajoutée présente la valeur créée dans les affaires d'assurance et les opérations financières, ainsi que son utilisation en faveur des différentes parties prenantes.

Se savoir bien assuré est rassurant! Nos 1,7 million de clients comptent sur nous pour être non seulement conseillés avec compétence, mais encore indemnisés rapidement et simplement en cas de sinistre. Les assurances permettent notamment à chacun de se déplacer en toute quiétude, sans risque d'être obéré par des prétentions en responsabilité civile ou par les conséquences financières d'un accident. De même, certains engagements, tels que l'achat d'une maison, ne peuvent souvent être souscrits que parce que le risque décès est couvert par une assurance. Enfin, l'activité économique des entreprises est tributaire de la certitude que les assurances les indemniseront en cas de besoin. Fidèle aux principes de la coopérative, la Mobilière prend en outre des engagements particuliers, qui vont au-delà des aspects évoqués ci-dessus. C'est ainsi que nos objectifs d'entreprise sont systématiquement axés sur une création de valeur durable. Pour nous, la réussite économique est le moyen qui nous permet d'être à la hauteur de nos responsabilités envers nos clients, nos collaborateurs et la collectivité.

Origine de la valeur ajoutée

Notre compte de valeur ajoutée affiche une création de valeur de 3,965 milliards de CHF (exercice précédent: 3,718¹ milliards). Les prestations de la Mobilière Suisse Société Coopérative – unique propriétaire du Groupe Mobilière – ne figurent pas dans ce compte. La contribution des affaires d'assurance à ce résultat présente une progression réjouissante par rapport à

l'exercice précédent, suite à la croissance du volume des primes non-vie et vie. La contribution des opérations financières est elle aussi en nette hausse. Les «autres affaires» englobent les services de conseil, d'expertise et de centre d'appel et comprennent désormais également la contribution de Trianon SA. Appartenant au Groupe Mobilière depuis janvier 2016, cette entreprise fournit des services de gestion de caisses de pension et de gestion administrative du personnel. Sa contribution est à l'origine de l'essentiel de la progression du poste «Prestation globale résultant des autres affaires». Les prestations préalables achetées à des tiers sont déduites de la prestation globale. Au final, nous avons généré une valeur ajoutée de CHF 930 000 par poste à plein temps, un montant dans la norme pour un prestataire de services financiers.

La comparaison de la création de valeur brute par branche met clairement en évidence l'importance économique du secteur des assurances en Suisse, qui ne le cède qu'à l'industrie pharmaceutique. Viennent ensuite, à bonne distance, la fourniture d'énergie, les télécommunications, le commerce de gros, les banques, l'électronique, l'horlogerie et la chimie.

¹ L'exercice précédent, on avait comptabilisé un retraitement suite à l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec les fonds propres, au lieu de procéder à une inscription à l'actif et à l'amortissement planifié, comme précédemment.

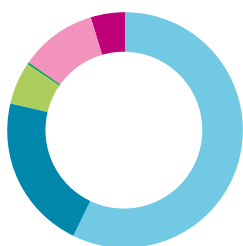
Un actionnaire frugal

Unique propriétaire, la Coopérative a pour but statutaire de promouvoir l'assurance directe selon les principes de la coopérative, si bien qu'il n'y a pas de conflit entre ses intérêts et ceux des clients. Depuis des années, elle se contente d'un modeste dividende. Comme le montrent le compte et les graphiques ci-après, la plus grande partie de la valeur ajoutée – soit 2 386,4 millions de CHF ou plus de 60 % – est utilisée au profit des clients. En 2016, les frais de sinistres non-vie et les prestations d'assurance vie ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, tandis que les participations contractuelles aux excédents ont au contraire reculé. Comme les années précédentes, les collaborateurs des agences générales et des Directions ont bénéficié de la deuxième part la plus importante de la valeur ajoutée, soit 888,8 millions de CHF. Outre la part des cotisations des assurés actifs à la charge de l'employeur, ce montant inclut un apport de 71,7 millions de CHF. Grâce à cet apport patronal, les caisses de pension du Groupe Mobilière pourront porter leurs obligations en matière de rentes

au bilan – compte tenu également de l'augmentation attendue de l'espérance de vie – avec des taux d'intérêt réalisables plus faibles. Il permet en outre d'éviter que les rentes des retraités ne doivent être subventionnées par les collaborateurs actifs. Les impôts sur le bénéfice et sur le capital se situent au niveau de l'exercice précédent. Nos prestations à l'Etat comportent également – regroupés sous «Autres impôts et taxes» – les droits de timbre et la taxe sur la valeur ajoutée, ainsi que les contributions au service du feu, à la prévention des accidents et à la sécurité routière.

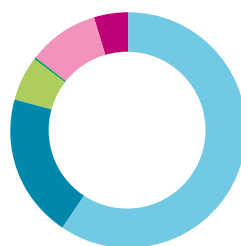
Nos prestations à la Coopérative comprennent les intérêts sur son prêt et sur le compte courant, ainsi qu'un dividende. La rétention de bénéfice sert à garantir le développement et la pérennité de l'entreprise. Le bénéfice du Groupe est net de l'attribution de 190 millions de CHF au Fonds d'excédents. Correspondant à environ la moitié du résultat des affaires non-vie, ce montant est destiné à de futurs versements, à bien plaisir, de participations aux excédents à nos clients.

Utilisation de la valeur ajoutée 2016



■ Clients: 60,2 %	■ Intérêts à la Coopérative: 0,1 %
■ Personnel et agences générales: 22,4 %	■ Bénéfice du Groupe: 11,1 %
■ Etat: 6,2 %	■ Attribution au Fonds d'excédents

Utilisation de la valeur ajoutée 2015¹



■ Clients: 62,3 %	■ Intérêts à la Coopérative: 0,1 %
■ Personnel et agences générales: 20,7 %	■ Bénéfice du Groupe: 10,3 %
■ Etat: 6,6 %	■ Attribution au Fonds d'excédents

¹ Retraitement suite à l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec les fonds propres

Coopérative

Rapport de la Coopérative	22
Délégués	24
Conseil d'administration	26
Comptes annuels	28
Annexe aux comptes annuels	31
Rapport de l'organe de révision	36
Rapport annuel de la Coopérative	38

Rapport de la Coopérative

Assemblée des délégués

Lors de l'assemblée du 18 mai 2016, les délégués ont approuvé le rapport et les comptes annuels 2015 ainsi que le rapport annuel de la Coopérative et ont pris acte des états financiers, établis conformément aux directives de présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ils ont également décidé de la répartition du bénéfice résultant du bilan et donné décharge au Conseil d'administration.

L'Assemblée a rendu hommage à la mémoire de Rolf Beeler (Muri bei Bern), ancien membre du Conseil d'administration.

Elle a réélu au Conseil d'administration Urs Berger (Therwil, président), Rudolf Stämpfli (Berne, vice-président), Dora Andres (Schüpfen), Thierry Carrel (Berne), Bruno Dallo (Riehen), Elgar Fleisch (St-Gall), Barbara Rigassi (Muri bei Bern) et Serge Sierro (Sierre), pour un mandat de trois ans, Luc Meylan (Neuchâtel) et Peter Müller (Stein am Rhein), pour un mandat de deux ans, ainsi que Franz Xaver Muheim (Altdorf) et Fulvio Pelli (Lugano), pour un mandat d'une année. Ayant atteint la limite de mandats, Leana Isler (Zurich) a démissionné. Les délégués ont élu Laura Sadis (Lugano) et Carole Hubscher (Thônex) au Conseil d'administration, pour un mandat de trois ans.

La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2016.

Des séances d'information ont été organisées à l'automne dans quatre régions de Suisse à l'intention des délégués, afin de favoriser le dialogue en cercle plus restreint. La liste des délégués se trouve aux pages 24 et 25 du présent rapport.

Conseil d'administration

La composition actuelle du Conseil d'administration est présentée aux pages 26 et 27.

En 2016, le Conseil d'administration a tenu quatre séances ordinaires.

Séance de printemps

Lors de sa séance de printemps, le Conseil d'administration a préparé l'Assemblée des délégués et pris acte du rapport d'activités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA ainsi que du rapport du Comité de direction pour l'exercice 2015. Il a en outre élu les membres de la commission de contrôle électoral en vue du renouvellement partiel de l'Assemblée des délégués en 2017, reconduit, pour un an, les mandats des membres du comité de gouvernance et du comité de positionnement de la Coopérative, réélu pour un mandat de trois ans Chantal Prod'Hom (Lausanne), Madeleine Schuppli (Aarau) et Chris Bösch (Berne) au Conseil de fondation de la Fondation du Jubilé de la Coopérative, et élu Gina Domanig (Uetikon am See) en remplacement de Leana Isler.

De plus, le Conseil d'administration a approuvé le rapport semestriel sur les activités de positionnement.

Lors de l'assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA qui a suivi sa séance, le Conseil d'administration a exercé les droits appartenant à la Mobilière Suisse Société Coopérative en tant qu'actionnaire unique. Ce faisant, il a réélu Urs Berger (Therwil, président) et Rudolf Stämpfli (Berne, vice-président), pour un mandat de trois ans, Luc Meylan (Neuchâtel), pour un mandat de deux ans et Fulvio Pelli (Lugano), pour un mandat d'une année au Conseil d'administration de la Holding. La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2016. En outre, le Conseil d'administration de la Holding a approuvé les comptes consolidés 2015 du Groupe, de même que les comptes 2015 de la Mobilière Suisse Holding SA et l'utilisation de son bénéfice. Enfin, conformément à l'annexe 1 du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise», l'assemblée générale a pris acte du rapport sur la rémunération ainsi que des montants perçus par les membres du Conseil d'administration de la Holding, le CEO et les membres du Comité de direction.

Séance après l'Assemblée des délégués

Lors d'une séance qui s'est tenue comme à l'accoutumée après l'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration s'est constitué.

Séance d'été

En juin, le Conseil d'administration a tenu une séance supplémentaire, destinée à approfondir diverses questions relatives au positionnement de la Coopérative auprès du public.

Séance d'automne

Lors de la séance d'automne, le président a rendu compte des activités du Conseil d'administration de la Holding, tandis que le Comité de direction informait de l'évolution des affaires au deuxième trimestre et du résultat semestriel. Le CEO, pour sa part, a présenté l'état d'avancement de la stratégie de numérisation de la Mobilière et informé sur l'acquisition de SwissCaution SA. Le Conseil d'administration a en outre approuvé, à l'intention de l'ensemble des membres de la Coopérative des cantons concernés, les propositions de vote en vue du renouvellement partiel de l'Assemblée des délégués en 2017. Enfin, le Conseil d'administration a approuvé le rapport semestriel relatif aux activités de positionnement de la Coopérative.

Comité de positionnement de la Coopérative

En 2016, le comité de positionnement de la Coopérative a tenu trois séances. Lors de sa séance de février, il s'est occupé du rapport semestriel sur les activités de positionnement, du rapport sur le développement durable 2015 et de divers projets en cours. Lors de la séance d'août, le comité a approuvé, à l'intention du Conseil d'administration de la Coopérative, le rapport semestriel et le budget pour l'année 2017 ainsi que deux activités de positionnement. Quant à la séance de novembre, elle a été consacrée à la première lecture de la planification pluriannuelle 2018 à 2020 des activités de positionnement.

S'agissant du contenu et de l'état d'avancement des différentes activités de positionnement, voir la partie du présent rapport consacrée à notre responsabilité sociétale et entrepreneuriale, à partir de la page 83.

Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative (pages 28 à 30) présentent un bénéfice de 22,3 millions de CHF (exercice précédent: 9,8 millions de CHF). Le compte de profits et pertes comprend en particulier les produits des participations provenant du dividende de 25,0 millions de CHF (exercice précédent: 12,0 millions de CHF), ainsi que les produits d'intérêts du prêt accordé à la Mobilière Suisse Holding SA, soit 1,1 million de CHF (comme l'exercice précédent), et ceux des créances en compte courant, soit 1,1 million de CHF (comme l'exercice précédent).

La fortune investie se compose de la participation dans la Mobilière Suisse Holding SA et du prêt accordé à cette dernière.

Les actifs circulants se montent à 155,9 millions de CHF (exercice précédent: 150,3 millions de CHF). Le Fonds d'excédents, qui fait partie des fonds étrangers, s'élève à 98,2 millions de CHF (exercice précédent: 103,6 millions de CHF). De ce montant, 18,9 millions de CHF sont réservés au financement de projets de prévention des dangers naturels, 5,4 millions de CHF à la recherche fondamentale et 11,6 millions de CHF à d'autres thèmes.

Les fonds propres (avant utilisation du bénéfice) ont augmenté, passant de 953,4 millions de CHF à 962,7 millions de CHF.

Utilisation du bénéfice

La proposition relative à l'utilisation du bénéfice résultant du bilan, qui se monte à 89,7 millions de CHF, est présentée à la page 35. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués, qui se tiendra le 19 mai 2017, de l'approuver. Elle prévoit notamment d'attribuer 18,0 millions de CHF (exercice précédent: 8,0 millions de CHF) au Fonds d'excédents.

Délégués

Etat au 1^{er} janvier 2017

Région Ouest

Canton de Berne	Walter Althaus, Aarwangen Thomas Baumann, Berne Andreas Blank, Aarberg Beat Bräm, Ins Daniel Dünner, Moutier Robert Elsässer, Berthoud Barbara Hayoz, Berne Danielle Hess, Berne Hans Hiltebrand, Herzogenbuchsee Pia Hirschi, Thoune Jörg Huggenberger, Rüti bei Riggisberg Thomas Hurni, Sutz Hans Jordi, Oberhofen Tobias Leuenberger, Lüscherz	René-François Maeder, Kandersteg Lienhard Marschall, Neuenegg Andreas Michel, Meiringen Hans Schär, Schönried Markus Scheidegger, Gümligen Pierre Schneider, St-Imier Jürg Schürch, Huttwil Rudolf Trachsel, Mühlethurnen Nicole von Graffenried, Berne Hans Rudolf von Känel, Oberwangen Bruno Wägli, Aarberg Andreas Wälti, Worb Heinz Witschi, Meiringen
Canton de Fribourg	Ulrike Aebersold, Morat Fernand Andrey, St-Sylvestre Michel Beaud, Pâquier-Montbarry Pierre-Yves Binz, Bulle	Patrick Perseghini, Estavayer-le-Lac Jacques Renevey, Bourguillon Jean-François Rime, Bulle
Canton de Genève	Bernard Jeanneret, Confignon Anne Reiser, Dardagny	Olivier Sandoz, Bellevue Lucien Zanella, Confignon
Canton du Jura	Gérard Donzé, Le Cerneux-Veusil	Nicole Mamie, Porrentruy
Canton de Neuchâtel	Pierre Feller, Le Locle Daniel Kuntzer, Fontainemelon	Henri Schaller, Colombier Marc von Bergen, La Chaux-de-Fonds
Canton du Valais	Andreas Biner, Zermatt Renato Kronig, Glis Laurent Multone, Monthey	Jean-Daniel Papilloud, St-Séverin Pierre Schaer, Conthey
Canton de Vaud	Sandro de Pari, Pully Arnaldo Fedrigo, Jouxten-Mézery	Christian Rovero, Bettens Benjamin Zumstein, Nyon

Région Centre

Canton d'Argovie	Daniel Appert, Geltwil Marco Emmenegger, Hettenschwil Thomas Erb, Bözen Philip Funk, Wettingen Walter Glur, Glashütten Stephan Gurini, Lenzburg	Martin Heiz, Reinach Dieter Lämmli, Aarau Tobias Maurer, Aarau Matthias Mühlheim, Rheinfelden Rudolf Richiger, Tennwil Rolf Schmid, Lenzburg
Cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville	Gabriel Barell, Binningen Katharina Barmettler-Sutter, Muttentz Christina Bertram, Oberwil Marco Fischer-Stockler, Arlesheim	Thomas Friedlin, Therwil Hans Rudolf Gysin, Pratteln Tobias Lutz, Bottmingen Rudolf Schaffner, Sissach
Canton de Glaris	Andrea R. Trümpy, Glaris	
Canton de Lucerne	Reto Bachmann, Hochdorf Daniel Gloor, Sursee Paul Philipp Hug, Lucerne Stefan Muff, Kastanienbaum	Peter Pfister, Lucerne Luitgardis Sonderegger-Müller, Sursee Matthias Tobler-Kaiser, Meggen Franz Wüest, Ettiswil
Cantons d'Obwald et de Nidwald	Josef Windlin-Kiser, Kerns	

Canton de Schwytz	Moritz Betschart, Brunnen Sibylle Ochsner, Galgenen	Bernadette Reichlin-Durrer, Küssnacht am Rigi
Canton de Soleure	Stephan Annaheim, Lostorf Rolf Büttiker, Wolfwil Reinhold Gustav Dörfliger, Egerkingen Markus Grütter, Biberist	Felix Leuenberger, Bellach Beat Loosli, Starrkirch-Wil Raoul Stampfli, Soleure
Canton du Tessin	Iris Fabbri, Lugano Carla Garzoni, Castagnola Daniele Lotti, Bellinzone	Mario Molo, Bellinzone Battista Ponti, Morbio Inferiore
Canton d'Uri	Gabi Huber, Altdorf	
Canton de Zoug	Peter Hegglin-Hürlimann, Edlibach	Christoph Müller, Baar
Région Est		
Cantons d'Appenzell Rhodes extérieures et Rhodes intérieures	Urs Koch, Appenzell	Katrin Nägeli, Appenzell
Canton des Grisons	Christian Cavegn jun., Jenins Marco Engel, Coire	Stefan Engler, Coire Marc E. Wieser, Zuoz
Canton de Schaffhouse	Barbara Buchser, Beringen	
Canton de St-Gall	Dominique Bäscher, Zuzwil Peter Bruhin, Niederwil Paul Edelmann, Rorschacherberg Christoph Gautschi, St. Margrethen Otto Hofstetter, Uznach	Jakob Rhyner, Buchs Alfred Ritz, Altstätten Beat Tinner, Azmoos Martin Zuber, Lütisburg Station Josef Zweifel, Mörschwil
Canton de Thurgovie	Cäcilia Bosshard-Galmarini, Bischofszell Max Gimmel, Arbon Raphael Herzog, Weinfelden	Peter Schütz, Wigoltingen Philipp Stähelin, Frauenfeld Suzanne Thür Brechbühl, Herdern
Canton de Zurich	Daniel Broglie, Eglisau Peter Brunner, Hombrechtikon Werner Egli, Wermatswil Roland Erb, Kloten Märk Fankhauser, Thalwil Marcel Gisler, Flaach Eric Goessler, Uitikon Waldegg Martin Haab, Mettmenstetten Michael G. Imholz, Zurich Konrad Kaufmann, Dietikon Christian Kramer, Uitikon Waldegg Stefan Krebs, Pfäffikon	Konrad Kyburz, Dielsdorf Adrian Meister, Zollikon Peter Neufeld, Kilchberg Manuel Rickenbach, Zurich Rolf E. Schäuble, Hemishofen Kurt Schiesser, Zumikon René Schneider, Meilen Thomas Schoch, Winterthour Donato Trivisano, Winterthour Bruno Walliser, Volketswil Reto Weber, Opfikon
Principauté de Liechtenstein	Engelbert Schurte, Triesen	

Conseil d'administration

Etat au 1^{er} janvier 2017

		Membre depuis	élu-e jusqu'en
Président d'honneur	Otto Saxer docteur en droit, avocat, Liebefeld		
Président	Urs Berger Therwil	2011	2019
Vice-président	Rudolf Stämpfli docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, docteur honoris causa de l'Université de Berne, président du conseil d'administration et copropriétaire du Groupe Stämpfli SA, Berne	2005	2019
Membres	Dora Andres anc. membre du Conseil-exécutif bernois, entrepreneure, Schüpfen	2008	2019
	Thierry Carrel professeur en médecine et directeur de la clinique de chirurgie cardiovasculaire à l'Hôpital de l'Ile, Berne	2014	2019
	Bruno Dallo docteur en droit, avocat, président du directoire de Scobag Privatbank AG, Riehen	2014	2019
	Gina Domanig Managing Partner d'Emerald Technology Ventures, Uetikon am See	2013	2017
	Elgar Fleisch docteur ès sciences économiques et sociales, professeur de gestion de l'information et de technologie à l'Université de St-Gall et à l'EPF de Zurich, St-Gall	2003	2019
	Carole Hubscher Présidente du conseil d'administration de Caran D'Ache SA, Thônex	2016	2019
	Peter Kappeler ingénieur diplômé EPF, entrepreneur, Walchwil	2002	2017
	Irene Kaufmann docteur en économie publique, vice-présidente du conseil d'administration de Coop Société Coopérative, Zurich	2013	2017
	Christian Krüger propriétaire et président du conseil d'administration de Krüger & Co SA, Staad	2009	2017
	Stefan Mäder doctorat en économie publique, Group CFO SIX, Zurich	2013	2017
	Luc Meylan licencié en droit, avocat, Neuchâtel	1988	2018
	Martin Michel docteur en droit, avocat, Lachen	2007	2018
	Franz Xaver Muheim docteur en droit, avocat et notaire, Altdorf	2002	2017

	Membre depuis	élu-e jusqu'en
Peter Müller docteur ès sciences naturelles (Phil. II), président du conseil d'administration de Chlosterwies AG, Stein am Rhein	2008	2018
Fulvio Pelli docteur en droit, avocat et notaire, président de la Banque Cantonale du Tessin, Lugano	1992	2017
Tobias Pfeiffer économiste d'entreprise ESCEA, expert-comptable diplômé, Reinach	2015	2017
Christian Rey docteur ès sciences économiques, CEO de Rentimo SA, président Rey Hôtels & Residences, président Swiss Hospitality Holding SA, Versoix	2002	2017
Barbara Rigassi docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, managing partner de BHP-Brugger und Partner AG, Muri bei Bern	2008	2019
Laura Sadis licenciée en économie et experte fiscale diplômée, Lugano	2016	2019
Fritz Schiesser docteur en droit, président du conseil des EPF, Haslen	2005	2017
Serge Sierro licencié en droit, avocat et notaire à Sion, Sierre	2004	2019
Wilfred Pierre Stoecklin docteur ès sciences économiques, Bottmingen	2003	2018
Nicola Thibaudeau CEO et administratrice déléguée de MPS Micro Precision Systems SA, Neuchâtel	2014	2017
Andreas von Sprecher avocat Zurich et Maienfeld, Maienfeld	2003	2018
Benedikt Weibel docteur ès sciences économiques, Muri bei Bern	2007	2018

Tous les membres du Conseil d'administration sont citoyens suisses. Gina Domanig possède en sus la double nationalité américaine et française, Elgar Fleisch la nationalité autrichienne et Nicola Thibaudeau la nationalité canadienne.

		depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Organe de révision	KPMG SA, Zurich	2010	2016
Chef réviseur	Hieronymus T. Dormann, Zurich	2010	

Comptes annuels

Compte de profits et pertes

en milliers de CHF

	Annexe	2016	2015
Produit des participations		25 000	12 000
Produit du prêt		1 125	1 125
Autres produits financiers	1	1 127	1 061
Produits		27 252	14 186
Frais d'administration	2	-4 680	-4 180
Autres charges financières	3	-89	-45
Charges		-4 769	-4 225
Résultat avant impôts		22 483	9 961
Impôts directs		-135	-134
Bénéfice annuel		22 348	9 827

Bilan au 31 décembre

en milliers de CHF

	Annexe	2016	2015
Actifs			
Liquidités		10 515	12 265
Créances sur des participations	4	144 968	137 522
Autres créances à court terme		95	30
Comptes de régularisations actifs		300	525
Actifs circulants		155 878	150 342
Placements financiers	5	150 000	150 000
Participation	6	758 000	758 000
Immobilisations corporelles	7	1 461	955
Actifs immobilisés		909 461	908 955
Total des actifs		1 065 339	1 059 297
Passifs			
Engagements envers des participations	8	3 599	1 690
Fonds de donations		3	5
Autres engagements à court terme		318	259
Comptes de régularisation passifs		557	358
Fonds étrangers à court terme		4 477	2 312
Fonds d'excédents	9	98 192	103 563
Fonds étrangers à long terme		98 192	103 563
Capitaux étrangers		102 669	105 875
Réserves légales issues du bénéfice		400 000	400 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		473 000	473 000
Bénéfice au bilan		89 670	80 422
– Bénéfice reporté		67 322	70 595
– Bénéfice annuel		22 348	9 827
Fonds propres		962 670	953 422
Total des passifs		1 065 339	1 059 297

Tableau de financement

en milliers de CHF

	2016	2015
Bénéfice	22 348	9 827
Revalorisations (-)/Amortissements (+) de Immobilisations corporelles	506	300
Augmentation/Diminution de Créances sur des participations	-7 446	-2 547
Autres créances à court terme	-65	294
Comptes de régularisations actifs	225	75
Immobilisations corporelles	148	-148
Fonds d'excédents	-13 371	-9 855
Engagements envers des participations	1 908	572
Fonds de donations	-1 500	-1 500
Autres engagements à court terme	59	-375
Comptes de régularisation passifs	199	287
Attribution aux Caisses de pension	-3 000	-3 000
Attribution à la Fondation du Jubilé	-600	-600
Flux financiers relatifs à l'exploitation	-589	-6 670
Achat (-)/Vente (+) de Immobilisations corporelles	-1 161	-368
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	-1 161	-368
Flux financiers relatifs aux activités de financement	0	0
Variation des liquidités	-1 750	-7 038
Total des liquidités exercice précédent	12 265	19 303
Variation des liquidités	-1 750	-7 038
Total des liquidités exercice sous revue	10 515	12 265

Annexe aux comptes annuels

La présentation des comptes est adaptée aux particularités de l'entreprise, dans le respect du contenu minimal prévu par la loi (art. 958c, al. 3 CO).

Indications complémentaires conformément au droit des obligations

La Mobilière Suisse Société Coopérative établit un tableau des flux de trésorerie (art. 961, al. 2 CO).

Principes d'évaluation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent de tableaux et autres objets d'art. Ceux-ci sont amortis linéairement sur cinq ans, sur la base de leur coût d'acquisition.

Transfert de l'obligation d'établir des comptes consolidés

La Mobilière Suisse Société Coopérative, ainsi que l'y autorise l'art. 963, al. 4 CO, transfère l'établissement de ses comptes consolidés à la Mobilière Suisse Holding SA, laquelle réunit toutes les participations du Groupe sous une direction unique.

Participations	Quote-part de participation et pourcentage de vote en %		Capital-actions en milliers de CHF	
	2016	2015	2016	2015
Participation directe				
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	100	100	200 000	200 000
Participations significatives indirectes				
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	100	100	148 000	148 000
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	100	100	25 000	25 000
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	100	100	3 000	3 000
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	100	100	1 000	1 000

Engagements conditionnels

La société fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mobilière et répond solidairement de ses engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La Coopérative n'emploie pas de collaborateurs. La gestion de ses affaires ainsi que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA.

Explications relatives au compte de profits et pertes

1 Autres produits financiers

en milliers de CHF	2016	2015
Produit des intérêts provenant de la rémunération des comptes courants envers les participations	1 127	1 061
Total Autres produits financiers	1 127	1 061

2 Frais d'administration

en milliers de CHF	2016	2015
Frais d'administration	4 680	4 180
Dont amortissements d'équipements d'exploitation	506	300
Dont prestations de révision	24	30

La Coopérative n'emploie pas de collaborateurs. La gestion de ses affaires ainsi que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA. Les frais d'administration n'incluent donc pas de charges de personnel.

3 Autres charges financières

Les autres charges financières de 89 KCHF (exercice précédent: 45 KCHF) comptabilisées en 2016 résultent des taux d'intérêt négatifs appliqués par les banques.

Explications concernant le bilan

4 Créances sur des participations

en milliers de CHF	2016	2015
Mobilière Suisse Holding SA	144 864	137 406
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA	104	116
Total des créances sur les participations	144 968	137 522

5 Placements financiers

Les placements financiers se composent du prêt à la Mobilière Suisse Holding SA.

6 Participation

en milliers de CHF

	2016	2015
Mobilière Suisse Holding SA (participation directe)	758 000	758 000

Concernant les participations indirectes, nous renvoyons au tableau des participations.

7 Immobilisations corporelles

en milliers de CHF

	2016	2015
Valeurs d'acquisition	4 231	3 219
Corrections de valeur cumulées	-2 770	-2 264
Valeur comptable nette	1 461	955

8 Engagements envers des participations

en milliers de CHF

	2016	2015
Mobilière Suisse Société d'assurances SA (participation indirecte)	3 599	1 690
Total des engagements envers des participations	3 599	1 690

9 Fonds d'excédents

en milliers de CHF

	Recherche fondamentale	Prévention des dangers naturels	Habiter et vivre ensemble	Communi- cation, transfert/ mise en œuvre	Gottardo 2016	CI Coopé- rative	Histoire de l'entreprise	Non affectés à un thème particulier	Total
Etat au 01.01.2015	8 321	20 648	5 520	6 944	0	200	0	63 785	105 418
Constitution de réserves	130	0	20	4 324	2 500	600	0	-7 574	0
Attribution	0	0	0	0	0	0	0	8 000	8 000
Utilisation	-1 743	-1 601	-718	-4 857	-736	-200	0	0	-9 855
Etat au 31.12.2015/01.01.2016	6 708	19 047	4 822	6 411	1 764	600	0	64 211	103 563
Constitution de réserves	880	3 000	-1 772	7 512	0	0	318	-9 938	0
Attribution	0	0	0	0	0	0	0	8 000	8 000
Utilisation	-2 236	-3 167	-850	-5 255	-1 695	-150	-18	0	-13 371
Etat au 31.12.2016	5 352	18 880	2 200	8 668	69	450	300	62 273	98 192¹

¹ Sur les 98 192 KCHF, il est prévu de verser environ 15 000 KCHF en 2017.

Utilisation du bénéfice

en milliers de CHF

	2016	2015
Bénéfice annuel	22 348	9 827
Report de bénéfice	67 322	70 595
Bénéfice au bilan	89 670	80 422

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués du 19 mai 2017 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

Attributions:

Fonds d'excédents	18 000	8 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	1 500	1 500
Fondation du Jubilé	600	600
Total Attributions	23 100	13 100
Report à compte nouveau	66 570	67 322

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des délégués de Mobilière Suisse Société Coopérative, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Mobilière Suisse Société Coopérative, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 28 à 35), pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 30 mars 2017

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé

Rapport annuel de la Coopérative

But statutaire

Selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a pour but de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. À cette fin, le Conseil d'administration a notamment pour tâche, toujours selon les statuts, d'assurer aux membres de la Coopérative la possibilité de conclure des contrats d'assurance avec la Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Conformément à la stratégie du propriétaire adoptée par le Conseil d'administration, la Coopérative assure la mise en œuvre de son but statutaire principalement par une participation directe dans la Mobilière Suisse Holding SA et accessoirement par le renforcement du positionnement de la Mobilière comme coopérative auprès du public suisse.

Contexte légal et réglementaire

Le peuple suisse ayant rejeté la réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III) le 12 février 2017, la taxation réduite des holdings, des sociétés de domicile et des sociétés mixtes reste pour le moment inchangée. Toutefois, en raison de la forte pression internationale, il faut s'attendre à ce qu'à moyen terme, ces privilèges fiscaux soient supprimés.

Le Conseil fédéral a transmis au Parlement, lors de sa séance de novembre dernier, un message visant à moderniser le droit de la société anonyme: assouplissement des dispositions sur la fondation et le capital, renforcement des droits des actionnaires et réglementation modérée des rémunérations sont au cœur de la réforme proposée. En outre, le Conseil fédéral entend améliorer l'égalité entre hommes et femmes parmi les cadres de grandes sociétés cotées par l'introduction de seuils de représentation.

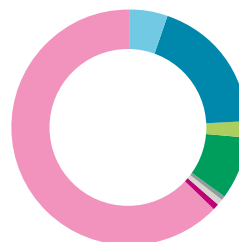
Notre engagement

La responsabilité sociétale et entrepreneuriale envers les clients, les collaborateurs et la société suisse dans son ensemble a toujours été une composante essentielle de notre culture d'entreprise depuis la création de la Mobilière en 1826. Afin de pouvoir assumer cette responsabilité de façon plus ciblée, nous appliquons une méthode alliant expériences scientifique et pratique, et processus créatifs. Il nous tient particulièrement à cœur de créer des liens personnels avec la population dans les quatre régions linguistiques de Suisse. Cette proximité nous aide à identifier leurs besoins et à adapter notre engagement sociétal également en fonction des particularités locales.

Nous soutenons notamment des projets de recherche et des projets de prévention des dangers naturels dans différentes régions du pays, ouvrons de nouveaux espaces de dialogue entre art et société, et aidons les entreprises suisses à développer leur capacité d'innovation au Forum Mobilière Thoune.

Fonds d'excédents

Etat au 31.12.2016



Recherche fondamentale: 5,5 %	Gottardo 2016: 0,1 %
Prévention des dangers naturels: 19,2 %	CI Coopérative: 0,5 %
Logement et habitat: 2,2 %	Histoire de l'entreprise: 0,3 %
Communication, transfert/mise en œuvre: 8,8 %	Non affectés à un thème particulier: 63,4 %

L'engagement sociétal de la Mobilière lui permet de se démarquer fortement des autres entreprises et de la concurrence, et de renforcer la marque Mobilière. À titre d'exemple, le partenariat de la Mobilière avec les CFF pour «Gottardo 2016» a constitué une plateforme de communication idéale. Afin de rendre notre engagement crédible, nous avons réalisé une campagne qui nous a permis de toucher un large public en Suisse.

La Mobilière Suisse Société Coopérative est suffisamment dotée en fonds propres pour ne pas avoir à lever de fonds étrangers sur le marché des capitaux ou auprès de tiers. Son ratio d'endettement est donc très bas. Ses fonds étrangers sont constitués pour l'essentiel du Fonds d'excédents, qui est mis à contribution par exemple pour soutenir des projets de prévention, financer des chaires universitaires ou promouvoir l'innovation. Comme le montre le graphique, près de 40 % des ressources du Fonds d'excédents sont affectées à des thématiques concrètes.

Financement des investissements

En 2016, la Mobilière Suisse Société Coopérative a perçu de sa filiale, la Mobilière Suisse Société Holding SA, un dividende de 25,0 millions de CHF, qui lui permet d'investir dans des tableaux et d'autres objets d'art. Durant l'exercice sous revue, elle a consacré à ces acquisitions un montant de CHF 677 000. Elle n'a pas fait d'autres investissements.

La Coopérative s'engage en outre en faveur de thématiques sociales et sociétales, comme la prévention. Elle contribue en particulier de façon substantielle au financement partiel ou initial de projets de construction visant à prévenir ou à réduire les dommages dus aux événements naturels. Elle soutient également d'autres thématiques culturelles, sociales ou d'utilité publique en versant une part de son bénéfice à la Fondation du jubilé et au Fonds de donations. Enfin, elle a conclu des contrats de coopération avec l'Université de Berne, les EPF de Zurich et de Lausanne et la société Schlossberg Thun AG (Forum Mobilière Thoune).

Evaluation des risques

Sauf dispositions contraires inscrites dans la loi ou dans les statuts ou le règlement d'organisation de la Coopérative, la gestion de la Coopérative est déléguée à la Holding. Ainsi, les décisions stratégiques sur les questions de positionnement appartiennent certes au Conseil d'administration de la Coopérative, mais la conduite et la mise en œuvre opérationnelle des activités qui en découlent sont déléguées à la Holding. Les tâches de conduite du Groupe, autrement dit des sociétés chapeautées par la Holding, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont aussi du ressort de la Holding. De plus, par la mise en œuvre de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et du système de contrôle

interne, le Conseil d'administration de la Holding assume la responsabilité suprême de la gestion des risques de l'ensemble du groupe d'assurance.

La Coopérative est exposée à un risque stratégique, dans la mesure où le Conseil d'administration de la Holding pourrait en assurer la gestion de façon non conforme au but statutaire. Pour parer à cette éventualité, le Conseil d'administration de la Coopérative – auquel il appartient d'exercer les droits d'actionnaire de la Coopérative dans l'Assemblée générale de la Holding – doit choisir les membres du Conseil d'administration de la Holding avec toute la diligence requise, leur donner les instructions nécessaires et remplir ses obligations de contrôle et de surveillance. Il est assisté, pour préparer ses décisions d'élection, par le comité de gouvernance, dont les membres sont choisis en son sein. La Coopérative est également exposée à des risques de marché, autrement dit de perte de valeur de sa participation dans la Holding et de son prêt à cette dernière. C'est pourquoi le Conseil d'administration de la Coopérative est régulièrement tenu informé de la marche des affaires du groupe d'assurance. Il vérifie en outre lors de l'approbation des comptes consolidés de la Holding que les coopérateurs – en leur qualité de preneurs d'assurance de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA – bénéficient d'une participation appropriée aux excédents.

Enfin, la Coopérative est exposée à des risques stratégiques et de réputation découlant du positionnement de la Mobilière auprès du public suisse. Pour se prémunir contre ces risques, le comité de positionnement, composé de membres du Conseil d'administration de la Coopérative, analyse en profondeur les thématiques de positionnement retenues, prépare les décisions stratégiques de fond du Conseil d'administration dans ce domaine et surveille la mise en œuvre des mesures de positionnement actuelles ou passées. Le comité de positionnement informe le Conseil d'administration de ses activités dans des rapports semestriels.

Changements dans la conduite

Etant donné qu'aussi bien la gestion de la Coopérative que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA, il n'existe pas de comité de direction, ni par conséquent de cadres dirigeants à proprement parler, au niveau de la Coopérative. Si l'on considère toutefois les membres du Conseil d'administration comme des cadres dirigeants, les changements intervenus durant l'exercice sous revue sont les suivants: Leana Isler a quitté le Conseil d'administration lors de l'Assemblée des délégués du 18 mai 2016. Ont été élus au Conseil d'administration, pour un mandat de deux ans, Laura Sadis (licenciée en économie et experte fiscale diplômée, Lugano) et Carole Hubscher (présidente du conseil d'administration de Caran d'Ache, Thônex).

Activités de recherche et développement

La Mobilière soutient la recherche sur les risques climatiques et les dangers naturels à l'Université de Berne, la recherche sur l'analyse des données à l'EPF de Zurich et la recherche en écologie urbaine et espaces de vie durables à l'EPF de Lausanne. Des informations complètes sur les différentes activités de recherche sont présentées dans la partie du présent rapport consacrée à notre responsabilité sociétale et entrepreneuriale, chapitres «Prévention des dangers naturels», page 103, et «Habiter et vivre ensemble», page 110.

Evénements exceptionnels

Il n'y a pas eu d'événements exceptionnels durant l'exercice sous revue.

Perspectives

La Mobilière Suisse Société Coopérative est la propriétaire unique de la Mobilière Suisse Holding SA. Ses actifs sont constitués pour l'essentiel de sa participation dans la Holding et de son prêt de 150 millions de CHF à cette dernière. Aucun changement n'est envisagé. Comme indiqué dans le rapport de la Coopérative, page 23, le dividende annuel est de 25,0 millions de CHF depuis l'exercice 2016. Ce montant permet de maintenir le Fonds d'excédents à un niveau stable et de financer ainsi de nouvelles activités de positionnement. Le succès des activités de la Holding est une condition indispensable pour garantir la vitalité et l'évolution positive et durable de la Coopérative.

Pour de plus amples informations sur la Coopérative ainsi que sur le contenu et la réalisation des différentes activités de positionnement, voir la partie du présent rapport consacrée à notre responsabilité sociétale et entrepreneuriale, page 83.

Groupe Mobilière

Résultat global	42
Non-vie	44
Vie	48
Placement de la fortune	52
Gestion des marques, publicité et sponsoring	54
Gestion des risques	59

Résultat global

Le Groupe Mobilière poursuit sa croissance et présente de nouveau un excellent bénéfice. Le volume des primes s'est maintenu clairement à la hausse, en particulier dans les affaires non-vie. Le résultat financier affiche aussi une nette progression par rapport à l'exercice précédent.

Comme pour l'exercice précédent, les comptes 2016 ont été consolidés au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, filiale à 100 % de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Le commentaire ci-après porte sur les chiffres clés présentés à la page 2 et sur les comptes consolidés (pages 129 à 159).

Résultat annuel

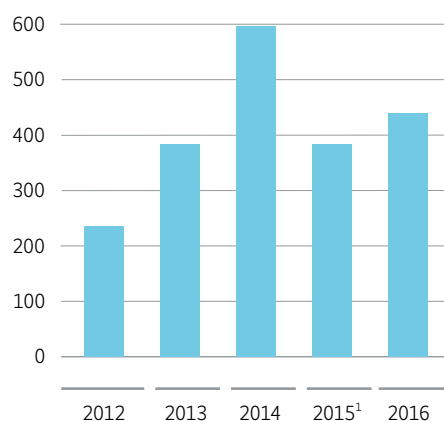
En 2016, la Mobilière a réalisé un bénéfice consolidé de 439,5 millions de CHF (exercice précédent: 383,7¹ millions). Les affaires non-vie y ont contribué à hauteur de 411,9 millions de CHF (exercice précédent: 353,8¹ millions) et les affaires vie à hauteur de 27,6 millions de CHF (exercice précédent: 29,9 millions). Le résultat a été grevé par des charges extraor-

dinaires de 71,7 millions de CHF, occasionnées par les mesures structurelles adoptées en faveur des institutions de prévoyance du personnel. Grâce à cet apport patronal, les caisses de pension du Groupe Mobilière pourront porter leurs obligations en matière de rentes au bilan – compte tenu également de l'augmentation attendue de l'espérance de vie – avec des taux d'intérêt réalisables plus faibles. Cet apport permet ainsi d'éviter que les rentes des retraités ne doivent être subventionnées par les collaborateurs actifs.

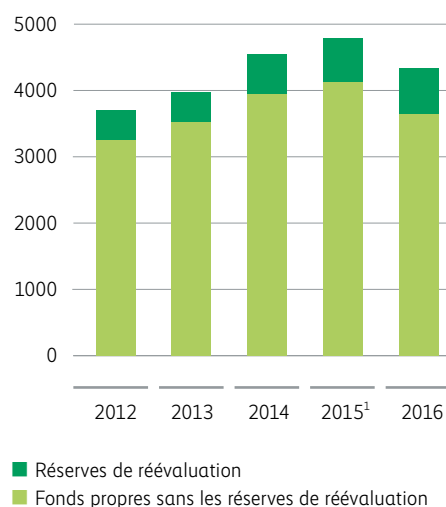
Fonds propres et bilan

Les fonds propres consolidés ont diminué, passant de 4,789¹ à 4,338 milliards de CHF. Cette diminution s'explique par la compensation du goodwill avec les

Résultat annuel consolidé
en millions de CHF



Fonds propres consolidés
au 31.12.2016, en millions de CHF

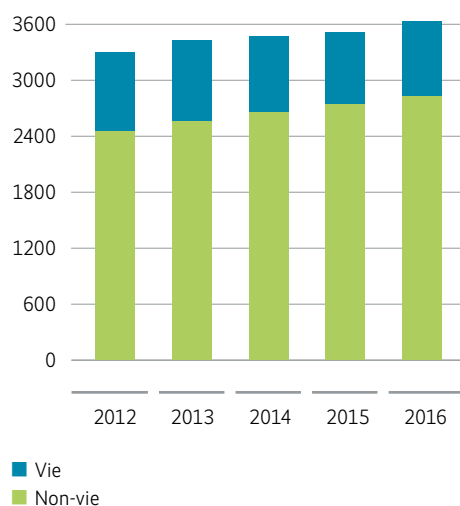


¹ L'exercice précédent, on avait comptabilisé un retraitement suite à l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec les fonds propres, au lieu de procéder à une inscription à l'actif et à l'amortissement planifié, comme précédemment.

fonds propres opérée en relation avec les acquisitions et les prises de participation effectuées durant l'exercice sous revue. Le rendement des fonds propres a atteint 9,6 % (exercice précédent: 8,2 %). Pour toutes les sociétés d'assurances du Groupe, les fonds propres éligibles sont de loin supérieurs à ceux exigés. Calculé selon un modèle interne fondé sur les principes du Test suisse de solvabilité, le quotient pour le Groupe est supérieur à 300 %. La somme du bilan s'est accrue à 17,944 milliards de CHF, contre 17,867¹ milliards au 31 décembre 2015.

Les placements de capitaux représentent 95,0 % des actifs du Groupe (exercice précédent: 95,5 %). Ils sont constitués en majeure partie de titres à revenu fixe, à hauteur de 7,467 milliards de CHF (exercice précédent: 8,072 milliards).

Primes brutes
en millions de CHF



Ces titres sont portés au bilan selon la méthode de l'amortissement des coûts, sauf en cas d'intention de vente anticipée ou de doute quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser. Les provisions techniques ont, comme d'habitude, été dotées avec prévoyance.

Affaires techniques non-vie

Dans les affaires non-vie, le volume des primes brutes a progressé à 2,827 milliards de CHF, contre 2,743 milliards l'exercice précédent. Cette croissance de 3,1 % résulte du fort apport persistant d'affaires nouvelles et de la stabilité du taux de sortie. Elle dépasse de nouveau largement la croissance moyenne du marché, qui est de 1,1 %. Le résultat technique s'est aussi inscrit à la hausse, passant de 291,1¹ millions de CHF à 295,0 millions. Quant à la charge des sinistres, elle a augmenté de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 61,7 %. Le taux de frais est resté stable à 25,8 %. Enfin, le ratio combiné pour compte propre a légèrement augmenté à 88,9 % (exercice précédent: 88,7 %).

Opérations financières non-vie

Le résultat financier non-vie a atteint 230,5 millions de CHF (exercice précédent: 111,3 millions). Cette progression résulte de l'augmentation des produits des revalorisations et de la diminution des amortissements sur placements de capitaux.

Affaires techniques vie

Dans les affaires vie, les primes brutes se montent à 802,8 millions de CHF (exercice précédent: 774,8 millions). Cette croissance s'explique principalement par l'évolution favorable des affaires à primes annuelles en prévoyance privée. En prévoyance professionnelle, le volume des primes présente aussi une légère augmentation par rapport à l'exercice précédent. Le résultat technique a reculé, passant de -89,4 millions de CHF à -107,2 millions. Il inclut les parts aux excédents versées aux assurés à hauteur de 43,7 millions de CHF. Le taux de frais pour compte propre s'est amélioré à 15,5 % (exercice précédent: 16,1 %).

Opérations financières vie

Dans les affaires vie, le résultat financier a progressé à 143,0 millions de CHF (exercice précédent: 123,6 millions). Cette amélioration s'explique notamment par l'augmentation des bénéfices résultant de la réalisation de placements de capitaux ainsi que par la diminution des amortissements sur ces placements.

¹ L'exercice précédent, on avait comptabilisé un retraitement suite à l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec les fonds propres, au lieu de procéder à une inscription à l'actif et à l'amortissement planifié, comme précédemment.

Chiffres clés non-vie

en millions de CHF	2016	2015 ¹	Variation en %
Primes brutes	2 827,0	2 742,7	+3,1
Primes acquises pour compte propre	2 655,6	2 575,6	+3,1
Charges de sinistres pour compte propre	-1 639,8	-1 586,2	-3,4
Provisions techniques pour compte propre	5 367,5	5 214,8	+2,9
– Dont provisions pour sinistres	4 206,0	4 257,7	-1,2
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	363,1	304,0	+19,4
Placements de capitaux	9 458,7	9 632,6	-1,8
Résultat technique	295,0	291,1	+1,3
Résultat financier	230,5	111,3	+107,1
Résultat après impôts	411,9	353,8	+16,4
Charge de sinistres pour compte propre	61,7%	61,6%	
Taux de frais pour compte propre	25,8%	25,8%	
Taux autres frais techniques (y. c. parts excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,3%	1,3%	
Ratio combiné pour compte propre	88,9%	88,7%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

¹ Retraitement suite à l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec les fonds propres

Non-vie

Grâce au bon positionnement de nos produits, le volume des primes a encore progressé et nous avons de nouveau enregistré une croissance nettement supérieure à celle du marché. La sinistralité est légèrement inférieure à la moyenne des dix dernières années.

Le ralentissement conjoncturel provoqué par l'abandon du cours plancher du franc face à l'euro ne s'est pas encore entièrement résorbé. Si, d'un côté, l'augmentation du pouvoir d'achat des particuliers liée aux taux de change et le faible renchérissement ont eu un effet stimulant, de l'autre, le chiffre d'affaires et les investissements des entreprises ont diminué.

Positionnement et parts de marché

La Mobilière reste solidement implantée sur le marché. Durant l'exercice sous revue, ses produits bien adaptés à la demande lui ont permis d'améliorer encore sa position sur un marché des assurances pourtant très concurrentiel. Grâce aux mesures tarifaires adoptées en automne 2015, elle a renforcé en particulier son positionnement dans les affaires grand public. Quant aux clients entreprises, la coopération établie avec XL Catlin en été 2016 permet désormais à la Mobilière de les accompagner à l'étranger. Conformément aux prévisions, la croissance du volume des primes (3,1 %) est en léger recul par rapport à l'exercice précédent (3,3 %). Nous avons cependant de nouveau nettement dépassé la croissance moyenne du marché non-vie (1,1 %). Comme lors des exercices précédents, ce résultat s'explique surtout par le volume des nouvelles affaires et par un taux de sortie stable.

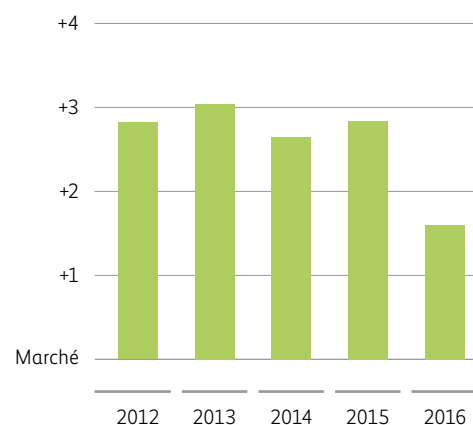
Le reporting des primes 2016 de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) montre que nos parts de marché ont encore progressé, en particulier dans les branches véhicules à moteur, responsabilité civile, personnes et choses. Notre part de marché globale s'est ainsi accrue à 18,5 %. Dans l'assurance de choses, nous avons consolidé notre première place en nous assurant une part de marché de 29,3 %. Nous faisons également partie du peloton de tête – avec des parts de marché nettement supérieures à 10 % – dans tous les autres secteurs, hormis les branches accessoires (bateaux, aéronefs, transport et crédit).

Les raisons de notre succès

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière est depuis toujours synonyme de confiance, fiabilité, constance et proximité. C'est sur ces valeurs que reposent la progression continue du volume des primes et notre excellente position sur le marché. Proches des clients, nos 79 agences générales se distinguent par leurs vastes compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres. Elles disposent de collaborateurs bien formés et motivés, qui assurent un suivi complet et personnalisé des clients sur plus de 160 sites. Depuis des années, nous affichons le taux de satisfaction clientèle le plus élevé du marché en matière de règlement des sinistres. Nos produits présentent un bon rapport prix/prestations, évoluent en permanence et répondent aux attentes des clients, grâce notamment à la pertinence de nos modèles de prix et à nos systèmes modernes de développement de produits et de gestion des contrats. Les uns et les autres nous permettent d'adapter nos tarifs et nos prestations à l'évolution du marché rapidement, efficacement et de manière différenciée.

Croissance par rapport au marché

Affaires non-vie (différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

Ristournes du Fonds d'excédents

Fidèle aux principes de la coopérative, la Mobilière fait participer ses clients à ses bons résultats. Jusqu'au 30 juin 2016, ce sont les clients de l'assurance ménage et bâtiment qui ont bénéficié d'une réduction de primes de 20 %. Nous avons ainsi redistribué environ 144 millions de CHF à nos assurés. Depuis juillet 2016, c'est au tour des clients des assurances véhicules et entreprises de profiter d'une réduction de 10 %, ce qui représente une ristourne de quelque 155 millions de CHF.

Secteurs d'affaires et produits

Le volume des primes s'est accru dans tous les secteurs d'affaires stratégiques, notamment dans ceux relevant du segment des particuliers, qui sont à l'origine de plus de la moitié de la croissance totale. L'assurance véhicules à moteur a de nouveau joué les premiers rôles. Relevons que s'il s'est poursuivi, le ralentissement de la croissance de cette assurance a été atténué par les mesures tarifaires adoptées en 2015. Le recul des recettes des affaires de renouvellement a été partiellement compensé par la progression des nouvelles affaires. Les résultats des assurances ménage et protection juridique se sont inscrits dans la continuité, avec des taux de croissance légèrement inférieurs à ceux de l'exercice précédent. Les taux de sortie sont stables dans ces trois secteurs d'affaires.

Dans le segment des entreprises, la croissance du volume des primes résulte surtout des assurances pour PME et en particulier des assurances de personnes, qui présentent une nette augmentation des recettes provenant des nouvelles affaires et des affaires de remplacement. Nous avons en effet conclu plus d'affaires importantes et pu augmenter les primes dans les affaires de remplacement. Dans le secteur d'affaires des moyennes et grandes entreprises, le volume des primes a aussi progressé, grâce à la croissance des nouvelles affaires et des affaires de remplacement et à la diminution des sorties.

Innovations et optimisation des processus

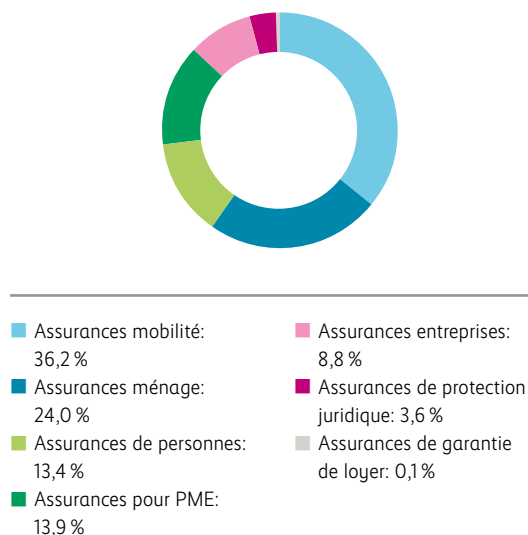
Nous voulons proposer à nos clients des produits et services de premier ordre, offrant un bon rapport prix/prestations. Or, les assurances ne sont pas des produits physiques, mais consistent en une promesse de prestation. Il s'ensuit que s'ils sont relativement contenus en phase de développement, les coûts augmentent nettement après la vente, autrement dit en cas de

sinistre. Nos produits ne sont pas renouvelés ou remplacés à intervalles prédéfinis, mais sont remaniés, adaptés et développés en permanence, sur la base de comparatifs de marché et en fonction de l'évolution des besoins des clients.

Nous travaillons en outre au développement des prochaines générations de produits en y intégrant des technologies numériques de pointe, axées sur les nouveaux besoins et comportements des utilisateurs ainsi que sur la demande croissante de couvertures et de tarifs basés sur les risques individuels. Nous examinons aussi les possibilités de numérisation du processus de souscription, notamment celles résultant de l'informatique cognitive. Enfin, nous nous servons des technologies de communication mobile pour optimiser nos processus dans divers domaines: conseil risques, enregistrement des sinistres et expertises.

En automne 2016, nous avons lancé un nouveau concept de couverture des sinistres dus à des tremblements de terre, en veillant à rester fidèles à notre philosophie de liquidation rapide et simple des sinistres. Unique en Suisse, cette assurance est destinée aux particuliers et aux PME. La couverture de base pour biens mobiliers et bâtiments – qui comporte plusieurs variantes de franchises – est conçue comme une assurance au premier risque. En cas de sinistre, elle permet au client de procéder aux achats ou aux

Portefeuille par secteur d'affaires



réparations de première urgence. Il est également possible d'étendre la couverture de base jusqu'à la valeur totale. Nous proposons en outre aux PME une solution attrayante d'assurance modulaire pour machines individuelles, qui prévoit notamment plusieurs franchises au choix par machine, qu'elle soit stationnaire ou en circulation.

Il n'est plus un jour où l'on n'entende pas parler des dangers du cyberspace, tels que virus, chevaux de Troie, hameçonnage ou rançongiciels, ce qui crée un sentiment d'insécurité croissant dans la population. Pour répondre aux besoins de protection des particuliers, nous allons lancer au printemps 2017 une offre complète de couverture financière des conséquences de cyberattaques. Nous travaillons aussi à l'élaboration d'une offre similaire pour PME et autres entreprises.

La Mobilière est la première entreprise de Suisse qui a rassemblé toutes les cartes des dangers d'inondations, de glissements de terrain et d'éboulements pour les associer à des données d'assurances dans son système d'information géographique MobiSIG. Elle a ensuite posé un autre jalon en avril 2016, avec l'affichage direct et automatique, dans son système de distribution, des zones exposées à un risque accru de dommages naturels. Les conseillers en assurances peuvent ainsi identifier précocement les clients concernés dans le processus de distribution et tenir compte de leur situation de risque spécifique dans les entretiens de conseil. Nous associons en outre de plus en plus étroitement MobiSIG au processus de distribution à des fins d'analyse du potentiel du marché.

Pour de plus amples informations sur le développement de nos produits et systèmes et de notre nouvelle plateforme de sinistres, voir le chapitre «Evolution stratégique des affaires», page 11.

Evolution des sinistres

La sinistralité enregistrée en 2016 se situe légèrement sous la moyenne, avec un ratio sinistres à primes de 61,7 % (exercice précédent: 61,6 %). En comparaison pluriannuelle, nous avons enregistré une charge de sinistres pour dommages naturels relativement favorable, malgré l'augmentation des sinistres dus aux intempéries au deuxième trimestre. Notre modèle de réassurance a par ailleurs de nouveau fait ses preuves à l'occasion de plusieurs grands sinistres.

Filiales

Mobi24 Call-Service-Center SA fournit des prestations d'assistance et de centre de contact, assistant les clients de la Mobilière et des clients tiers jour et nuit. La nouvelle augmentation des appels, des cas d'assistance et des tâches de soutien en 2016 met en évidence le besoin sans cesse croissant des clients de pouvoir accéder à un service 24 h sur 24. Les services fournis en dehors des heures d'ouverture des agences générales sont continuellement étoffés et proposés sur différents canaux de communication.

Protekta Assurance de protection juridique SA affiche une progression réjouissante de 6,0 % de son volume des primes (exercice précédent: 6,3 %). Reposant sur une offre de produits adaptée à la demande, avec notamment la prestation complémentaire *JurLine*, cette croissance situe au niveau du marché global.

XpertCenter SA fournit à la Mobilière, mais aussi à des clients tiers, des prestations dans les domaines suivants: expertises automobiles, commerce d'épaves, recours (actifs et passifs), lutte contre la fraude à l'assurance et règlement des sinistres avec lien d'extranéité. La société fournit aussi des prestations traditionnelles de règlement des sinistres à des clients tiers et, depuis 2016, des services de case management à l'ensemble du Groupe Mobilière.

Protekta Conseils-Risques-SA propose des prestations de conseil et d'assistance en gestion des risques, sécurité et prévention. Outre la Mobilière, ses clients sont des sociétés industrielles, commerciales et de services de toute la Suisse. Il lui incombe en outre de gérer la continuité de l'activité au sein du Groupe Mobilière en cas d'événement grave interne ou externe la mettant en péril (*Business Continuity Management*). Par ailleurs, les conseils risques aux PME, autrement dit les analyses de risques Sprint, sont désormais établis sous forme numérique et en un temps record à l'aide d'une application développée à cet effet. Pour de plus amples informations à ce sujet, voir le chapitre «Evolution stratégique des affaires», page 15.

Enfin, en achetant *SwissCaution SA*, la Mobilière s'est ouvert un important accès à de nouveaux clients. Fondée en 1991, *SwissCaution* est la première société d'assurances à s'être spécialisée dans la garantie locative sans dépôt bancaire. Comptant plus 180 000 clients, elle est leader de ce marché en Suisse.

Chiffres clés vie

en millions de CHF

	2016	2015	Variation en %
Primes brutes	802,8	774,8	+3,6
– Dont primes périodiques (annuelles)	645,4	627,0	+2,9
– Dont primes uniques	157,4	147,8	+6,5
Primes acquises pour compte propre	797,3	769,1	+3,7
Prestations d'assurance payées pour compte propre	-563,3	-539,2	-4,5
Charges de participation des assurés aux excédents	-43,7	-59,5	+26,6
Provisions techniques pour compte propre	5 292,0	5 050,4	+4,8
– Dont provisions pour sinistres	1 671,1	1 651,5	+1,2
– Dont réserve mathématique	3 565,7	3 344,2	+6,6
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	232,1	261,3	-11,2
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	828,4	882,5	-6,1
Placements de capitaux	6 753,7	6 555,6	+3,0
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	828,4	882,5	-6,1
Résultat technique	-107,2	-89,4	-19,9
Résultat financier	143,0	123,6	+15,7
Résultat après impôts	27,6	29,9	-7,7
Taux de frais pour compte propre	15,5 %	16,1 %	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

Vie

Le volume des primes a globalement progressé par rapport à l'exercice précédent. En prévoyance privée, les affaires d'épargne à primes périodiques affichent une nette croissance. Nous avons en outre enregistré une augmentation des prestations pour décès et invalidité.

Les taux d'intérêt en Suisse sont toujours à leur plus bas historique et se sont même situés dans la zone négative durant tout l'exercice sous revue. Suite au Brexit décidé par la population britannique fin juin 2016, leur tendance baissière à long terme s'est toutefois atténuée. De plus, après l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, ils ont montré des signes de reprise pour la première fois depuis longtemps. Leur bas niveau actuel reste cependant un défi majeur pour les assureurs vie.

Positionnement et parts de marché

En juillet 2016, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) annonçait une baisse des taux d'intérêt techniques de la prévoyance privée: le taux d'intérêt garanti maximal devait passer de 0,75 % à 0,25 % pour les primes périodiques et de 0,5 % à 0,05 % pour les primes uniques avec effet au 1^{er} janvier 2017 au plus tard. Suite à cette annonce, nous avons décidé de suspendre la vente des traditionnelles assurances mixtes avec prime unique, des rentes viagères et des assurances épargne avec capital garanti pour enfants à partir du 1^{er} décembre 2016.

En prévoyance privée, nous sommes parvenus à développer les affaires d'assurance épargne à primes périodiques conformément à notre stratégie, grâce à notre produit avec participation au rendement transparente. De plus, nous sommes toujours leader de l'assurance risque décès, avec une part de marché dépassant 24 %.

En prévoyance professionnelle, nous avons réussi, sur un marché toujours aussi disputé et globalement en recul, à préserver notre position de numéro un de la réassurance des risques d'institutions de prévoyance. Grâce à l'acquisition de Trianon SA début de 2016, nous avons élargi notre offre avec des services de gestion des ressources humaines, en particulier de gestion des salaires et des absences. De plus, depuis début 2017, nous mettons à la disposition de nos agences générales une nouvelle solution de prévoyance baptisée «Caisse commune LPP Mobilière». Misant sur la flexibilité, cette nouvelle solution se décline en plusieurs variantes laissées au choix du client. Cette offre est efficacement soutenue par un portail en ligne innovant développé par Trianon.

Les raisons de notre succès

Nos produits pour particuliers séduisent par leur simplicité. Jouissant d'une très bonne réputation, la Mobilière est bien implantée sur le marché grâce à son organisation décentralisée. Elle possède en outre un vaste portefeuille de clients non-vie offrant un important potentiel de vente croisée. Enfin, en prévoyance professionnelle, nous affichons depuis des années dans les affaires collectives une quote-part légale supérieure non seulement au minimum prescrit par la loi, mais aussi à la moyenne du marché.

Des excédents pour nos clients

Le résultat technique est net des participations aux excédents destinées aux assurés, qui ont atteint 43,7 millions de CHF. Dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale, 95 % des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions.

Prévoyance privée

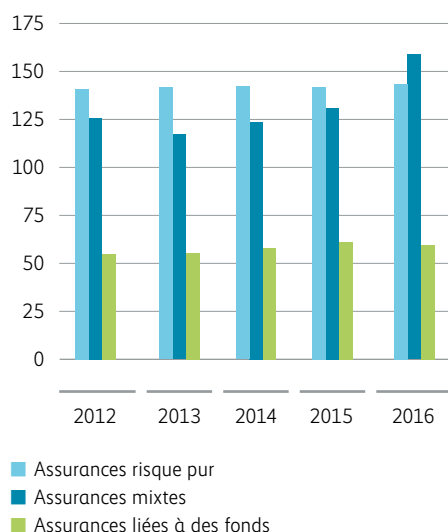
Durant l'exercice sous revue, conformément à notre stratégie, nous avons de nouveau enregistré une forte croissance dépassant celle du marché. Nous avons ainsi conforté notre position de leader de l'assurance vie risque et sensiblement augmenté notre part de marché dans l'assurance épargne. Notre part de marché dans les nouvelles affaires d'assurances individuelles de capital a atteint environ 14 %.

Depuis début 2016, nous séparons, dans nos produits de prévoyance, la partie épargne de celle des risques biométriques décès et incapacité de gain. Le client paie donc une prime d'épargne qui est affectée exclusivement à la réalisation de son objectif d'épargne, les risques décès et incapacité de gain n'étant intégrés à la police que s'il le souhaite.

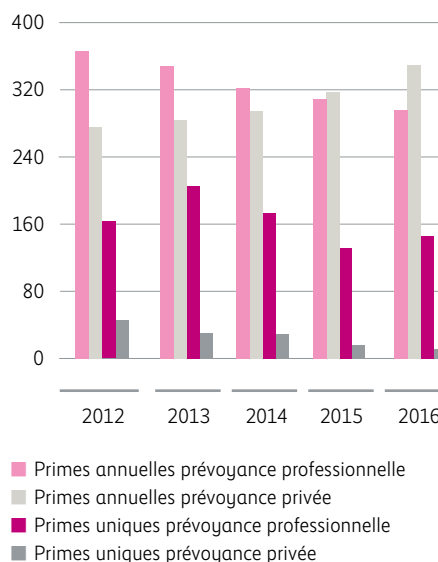
La prime correspondante est alors présentée séparément et n'a pas d'influence sur le rendement de l'assurance épargne. Outre qu'il en résulte une transparence accrue, cela nous permet de proposer au client une solution de prévoyance sur mesure, parfaitement adaptée à ses besoins. Cette approche se révèle payante puisqu'elle s'est traduite, d'un côté, par une nouvelle progression des ventes d'assurances risque décès et, de l'autre, par une stabilisation à un niveau très élevé des ventes d'assurances incapacité de gain.

En raison de la forte volatilité des marchés des capitaux, il existe un important besoin de sécurité dans les affaires d'assurances épargne. Le produit avec participation au rendement transparente que nous avons lancé au printemps 2015 répond idéalement à ce besoin, comme en témoigne sa contribution décisive à notre forte croissance dans le domaine de la prévoyance privée. Les affaires d'assurances vie liées à des fonds de placement continuent au contraire à reculer. Quant aux assurances avec prime unique, la demande a pratiquement disparu dans le contexte actuel. Le droit de timbre fédéral de 2,5 % adopté dans les années 90, lorsque les taux d'intérêt étaient élevés, pèse aujourd'hui lourdement sur ce produit.

Primes brutes en prévoyance privée
en millions de CHF



Primes brutes en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle
en millions de CHF



Prévoyance professionnelle

En 2016, le volume des primes annuelles a reculé par rapport à l'exercice précédent. Les affaires avec prime unique ont en revanche progressé, du fait de l'augmentation aussi bien des rachats de rentes vieillesse que des avoirs de vieillesse destinés à financer des rentes de survivants. Au final, le volume des primes s'est inscrit en légère hausse. Le renouvellement des contrats arrivant à expiration a été un succès. Avec nos contrats de conception modulaire, nous allons au-devant des souhaits des clients, qui réclament aujourd'hui plus de flexibilité et une adaptation des prestations d'assurance à l'évolution des risques de l'existence.

En octobre 2016, nous avons annoncé l'acquisition de Treconta SA, société spécialisée dans la gestion de caisses de pension ayant son siège à Münsingen (BE). La transaction vise à encore renforcer nos activités dans le domaine de la prévoyance professionnelle. L'entreprise sera intégrée à Trianon SA début 2017 et opérera sous ce nom.

Canaux de distribution

En 2016, en prévoyance privée, les agences générales sont parvenues à faire progresser les nouvelles affaires de 9 %. Elles étaient en outre, comme en 2015, à l'origine de l'essentiel de la croissance très réjouissante du volume des contrats à primes périodiques.

Produits et innovations

Durant l'exercice sous revue, nous avons lancé plusieurs nouveautés dans le secteur des assurances invalidité et incapacité de gain. Soucieux de proposer à nos clients des couvertures sur mesure, nous avons défini toute une série d'options, notamment une rente différée, une rente de courte durée, un capital de soutien en cas de maladie grave d'un enfant ou encore un service personnalisé d'aide et de conseil.

Prestations

Dans le segment des particuliers, les charges de sinistres décès ont augmenté par rapport à l'exercice précédent. Quant aux prestations pour invalidité, même si elles ont nettement augmenté, leur niveau est resté relativement peu élevé. En prévoyance professionnelle, les charges de sinistres décès se sont inscrites à la hausse. Les charges pour incapacité de gain ont légèrement augmenté, le nombre de réactivations de personnes invalides ayant baissé. Les charges pour nouveaux cas d'invalidité ont légèrement augmenté.

Trianon

Dans un environnement économique difficile, marqué par une pression croissante sur les prix et par des mesures de restructuration chez des clients de première importance, Trianon SA a connu une évolution positive de ses affaires depuis son rachat par la Mobilière. Son chiffre d'affaires s'est fortement accru en particulier dans le domaine de la gestion technique d'institutions de prévoyance, grâce à l'acquisition d'un gros mandat de gestion opérationnelle et administrative d'une fondation autonome ainsi qu'à l'augmentation régulière du volume des affaires de la fondation collective Trianon. La gestion des salaires et des assurances affiche aussi une légère progression, malgré le nouveau recul des effectifs des clients. Trianon continuera à opérer en tant qu'entreprise autonome.

Placement de la fortune

En 2016, l'économie mondiale a connu une croissance modérée. Subissant les effets de divers impondérables, les marchés financiers se sont montrés très volatils. Dans ce contexte, nous avons réalisé un très bon résultat des placements.

Environnement

En 2016, les marchés financiers internationaux ont été marqués par divers événements politiques et économiques extraordinaires, qui ont entraîné de fortes fluctuations dans les différentes catégories de placement. La volatilité des marchés est cependant rapidement retombée en raison de la faiblesse record des taux d'intérêt, conséquence du maintien de leur politique monétaire expansionniste par les banques centrales. Même si l'économie mondiale est en phase de reprise, la croissance reste fragile. Elle a pour moteur les Etats-Unis, où la conjoncture a retrouvé un certain tonus au cours du second semestre. En Suisse, le choc du franc fort a été absorbé avec une étonnante rapidité, mais la situation n'en reste pas moins difficile pour les exportateurs.

Dès le début de l'exercice sous revue, le ralentissement de la croissance en Chine a soulevé de vives inquiétudes. De plus, la forte dévalorisation du yuan, surtout face au dollar, accentuait encore les craintes des marchés en raison du recul des exportations qui pouvait en résulter. Dans les semaines qui ont suivi, les marchés des actions ont alors perdu jusqu'à 15 % et sont ensuite restés très nerveux et disparates. Fin juin 2016, le résultat positif inattendu du référendum sur le Brexit, au Royaume-Uni, a provoqué un bref minikrach sur les marchés. La livre britannique chutait à son plus bas niveau depuis de nombreuses années, continuant ensuite à perdre du terrain. La reprise des marchés des actions ne s'est toutefois pas fait attendre, même si, à l'approche de l'élection présidentielle américaine, divers secteurs actionnaires étaient à la peine. Ce fut le cas par exemple de la pharma, où les marchés redoutaient un durcissement de la réglementation des prix en cas d'élection d'Hillary Clinton. L'élection surprise de Donald Trump a donc provoqué un petit séisme. En une seule journée de négoce, les marchés des actions perdaient près de 4 %, pour se reprendre immédiatement et verser ensuite dans une certaine euphorie. Donald Trump était soudainement perçu comme une promesse à la fois de croissance et de

déréglementation. Il s'en est suivi une nette reprise des taux d'intérêt, surtout à long terme, une progression des marchés des actions, une hausse du dollar et une baisse du cours de l'or. Enfin, les promesses de Donald Trump en matière de programmes d'infrastructures ont eu un effet haussier sur les cours des matières premières.

Pour ce qui est des immobilisations corporelles, l'exercice sous revue s'est révélé plus difficile que le précédent, même si le tableau est hétérogène. Les immeubles et l'or ont produit de bons rendements, alors que la performance des placements en actions présente de fortes disparités régionales: d'un côté, soutenues par l'attitude hésitante de la Réserve fédérale en matière de relèvement des taux d'intérêt, les actions américaines ont connu une progression supérieure à la moyenne; de l'autre, les titres européens et suisses ont reculé. Le recul en Suisse est à mettre en relation, notamment, avec l'évolution des poids lourds défensifs comme Nestlé, Novartis et Roche dans l'indice des actions. Enfin, après un exercice 2015 très faible, les placements dans les pays émergents se sont repris, dans le sillage des actions américaines.

Stratégie de placement et résultat des placements

Les titres à revenu fixe ont réalisé une bonne performance, malgré la hausse des taux d'intérêt en fin d'exercice. Les emprunts à long terme ont bénéficié du recul des taux à l'échelle mondiale et les obligations d'entreprises de la stabilité des spreads de crédit. Nous avons mis la hausse des taux en fin d'exercice à profit pour effectuer des achats à longue échéance. De plus, tant que les banques centrales européennes investissent massivement dans les emprunts d'entreprises, nous pouvons rester optimistes vis-à-vis de cette catégorie de placement. En 2016, le paiement d'amendes et le recul de leurs fonds propres ont mis les débiteurs financiers issus du secteur des banques d'investissement sous pression. Dans la catégorie des placements obligataires, nous n'investissons toutefois que dans des banques universelles. La plupart de nos placements sont opérés dans des emprunts d'entre-

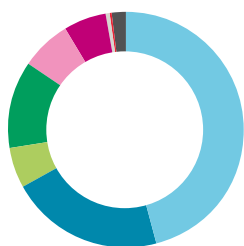
prises de première qualité, dans le monde entier, ainsi que dans des lettres de gage suisses.

Nous avons profité du recul des marchés financiers qui a suivi l'approbation du Brexit pour acheter des actions. La légère hausse des taux d'intérêt et l'élection présidentielle américaine ont modifié la donne sur les marchés des actions, nuisant à notre performance pour l'exercice sous revue. En raison des espoirs naissants de reprise conjoncturelle, les actions plus cycliques et les actions financières ont retrouvé peu à peu la faveur des investisseurs. Nous n'investissons toutefois pas dans des titres financiers. Après huit ans de valorisation supérieure à la moyenne, les actions de qualité tendaient à être de plus en plus fréquemment liquidées. L'élection de Donald Trump a encore accéléré cette tendance.

La faiblesse persistante des taux d'intérêt et l'inflation des cours des actions provoquée par les banques centrales ont rendu difficile la recherche de placements rentables à des prix raisonnables. Les taux d'intérêt négatifs ont en outre occasionné des coûts supplémentaires et grevé d'autant le résultat des placements.

Répartition du portefeuille au 31.12.2016

Entre parenthèses: pourcentage de l'exercice précédent¹



Obligations: 46,1 % (49,9 %)	Hypothèques: 6,8 % (4,3 %)
Actions et parts de fonds y c. immeubles: 20,9 % (20,0 %)	Prêts: 6,0 % (5,3 %)
Placements alternatifs y c. or: 5,6 % (5,1 %)	Organisations associées: 0,5 % (0,1 %)
Placements immobiliers: 12,0 % (11,5 %)	Participations non consolidées: 0,3 % (0,3 %)
	Autres placements de capitaux: 1,8 % (3,6 %)

¹ Retraitement: en relation avec l'achat de nouvelles organisations associées, une participation existante a été reclassée à partir des placements alternatifs.

En 2016, nous avons continué à opérer des investissements, avec notamment l'achat d'un terrain à bâtir à Nyon, où nous allons ériger quatre immeubles comptant quelque 80 appartements au total. Les travaux ont déjà commencé. Nos autres projets de construction ont également bien avancé. Nous avons mis 18 appartements en exploitation à Reinach (AG) et les travaux de rénovation des immeubles de notre portefeuille ont visiblement progressé. La part de l'immobilier va encore augmenter, surtout indirectement par le biais du MobiFonds Swiss Property, dans lequel le Groupe Mobilière a investi des sommes importantes. De plus, quelque 200 appartements ainsi que 2600 m² de surfaces administratives et commerciales sont en cours de construction ou de planification, pour un total d'environ 64,1 millions de CHF. La valeur de marché du portefeuille immobilier s'est accrue à 1,950 milliard de CHF (exercice précédent: 1,858 milliard). Le cash-flow a atteint 66,4 millions de CHF (exercice précédent: 61,3 millions). Compte tenu également de la variation de valeur positive de 2,5 % (exercice précédent: 4,4 %), nous avons de nouveau réalisé une très bonne performance de 6,0 % (exercice précédent: 7,8 %).

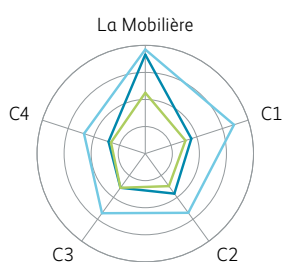
Au final, le résultat financier s'établit à 373,5 millions de CHF (exercice précédent: 234,9 millions). Les produits des placements ont atteint 503,4 millions de CHF (exercice précédent: 429,2 millions), pour des charges de placements de 106,2 millions (exercice précédent: 190,2 millions) et des charges relevant des autres résultats pour un montant de 23,8 millions (exercice précédent: 4,1 millions). Ce bon résultat des placements s'explique principalement par les produits des titres, à 192,8 millions de CHF (exercice précédent: 189,4 millions) et les produits des immeubles de 82,6 millions (exercice précédent: 78,9 millions). En outre, nous avons réalisé des plus-values sur ventes (surtout actions, fonds d'actions et obligations) pour 133,2 millions (exercice précédent: 119,5 millions) et procédé à des revalorisations principalement sur la part en or, pour 54,9 millions de CHF (exercice précédent: 10,3 millions). Les charges des placements, avec des amortissements de 30,2 millions de CHF (exercice précédent: 111,2 millions) et des pertes sur ventes de 36,5 millions (exercice précédent: 45,4 millions) ont nettement baissé. Basé sur une valeur comptable moyenne de 16,200 milliards de CHF, le rendement des placements a atteint 2,3 % (exercice précédent: 1,5 %). La performance s'est élevée à 2,2 % (exercice précédent: 2,3 %).

Gestion des marques, publicité et sponsoring

La marque Mobilière est une marque forte, inspirant la confiance et la sympathie. La réalisation du projet «Brand Refresh» a permis de jeter les bases de son passage à l'ère du numérique. Le sport et la culture restent au cœur de nos multiples activités de sponsoring.

Frais, sympathique et tourné vers l'avenir: tel est le nouveau visuel de marque de la Mobilière. Le but de sa modernisation était de l'adapter avec ménagement à l'esprit du temps, en particulier au monde numérique, et de renforcer notre marque faîtière. Le coup d'envoi de la réalisation du projet «Brand Refresh» a été donné au printemps 2016, et nous pouvons affirmer aujourd'hui que notre nouveau visuel de marque a reçu un très bon accueil, tant dans l'entreprise qu'auprès du public. Grâce à lui, notre visibilité s'est nettement améliorée, notamment dans les médias numériques. Avec ce nouveau visuel, la Mobilière confirme être un partenaire de confiance, en phase avec son époque et prêt à relever les défis de l'ère du numérique.

Réputation par rapport à la concurrence
GfK Business Reflector 2016 (C1 – C4: concurrents)



En ce qui concerne les assurances, au moins 400 personnes ont été interrogées par entreprise.

Portail de la marque

En relation avec le projet «Brand Refresh», la Mobilière a conçu un portail web dédié à la marque, sur lequel toutes les informations importantes concernant cette dernière sont à la disposition des collaborateurs et des partenaires externes. Le but est de garantir que la compréhension de la marque, qui est emblématique de l'identité de l'entreprise, soit conforme à sa nouvelle définition. Le portail met également à la disposition de ses utilisateurs les nouveaux logos et univers visuel de la Mobilière, ainsi que des modèles d'annonces pour la publicité locale des agences générales.

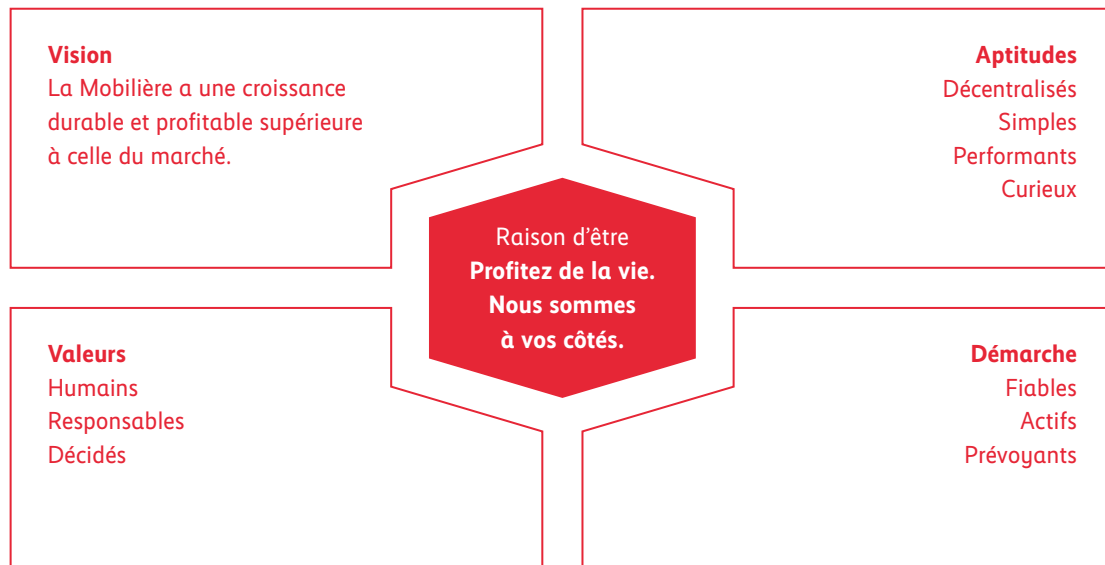
Réputation de l'entreprise

La réputation d'une entreprise est un facteur clé de son succès. En 2016, l'institut d'étude des marchés GfK a de nouveau réalisé une enquête sur la réputation de 104 entreprises suisses de quinze branches. Occupant le 21^e rang du classement général, la Mobilière est une fois de plus en tête de la catégorie des assureurs choses et vie. Elle obtient aussi les meilleures notes en matière d'appréciation rationnelle et émotionnelle, ainsi que de durabilité. La branche des assurances charge en outre régulièrement GfK de mener des enquêtes de notoriété des marques. Comme les précédentes, l'enquête de 2016 place la Mobilière dans le peloton de tête des assureurs suisses: plus de 95 % des sondés en connaissent au moins le nom.

L'assureur choses inspirant le plus confiance

Grâce à la mise en œuvre cohérente et à la communication efficace de notre modèle de marque, nous avons encore consolidé notre position de marque inspirant le plus confiance en Suisse. La proximité avec la clientèle, notre organisation décentralisée, la simplicité du règlement des sinistres et notre base coopérative sont des valeurs essentielles aux yeux de la Mobilière, et qui séduisent en outre toujours autant les clients. En 2016, la Mobilière a de nouveau décroché le *Most Trusted Brand Award*, restant ainsi l'assureur choses

Le modèle de la marque Mobilière



qui inspire la plus grande confiance. Enfin, selon l'étude *Best Swiss Brands* de l'agence Interbrand, elle figure toujours parmi les 50 marques de Suisse dont la valeur est la plus élevée.

Satisfaction des clients

Plusieurs études montrent que les clients sont très satisfaits des prestations de la Mobilière. Pour plus d'informations à ce sujet, voir le chapitre « Clients, produits d'assurance et prestations de service », page 87. La combinaison harmonieuse des accès hors ligne et en ligne ainsi que la constance de l'expérience client sont des facteurs essentiels de satisfaction des clients.

Fidélité des clients

Depuis plus de dix ans, le cabinet international de conseil en gestion «Bain & Company» réalise une étude nommée *Customer Behavior and Loyalty in Insurance*, par laquelle il mesure la fidélité des clients dans toutes les branches d'assurance, dans plusieurs pays, et en rend compte à l'aide de son indicateur *Net Promoter Score (NPS®)*. En 2016, il a pour la première fois interrogé 4500 clients de grandes assurances suisses: la Mobilière a obtenu de loin le meilleur NPS des assureurs choses.

L'assureur suisse à visage humain – y compris à l'ère du numérique

Nous mettons l'accent sur une expérience client constante, basée sur le contact direct, sur les relations personnelles et sur des processus simples, que ce soit hors ligne ou en ligne. Nos clients achètent des légumes dans leur magasin de quartier, puis commandent des vêtements ou un bon polar sur le Net. Tantôt hors ligne, tantôt en ligne, ils ont le choix et en profitent au gré de leur humeur et de leurs envies. Ce choix, ils veulent aussi l'avoir dans le domaine des assurances et décider eux-mêmes comment communiquer avec nous: aujourd'hui par téléphone, demain par courrier électronique et après-demain directement au guichet de leur agence générale.

En 2016, afin d'offrir le meilleur service et la meilleure expérience client dans le monde numérique également, nous avons lancé plusieurs services électroniques et entièrement revu notre site web. Désormais, sur mobiliere.ch, les clients trouvent des informations complètes sur tous nos produits et peuvent, en cas d'intérêt, faire des calculs de primes, demander une offre et, s'ils le souhaitent, conclure immédiatement la police. S'ils ont des questions, ils peuvent

dialoguer en ligne avec des collaborateurs de Mobi24 ou s'adresser d'un clic de souris à l'agence générale locale. Les sites web des agences générales ont aussi été revus et complétés par des informations régionales ainsi que par les profils des collaborateurs de l'agence.

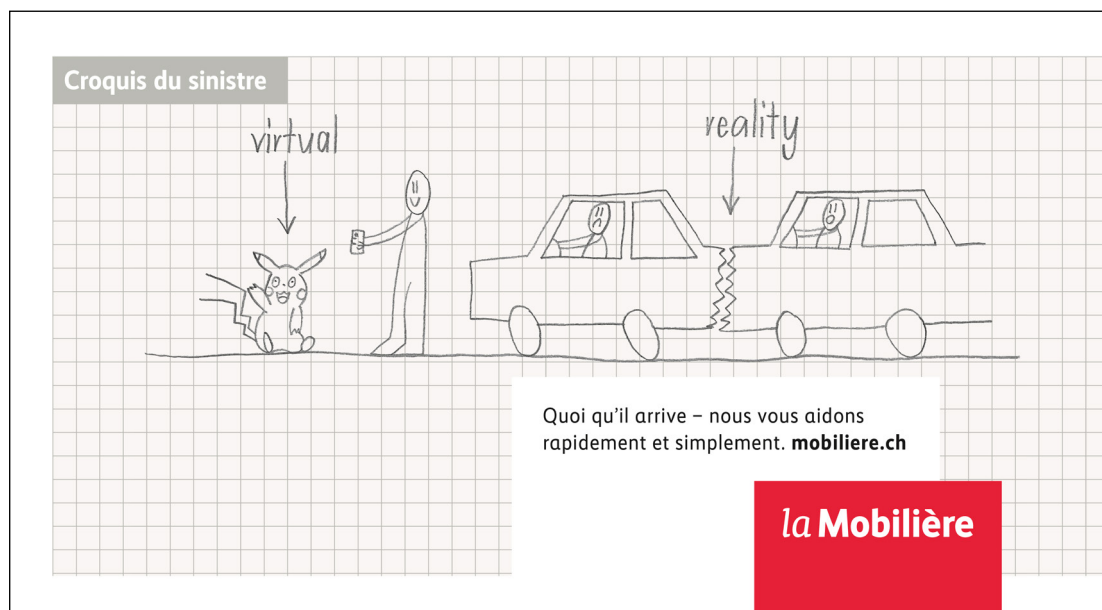
Quant à notre nouveau portail client, il permet aux particuliers et aux entreprises dont nous assurons directement le suivi d'accéder en ligne à leurs contrats, documents et décomptes. Les clients entreprises peuvent également nous transmettre leurs données salariales par voie électronique, simplement et rapidement. Pour garantir la sécurité des données, l'accès au portail est protégé par un mot de passe (login). Par ailleurs, avec la nouvelle application mobile Mobilière, nous sommes à la disposition de nos clients 24 heures sur 24 en cas d'urgence. Ils peuvent par exemple s'en servir pour déclarer un sinistre et nous envoyer une photo de ce dernier. L'application leur permet aussi d'accéder à tout moment aux principales informations concernant leurs polices. S'ils le souhaitent, les clients que nous suivons directement peuvent en outre renoncer aux factures papier et opter pour l'e-facture. Tous nos accès et services électroniques sont en développement permanent. Pour rester l'assureur à visage humain privilégiant la simplicité même à l'ère du numérique, nous voulons non seulement remplir,

mais encore dépasser les attentes de nos clients. Notre secret pour leur garantir la meilleure expérience client possible est de toujours considérer les processus et les interactions qui les concernent directement de leur point de vue.

Campagnes publicitaires

Depuis des années, le paquet-cadeau blanc orné d'un ruban rouge illustre symboliquement le fait que la Mobilière, grâce à sa base coopérative, fait participer ses clients à ses bons résultats. En 2016, le message a été rehaussé d'un trait d'humour soulignant que ces ristournes du Fonds d'excédents sont loin d'être la norme dans le secteur de l'assurance: le spot de la campagne met en parallèle le plaisir des clients de la Mobilière, qui profitent de la ristourne, et la déconvenue des autres, qui n'ont pas droit à un tel cadeau.

Depuis 1998, la publicité de la Mobilière s'appuie sur les fameux «croquis de sinistre» et leurs petits personnages stylisés dessinés sur du papier quadrillé, ainsi que sur les spots «Chère Mobilière ...». Même après 18 ans, les idées de nouveaux sujets sont pratiquement inépuisables. Le concept permet en outre de réagir rapidement et en souplesse aux tendances émergentes ou à l'actualité, et de mettre en œuvre un nouveau



sujet en quelques heures à peine. Ainsi, en été 2016, lorsque le jeu Pokémon Go a subitement fait la une des médias, la Mobilière a réagi dès le premier jour, publiant un croquis de sinistre spontané qui illustrait un accident provoqué par un chasseur de Pokémons.

Stratégie de sponsoring

Dans nos engagements nationaux et suprarégionaux, nous privilégions les partenariats qui renforcent la bonne image de l'entreprise. Nos activités de sponsoring ont pour objectif prioritaire de soigner les relations avec les clients existants, mais aussi d'en gagner de nouveaux. Abstraction faite des engagements culturels, nous nous concentrons sur les quatre grands sports de salle que sont le basketball, le handball, le unihockey et le volleyball. Au niveau des agences générales, le sponsoring est un important outil de consolidation de notre présence locale. Dans le même temps, nos nombreux engagements locaux et régionaux augmentent sensiblement l'impact de nos activités de sponsoring centralisées.

Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres 2016, Estavayer-le-Lac

Après Berthoud en 2013, la Mobilière était également sponsor Or de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres 2016, à Estavayer-le-Lac, qui a réuni plus de 280 000 spectateurs. Les billets étaient très convoités, si l'on en juge aux plus de 60 000 personnes qui ont pris part à notre tirage au sort de 100 cartes journalières. Le tirage au sort avait été annoncé à l'aide d'un croquis de sinistre du site de la fête. Pour amuser nos clients et les mettre dans l'ambiance de la manifestation, nous nous sommes également servis de bannières sur notre site web, d'articles sur les réseaux sociaux, d'affiches, d'annonces et d'un spot TV.

Durant le week-end de la fête, la tente de la Mobilière a accueilli près d'un millier de personnes par jour, et plus de 50 agences générales ont fait le déplacement avec leurs clients. Nos invités ont particulièrement apprécié le confortable salon qui leur était réservé au 1^{er} étage du pavillon Mobilière et qui a servi de véritable plateforme de réseautage. Le rez-de-chaussée du pavillon était ouvert au public, qui a pu s'y adonner à différentes activités. Les nombreuses réactions positives des clients et des agences générales ont clairement confirmé que la «Fédérale» est une plateforme d'échanges exceptionnelle.

Quatre sports de salle – un concept

En 2016, l'engagement de la Mobilière comme sponsor des fédérations de sports de salle – basketball, handball, unihockey et volleyball – lui a valu d'emporter le *Swiss Sponsorship Award*, dans la catégorie «sponsoring sportif». Cet engagement national est d'autant plus important qu'il permet de toucher un groupe cible de 100 000 joueurs licenciés, auxquels s'ajoutent leurs familles et leurs connaissances. Les 75 clubs de ligue nationale A en profitent, au Tessin comme en Suisse romande et en Suisse alémanique. Vu le succès de ce concept, nous avons prolongé les contrats avec les quatre fédérations concernées jusqu'à fin 2018.

Notre programme Topscore vise en outre à donner un coup de pouce supplémentaire à ces sports de salle: à chaque point marqué par le meilleur buteur de chaque club, la Mobilière alimente une «cagnotte» qu'elle verse au club en fin de saison. Cet argent sert exclusivement à la formation de la relève, une tâche qui nous tient particulièrement à cœur, comme en témoigne le fait que nous formons nous-mêmes de nombreux apprentis dans toute la Suisse.

Enfin, la Mobilière, qui est déjà le partenaire principal des équipes nationales d'unihockey depuis la saison 2007/2008, a également conclu, en novembre 2016, un partenariat en tant que sponsor principal des équipes nationales masculines de handball.

Paléo – fort engagement en Suisse romande

Un autre engagement désormais régulier est celui qui nous lie au Paléo Festival de Nyon. Cet événement musical de notoriété européenne, qui attire plus de 250 000 spectateurs, est très important, en particulier pour la Suisse romande. La forte demande de billets pour l'édition 2016 a confirmé combien il est apprécié de nos clients. La Mobilière y a de nouveau tenu un pavillon proposant diverses attractions au public et mis à la disposition des agences générales un espace *hospitality* idéal pour soigner leurs relations clients.

Zoo de Zurich: le partenariat se poursuit

La Mobilière est sponsor principal du Zoo de Zurich depuis 2012. Ce partenariat s'inscrit parfaitement dans le cadre de notre engagement en faveur de l'être humain, des animaux et de la nature, et c'est pourquoi nous l'avons prolongé jusqu'à fin 2018. Nos clients bénéficient d'un rabais de 20 % sur les billets journaliers et les abonnements annuels. En septembre 2016, lors de la journée famille de la Mobilière, plus de 2500 familles ont visité le zoo et participé aux activités qui y étaient proposées pour petits et grands.

Autres engagements

En sus des plateformes présentées ci-dessus, nous avons invité nos clients à d'autres événements et manifestations, poursuivant en particulier, dans les arts du spectacle, notre engagement auprès de «Das Zelt». Le célèbre chapiteau assure plus de 200 représentations par année dans toute la Suisse. Grâce à sa forte présence sur site, la Mobilière se profile non seulement auprès des quelque 2000 invités des agences générales, mais aussi devant les 200 000 autres spectateurs.

Nouveau programme marché Jeunes

La coopération que la Mobilière entretenait depuis plusieurs années avec *Young Swiss* (anciennement «Euro 26») a pris fin en mars 2016. Depuis octobre, nous gérons notre propre programme marché Jeunes, qui vise à renforcer notre position dans ce segment. Nous voulons en effet rajeunir notre base clientèle et générer une croissance durable dans le segment des jeunes, car c'est sur eux que repose notre avenir. Afin de les persuader d'opter pour la Mobilière, nous leur proposons des avantages pratiques, en sus de nos assurances. Notre programme se concentre sur des thématiques les concernant tout particulièrement – habitat/déménagement, mobilité et communication mobile/numérisation – et comprend des collaborations avec des partenaires de renom, comme IKEA, les CFF et Sunrise. Nous nous servons en outre d'un nouvel outil de conseil numérique réservé aux jeunes qui nous facilite énormément le traitement de ce segment de marché.

Gestion des risques

La centralisation des processus de gestion des risques permet d'identifier tous les risques essentiels à l'échelle du Groupe Mobilière, et de les recenser, surveiller et limiter systématiquement. Nous ne prenons que des risques calculés, de manière à saisir les chances qu'ils nous offrent.

Politique et stratégie de risque

Dans la politique de risque, le Conseil d'administration définit le rôle, les objectifs et les principes de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise (Enterprise Risk Management), ainsi que les compétences en la matière. Les objectifs supérieurs de la Mobilière sont la protection de la base de fonds propres nécessaires pour satisfaire les prétentions de nos clients, l'identification des profils de risque et de rendement et la préservation de la réputation du Groupe.

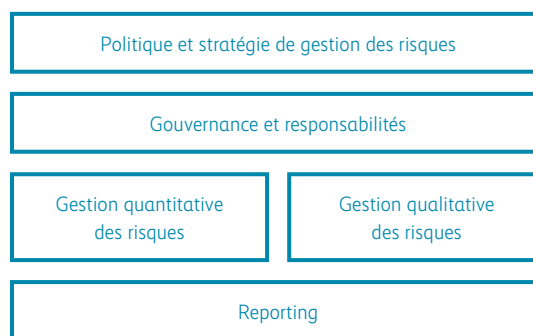
La stratégie de risque soutient la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et la concrétisation de la politique de risque. Celle-ci définit la propension au risque de la Mobilière – dont dépendent ses besoins en capital-risque – et d'autres directives qualitatives et quantitatives de pilotage des risques essentiels. Les risques auxquels la Mobilière est exposée se répartissent en plusieurs catégories: risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, de réputation, risques stratégiques et risques opérationnels.

Gouvernance et responsabilités

Par la mise en place, à l'échelle de l'entreprise, d'une gestion des risques, d'un système de contrôle interne et de fonctions de compliance, le Conseil d'administration assume sa responsabilité suprême. Il arrête les lignes directrices tant quantitatives que qualitatives de la politique de risque, pour toutes les catégories de risque, ainsi que ses concepts de mise en œuvre. En cela, il est conseillé et assisté par le Comité placements/risques, en particulier, dans le domaine des risques d'assurance, de marché et de crédit, et par le Comité d'audit dans celui des risques opérationnels et de réputation. Leur application incombe ensuite au Comité de direction. Deux commissions de gestion siégeant trimestriellement sous la conduite du responsable des finances (CFO) préparent les bases décisionnelles à l'intention du Comité de direction. La commis-

sion Stratégie ALM pilote les risques d'assurance, de marché et de crédit à l'aide du processus Asset Liability Management. Pour sa part, la commission ORM (gestion des risques opérationnels) s'occupe des risques opérationnels et de réputation. Les risques de liquidité sont pilotés directement par le Risk Committee du Comité de direction. Les risques stratégiques sont traités par le Conseil d'administration, dans le cadre des processus de révision de la stratégie et de contrôle.

Cadre de référence de la gestion des risques



En tant que fonctions centrales de contrôle de risques (2^e ligne de défense), l'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe Mobilière soutiennent le Conseil d'administration et le Comité de direction dans les questions de gestion des risques. Ils mettent à leur disposition les méthodes et instruments de pilotage des risques concernés.

Les secteurs du Comité de direction et les fonctions de support sont responsables de la mise en œuvre des processus de gestion des risques et, partant, de la gestion des risques dans leurs domaines de compétence respectifs (1^{re} ligne de défense). La révision interne et l'organe de révision externe, qui font partie

intégrante du système de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, font office de troisième ligne de défense et soutiennent le Conseil d'administration et son comité d'audit dans l'exercice de leurs responsabilités en réalisant des contrôles indépendants.

Les trois lignes de défense de l'Enterprise Risk Management

1^{re} ligne de défense: preneur de risques	Identifier et gérer les risques de son propre secteur d'attribution et mettre en œuvre les contrôles s'y rapportant
2^e ligne de défense: contrôle des risques	Mettre en œuvre un référentiel transversal de gestion des risques et mettre en œuvre un système de garde-fous (checks and balances) par rapport à la première ligne de défense
3^e ligne de défense: assurance indépendante	Fournir une assurance objective par le contrôle du référentiel de gestion des risques et la réalisation de contrôles et de rapports

Gestion quantitative et qualitative des risques

La gestion des risques consiste, d'une part, à identifier et évaluer les risques, et sur la base des résultats des analyses et évaluations, à surveiller les risques et à les piloter, et, d'autre part, à établir le reporting s'y rapportant. L'identification des risques fait appel à des méthodes appropriées et à des estimations d'experts. Les risques des différentes catégories sont évalués à l'aide de modèles quantitatifs et de méthodes qualitatives. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés à l'aide d'un modèle de risques interne reposant sur les modèles du Test suisse de solvabilité (SST) développé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Nous déterminons ainsi les besoins en capital-risque, compte tenu de la propension au risque définie par le Conseil d'administration, en utilisant également, outre nos modèles internes, les logiciels *Igloo Professional* et *Prophet ALS*. Les modèles quantitatifs sont complétés par des stress tests et des analyses de scénarios. Les méthodes qualitatives de gestion des risques nous permettent de

nous assurer que toutes les catégories de risques sont couvertes par des processus appropriés et pilotés de manière centralisée qui puissent garantir une identification, une évaluation, une surveillance et un reporting systématiques des risques.

Rapports

L'unité Gestion des risques et le Compliance Office du Groupe Mobilière rendent compte en temps utile, dans des rapports ad hoc intégrés, de la situation de la Mobilière en matière de risques et veillent à adapter leur communication à leurs divers destinataires. Ils surveillent le respect des prescriptions légales, stratégiques et de politique commerciale et créent la transparence requise en fournissant au management toutes les informations pertinentes sur l'état des risques et du capital de la Mobilière.

Risques d'assurance

Par risques d'assurance, nous entendons les risques de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas à nos attentes en matière de survenance, de montant ou de calendrier. Nous distinguons les risques d'assurance non-vie et vie. Le tableau ci-dessous présente le volume de primes par branche d'assurance.

Risques d'assurance

Volume de primes par branche

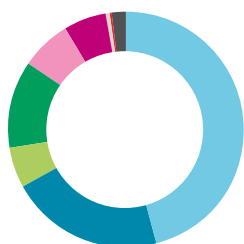
Non-vie	en millions de CHF
Assurances mobilité	1 015
Assurances ménage	673
Assurances de personnes	375
Assurances pour PME	391
Assurances entreprises	245
Assurances de protection juridique	102
Vie	en millions de CHF
Primes annuelles prévoyance professionnelle	295
Primes annuelles prévoyance privée	350
Primes uniques prévoyance professionnelle	146
Primes uniques prévoyance privée	12

Risques de marché et de crédit

Les risques de marché correspondent aux risques de pertes économiques résultant de variations des prix du marché (p. ex. actions, devises, spreads de crédit, matières premières ou biens immobiliers) ou des taux d'intérêt. Quant aux risques de crédit, ils désignent les risques de pertes économiques liés à la défaillance de contreparties, par exemple lorsqu'un débiteur de l'entreprise n'est plus à même de tenir ses engagements. Dans le bilan de la Mobilière, les risques de marché et de crédit résultent en particulier de l'allocation d'actifs.

Répartition du portefeuille au 31.12.2016

Entre parenthèses: pourcentage de l'exercice précédent¹



¹ Retraitement: en relation avec l'achat de nouvelles organisations associées, une participation existante a été reclassée à partir des placements alternatifs.

Risques opérationnels et compliance

On entend par risques opérationnels les risques de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, des personnes ou des systèmes internes ou encore à des événements extérieurs. Cette définition inclut les risques juridiques et de compliance. La gestion systématique de cette catégorie de risques par l'unité Gestion des risques Groupe Mobilière garantit que des mesures et des

contrôles sont disponibles pour limiter les risques dans les processus métier et empêcher la survenance d'événements susceptibles d'avoir de graves conséquences financières. Les risques liés au reporting financier, à la compliance ainsi qu'à l'exploitation sont gérés dans un système intégré orienté risques et aligné sur les processus métier. Les risques opérationnels essentiels du Groupe Mobilière sont pilotés et surveillés par l'unité Gestion des risques et par le Compliance Office du Groupe Mobilière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne l'éventualité qu'en raison des risques liés à ses activités commerciales, d'investissement ou de (re)financement, le Groupe Mobilière ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais des engagements de paiement échus. Pour être à même de fournir à tout moment les prestations promises, nous gérons nos liquidités de façon active et ciblée et évaluons l'état du risque de liquidité.

Risque stratégique

Le risque stratégique fait référence au risque découlant de la prise de décisions stratégiques opérationnelles erronées ou de l'incapacité à s'adapter aux changements touchant l'environnement de l'entreprise. Le Groupe Mobilière s'est doté d'un processus annuel de contrôle systématique de sa stratégie. La stratégie ainsi que les tendances et les événements sont analysés et évalués afin de garantir durablement la pérennité du Groupe Mobilière par des mesures appropriées.

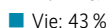
Risque de réputation

Le risque de réputation désigne le risque d'une perte d'image et, partant, d'une diminution de la valeur de l'entreprise pouvant résulter de décisions opérationnelles erronées, de comportements non professionnels, de conflits d'intérêts, de l'inobservation de lois et de règlements ou encore d'une culture de conduite et d'entreprise déficiente. Pour préserver l'excellente réputation de la Mobilière, nous agissons avec professionnalisme et en toute intégrité à tous les niveaux hiérarchiques. Les risques de réputation sont analysés principalement dans le cadre des processus (de gestion des risques) et en collaboration avec des experts.

En cas d'événement exceptionnel, la gestion de l'événement et la continuité des activités sont assurées par un dispositif central coordonné de continuité des activités s'appuyant sur la cellule de crise ainsi que sur les organisations de secours locales. Les structures concernées procèdent régulièrement à des exercices d'intervention (cellule de crise, exercices d'urgence) ou d'évacuation d'immeubles.

Notre capacité de risque mesurée selon le test suisse de solvabilité SST démontre que tant les différentes sociétés du Groupe Mobilière que le Groupe lui-même affichent de confortables taux de couverture. Calculé selon un modèle interne fondé sur les principes du SST, le quotient pour le Groupe est supérieur à 300 %.

Solvabilité II – Répartition des risques déterminants pour le capital de solvabilité requis



En raison de notre exceptionnelle dotation en fonds propres, nous recourons prioritairement à des instruments destinés non pas à se substituer de manière générale au capital-risque, mais à contenir les effets d'événements extrêmes. Le recours à ces instruments diminue dans le même temps la volatilité des rendements. Sur le plan des risques d'assurance, nous nous couvrons en particulier contre les pertes pouvant résulter de graves événements naturels ou de tremblements de terre. Enfin, nous nous protégeons contre les pertes sur placements par la couverture stratégique du risque de change lié aux placements en valeurs nominales. De plus, pour la couverture tactique, nous pouvons recourir à des instruments financiers dérivés.

La Mobilière, engagée pour la Suisse

Le bien-être de la Suisse et de ses habitants nous tient profondément à cœur. Aujourd'hui, 1,7 million d'assurés nous font confiance. La Mobilière dispose d'une solide assise financière. Cela nous permet de suivre notre propre voie, tant dans nos engagements sociétaux, qui s'inscrivent dans notre tradition mutualiste, que dans nos partenariats.

Nous apportons notre soutien à une multitude de petits et grands projets dans toutes les régions de Suisse. Mais nous ne nous contentons pas d'être un partenaire financier. Pour nous, s'engager signifie agir avec conviction et apporter une contribution active en tant qu'entreprise. Nous pouvons ainsi vivre des moments et des émotions inoubliables avec tous les partenaires et acteurs impliqués.

Dans la partie image de notre rapport, nous donnons un aperçu de nos engagements et partenariats, aussi divers que notre entreprise et ses collaborateurs.

Gottardo 2016

Une grande fête pour le projet du siècle

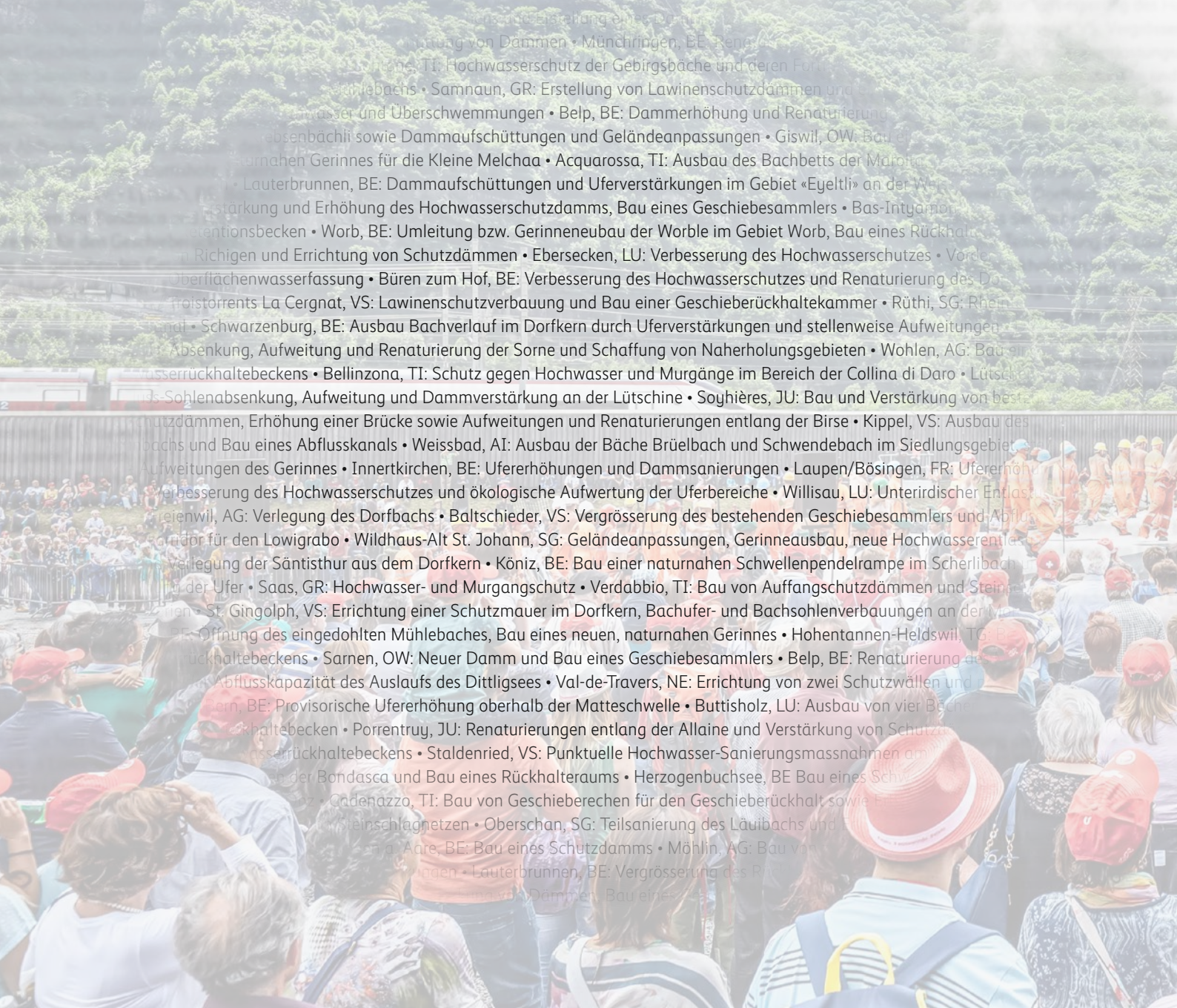




Gottardo 2016

Une grande fête pour le projet du siècle

Fruit d'une grande vision, la construction du plus long tunnel ferroviaire du monde écrit véritablement une page de l'histoire de la Suisse. De la première idée à la réalisation, ce projet est un modèle d'innovation, de persévérance et de créativité et est donc parfaitement à l'image de la détermination avec laquelle la Mobilière assume ses responsabilités à l'égard de la collectivité. À travers le soutien que nous apportons à divers projets porteurs d'avenir, nous contribuons au futur durable de la Suisse.





Fête fédérale de lutte suisse Rencontre entre tradition et modernité





Fête fédérale de lutte suisse

Rencontre entre tradition et modernité

La lutte suisse allie tradition, fair-play, authenticité et respect, autant de valeurs que nous partageons. En tant que partenaire roi de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres, nous jouons un rôle actif dans la plus grande fête populaire suisse. Ces émotions, nos agences générales les véhiculent également à travers leurs engagements dans de nombreuses fêtes régionales et cantonales de lutte suisse, renforçant ainsi leur ancrage local.

Urner Kantonales Schwingfest, Schattdorf • Eidgenössisches Schwing- und Älplerfest, Estavayer-le-Lac • Hornussergesellschaft Wädenswil • Bangerten bei Worb • Fête de la Cité, Lausanne • Aargauer Kantonal-Schwingfest, Lenzburg • Röllibützen Verein Altstätten • Eidgenössisches Frauen- und Meitlischwingfest, Siebnen • Heimatmuseum, Trubschachen • Zentralschweizerisches Jodlerfest, Schüpflheim • Schaffhauser Bio Ackerbautag 2016, Brütten • Innerschweizerisches Schwing- und Älplerfest, Einsiedeln • Weg der Blasmusik, Oberburg • Luzerner Kantonal-Schwingfest, Escholzmatte • Freilichttheater, Signau • Landwirteanlass, Neu St. Johann •

Nordwestschweizer Schwingfest, Füllinsdorf • Landwirtschafts- und Musikfest, Burgdorf • Musikgesellschaft St. Margrethen • Mittelländisches Schwingfest, Oberbalm • Stadtmusik, Altstätten • Patenschaft für Berggemeinden • Zürcher Kantonal-Schwingfest Watt-Regensdorf 2016 • Schwägalp Schwinget • Journée des agriculteurs broyards • Oberaargauisches Schwingfest 2016, Hindelbank • PerBacco! Festa della Vendemmia, Bellinzona • Schaffhauser Kantonal-Schwingfest 2016, Stetten • Guggamusig Lavaria, Altstätten • Bernisch Kantonal-Schwingfest, Meiringen Unterbach • Landjugend Kamor • Gemischter Chor Frohsinn

Seeländisches Schwingfest, Aarberg • Gotta-Wanderweg • Burghofnacht, Aeschi • Landwirtschaftsanlass Herzogenbuchsee • St. Galler Kantonal-Schwingfest, Uzwil • Berner Dragoner • Dorfgemeinschaft Lienz-Plona-Obbüchel, Lienz • Zuger Kantonal-Schwingfest, Hünenberg See • Oberländisches Schwingfest, Aeschi • Jassturnier, Bazenhaid • Männerchor Altstätten • Verein Stadtfest Bern 2016 • Guggamusik Guggigässler, Hinterforst • Rheintal-Oberländer Verbandsschwingfest 2016, Wädenswil • Buurezmorge und Landwirtschaftsanlass, Weinwanderweg, Weinfelden • Thurgauer Kantonal-Schwingverband • No e Wili-Fest



Paléo Festival Nyon

Une scène pour les stars et jeunes talents





Paléo Festival Nyon

Une scène pour les stars et jeunes talents

Le plus grand festival en plein air de Suisse offre une opportunité unique à ses visiteurs de voir sur scène des stars mondiales et de jeunes talents. La Mobilière soutient le Paléo depuis de longues années déjà en tant que sponsor principal. Nous renforçons ainsi notre présence en Suisse romande. Grâce à ce partenariat et à de nombreux autres engagements dans le domaine événementiel et culturel, nos agences générales disposent de plateformes optimales pour un suivi personnalisé des clients.

Premierenclub Konzert Theater Bern • Blue Balls Festival, Luzern • Cantabile, Chœur symphonique neuchâtelois • Western-World-Wasterkingen Chilbi, Wil • Paléo Festival, Nyon • Gartenoper Langenthal • Open Air Lumnezia, Val Lumnezia bei Degen • Jugendmusik Bülach • Lakeside Festival, Hergiswil • Venoge Festival, Penthalaz • Menuhin Festival, Gstaad • Musikschule Unterrheintal • Jazz Festival Willisau • Festival klangantrisch, Riggisberg • Musikdorf Ernen • Sommerfestspiele Murten Classics • Luzerner Kantonal-Jugendmusikfest • Meisterzyklus Bern • Soirée Jeunes Talents département de la Haute-Savoie • Kreismusiktage Rüthi • Filmfestival Locarno • Siidhang & Toni Gmür in Alpnach • Stars of Sounds Murten • Festival Goyescas 2016, Genève • Top Klassik Zürcher Oberland • Projekt Blues Rock, Widnau • Neujahrskonzert Theater Uri • Patent Ochsner Konzert,

Bellinzona Beatles Days • Berner Kammerorchester • Festival du Chant du Gros, le Noirmont • Jungfrau Music Festival, Interlaken • Kulturfestival St. Gallen • Openair-Konzert des Berner Symphonieorchesters, Bundesplatz Bern • Carmina Burana, Buchs Filmfestival • AC/DC im Stade de Suisse • Rock and Ride, Jegenstorf • Oltner Kabarett-Tage • Visions du Réel, Festival international de cinéma Nyon • Graziella Contratto, Schwyz • Open Air Schneefestival Zimmerwald • Deep&Deftig mit Oben Am Berg, Altstätten • St. Galler Tattoo • I Salonisti, Bern • Festycharme, festival de jazz, Charmey • Der Zigeunerbaron, Theater am Käfigturm • Amadeus Chor Bern • Munot Opernspiele, Schaffhausen • Gurien festival Bern • Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne • Zoom in, Festival für improvisierte Musik, Musikschule Oberrheintal • Konzert Theater Bern • Stanser Musiktage • Stars of Sounds Aarberg



Sports de salle

Les topscorers boostent la relève





Sports de salle

Les topscorers boostent la relève

Sous le label «Indoor Sports», la Mobilière soutient les quatre sports de salle – le basketball, le handball, l’uni-hockey et le volley-ball. Notre engagement le plus visible depuis quatre ans est le programme topscorer Mobilière, qui récompense les joueurs ayant récolté le plus de points. Nous soutenons ainsi la promotion de la relève dans les quelque 70 clubs de LNA. Elément essentiel dans notre société, le sport promeut des valeurs telles que l’esprit d’équipe, le fair-play et la responsabilité. Nous voulons accroître encore notre engagement à l’échelon régional et local.

BC Boncourt • Go Easy Arena • Centres équestres du Jura • Swiss Indoors Basel • Scuderia Al Piano • CSI Humlikon • EHC Adelboden • Eishockey Club Olten • Kerzerslauf • Club de Hockey Engiadina • Plusport Bern • Uster Games • Turnverein Pratteln Neue Sektion • Zug Sports Festival • Zug United • Club de Hockey Engiadina • Plusport Bern • Zug Sports Festival • VBC Einsiedeln • Lake • VBC Lyss • UHC Dietlikon • BC Alstom Baden • Volley Amriswil • Pully Basket • UHC United Toggenburg • Swiss Paralympic • HC Buchs Vaduz • Red • Basket Club Boncourt • BCF Elfic Fribourg Basket • Espérance Sportive Pully • Internationales



Art et développement durable

La pensée créative, moteur d'avenir





Art et développement durable

La pensée créative, moteur d'avenir

Nous favorisons les contacts avec l'art et la culture afin de renforcer la créativité de nos collaborateurs, dans la réflexion comme dans l'action. Il nous faudra du courage, de la volonté et de la curiosité pour relever les défis à venir. Nos workshops artistiques, expositions et actions de promotion de l'art et du cinéma constituent un terrain de découverte et d'apprentissage idéal, les changements de perspective, l'inspiration et l'échange sensibilisant les collaborateurs, les clients et les visiteurs à divers thèmes sociétaux.

Kunst & Nachhaltigkeit Vol. 6: Was, wenn Kunst uns weiter bringt? • Themenmuseum Iuliomagus • Schleithelm • Kunsthaus, Langenthal • Association des Art Créatif, Nyon • Kunst & Nachhaltigkeit Vol. 1: Fahrhabe – und die Mythen des Alltags • Fondation Jumelles, Bern • Mirko Baselgia, Kloster Schöndal, Langenbruck • Kunst & Nachhaltigkeit Vol. 5: Prix Mobilière 2016 • Ted Scapa... und so nebenbei, Kunstmuseum Bern • Kunstmuseum Thun • Museum für Gestaltung, Zürich • Kunst & Nachhaltigkeit Vol. 4: Romuald Hazoumè • Kunst & Nachhaltigkeit Vol. 2: Neue Werke – Neue Perspektiven • Zentrum Paul Klee, Bern • Museum Franz Gertsch, Burgdorf • Kunst & Nachhaltigkeit Vol. 3: Prix Mobilière 2015, Es begann im Jahre 1826, Lloblyekk & Bboolyekk • Museumsnacht Bern • Jahresausstellung der Schaffhauser Kunstschaffenden

Kai Althoff • Sylvie Fleury • Jürgen Drescher • Thomas Struth • Mathis Altmann • Georg Keller • John Baldessari • Daniele Buetti • Claudia Comte • Franz Gertsch • Thomas Bechinger • Jacobo Castellani • Remy Markowitsch • Dane Mitchell • Isabelle Krieg • Kati Barath • Nic Hess • Ka Moser • Anselm Baumann • Beth Campbell • Dominik Stauch • Christoph Rütimann • Edit Oderbolz • Susanne Kriemann • Tatsuo Miyajima • Ruedi Bechtler • Albrecht Schäfer • Romuald Hazoumè • Franticek Klossner • Kimsooja • Philippe Decrauzat • Kiluanji KiaHenda • Brian Bress • Thomas Julier • Robert Kinmont • Arnold Odermatt • Gianfredo Camesi • Guillaume Pilet • Jesse Wine • Beat Streuli • Ekrem Yalçindag • Markus Raetz • Peter Aerschmann • Karoline Schreiber • Véronique Zussau • Hannah Weinberger • Raphael Hefti • Oscar Tuazon • Barbara Ellmerer • Leiko Ikemura • Cécile Wick • Cuno Amiet • Brigitte Kowanz • Meret Oppenheim • Silvia Gertsch • Ingrid Wildi Merino • David Renggli • Luo Mingjun • Ralph Schuster • Chantal Michel • Shirana Shahbazi • Stephane Kropf • Matthieu Ronsse • Daniel Spoerri • Virginie Morillo • Ferdinand Hodler • Koka Ramishvili • Yves Netzhammer • Kerim Seiler • Fischli/Weiss • Sara Masüger • Reto Boller • Lang/Baumann • Markus Weggenmann • Wolfgang Zät • Laurent Schmid • Alessandro Balteo Yazbeck • Van Bo Le-Mentzel • Babette Berger • Urs Dickerhof • Uwe Wittwer • Aoi Huber Kono • Alois Lichtsteiner • Heiner Richner • Rudolf Steiner • Barbara Meyer • Peter Roesch • Yan Duyvendak • Franz Wanner • Viktor Surbek • Steve Gagnan • Christian Herdeg • Annelies Strba • Willy Suter • Rolf Winnewisser • Gido Wiederkehr • Henri Spaeti • Alex Sadkowsky



Zoo de Zurich

Une sortie en famille un peu différente





Zoo de Zurich

Une sortie en famille un peu différente

Le soutien que nous offrons au Zoo de Zurich en tant que sponsor principal met en évidence notre engagement en faveur de l'homme, des animaux et de la nature. En 2016, la deuxième édition de la journée famille a de nouveau remporté un grand succès. Au Zoo de Zurich, nos clients – petits et grands – bénéficient d'un rabais de 20% pour partir à la découverte de 380 espèces animales vivant dans des conditions proches de leur habitat naturel. Depuis toujours, la Mobilière a à cœur d'œuvrer au bien-être des familles en soutenant des projets sociaux.

Tierpark, Bern • Verein FreeTheBees • Schweizer Stiftung für berufliche Jugendförderung, Bern • Maisfeld-Labyrinth Bauernhof Eichhof, Herzogenbuchholz • Insieme Schweiz • Schule Grentschen, Lyss • Fondation Barry du Grand-St-Bernard, Martigny • Pfaffenholz Holzgass, Horgen • imax, Kinobereich, Verein Kulturhaus der Schweiz, Luzern • Bienenzüchterverein Oberrheintal • Schweizerische Stiftung für die Erforschung von Muskelkrankheiten • Kinobereich Kung Fu Panda 3, Burgdorf • Lachner Wiehndorf zauber 2016 • Waldtag Holeneich, Tuggen • Verein meinnütziger Frauenverein, Altstätten • Verein Atem-Weg, Zofingen • Giron des Jeuneses St. Ponthaux-Nierlet • Dählhölzli-Fest, Heilsarmee

Imker-Verein Unterrheintal • Hilfswerk Licht Liechtenstein • Liechtensteinischer Behindertenverband • Samariterverein Au-Heerbrugg • Pro Infirmis • Urban Gardening • Procap, Schweizerischer Invalidenverband • Kodex-Verein, St. Margrethen • Profil – Arbeit & Handicap Zürich • Schweizerische Stiftung für das cerebral gelähmte Kind • Procap Valais romand, Centre construire sans obstacles • Schweizerische Vereinigung der Eltern hörgeschädigter Kinder • BETAX • Heilpädagogische Schule MoBees • Le Bus Sympa • Schweizerische Schweizerische Multiple Sklerose Gesellschaft Rotes Kreuz – 150 Jahre Jubiläum • Verein Amici der Unteren Waid, Mörschwil • Verein Surprise • Mobiliar Kindernachmittage, Thurgau • Don Bosco Werk, Jugendhilfe Weltweit, Beromünster • Entlastungsdienst Rheintal, Altstätten • Froschkönig Kulturverein Schloss Grünenstein, Balgach • Heilpädagogische Vereinigung, Heerbrugg • Naturfreunde Bern Pro Juventute • Stiftung Papillon • Pro Senectute BinnenFest Widnau • Kinobereich Jeunes, Limmattal • Benediktinerinnen Kloster Sankt Lazarus Seedorf • Maisfeld-Labyrinth, Herzogenbuchholz • Samariterverein St. Margrethen • Tixi Rheintal Maturapreis Gymnasium Kirchenfeld, Bern • Heilpädagogische Vereinigung, Heerbrugg



Prix Mobilière Promotion des jeunes artistes





Prix Mobilière

Promotion des jeunes artistes

Depuis 1996, la Mobilière décerne un prix d'encouragement – le plus ancien décerné par une assurance privée en Suisse – à de jeunes artistes suisses qui abordent des sujets sociétaux dans leur travail. Leurs œuvres incitent à réfléchir aux défis de notre temps. À travers un prix en espèces pour la lauréate ou le lauréat et un achat d'œuvres pour la collection d'art de l'entreprise, nous soutenons la création artistique en tant que moteur d'innovation en Suisse.





Dimension Mobilière

Et si faire autrement était la voie à suivre?



Sita Mazumder
Die Professorin



Dimension Mobilière

Et si faire autrement était la voie à suivre?

Quatre villes, des invités passionnants et, année après année, plus d'un millier de visiteurs enthousiastes. Depuis 2006, la Mobilière entend aborder des sujets sortant de l'ordinaire avec «Mobiliar Akzente» en Suisse alémanique et, depuis 2012, avec «Dimension Mobilière» en Suisse romande. Des artistes de talent, des poids lourds de la politique et de l'économie, des bricoleurs inventifs ou des sportifs renommés donnent à nos hôtes un aperçu de leur quotidien fascinant.

Mobiliar Akzente 2006: Die Schweiz und Europa, Bern • i2a istituto internazionale di architettura, Lugano • Dimension Mobilière 2011: Les quatre éléments, Lausanne • bwd Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung, Bern • Mobiliar Akzente 2012: Zeit, Bern, Zürich und Basel • Mobiliar Akzente 2008: Snow-Night, Chur • Mobiliar Akzente 2008: Smile, Bern • KMU-Anlass Frutigland, Spiez • Mobiliar Akzente 2012: Jeunes, Frauenfeld • Dimension Mobilière 2012: risque est-il la condition du succès?, Lausanne • Mobiliar Akzente 2015: Nur die Besten sind gut genug – was machen all die andern?, Bern, Luzern und Zürich • SIGA Gewerbeausstellung, Sigriswil • Gewerbeausstellung, Muri AG • HEGA, Heim

Thuner Networking-Day 2016 • Casino-Night auf dem VIP-Floss, Zug • Mobiliar Akzente 2009: Wir sind im Element, Bern und Winterthur • Fête à Basse Ruche, St-Cergue • KMU Akzente 2010: Denken nach Möglichkeit sofort um, Bern, Zürich und St. Gallen • Einzigartig, Sporttalk, Wimmis • Schlossberg on Ice, Thun • Dimension Mobilière 2013: Les Maîtres du temps, Lausanne • La Réserve Variée, Porrentruy • Mobiliar Akzente 2010: Nachts, Winterthur und Bern • Digitale Unterwelt, Interlaken-Oberhasli • Mobiliar Akzente 2011: Risiko, Bern, Luzern und Winterthur • Lehrlingsaward Freiamt

Dimension Mobilière 2014: Penser autrement, changer, innover, Lausanne • Mobiliar Akzente 2007: Zwischen WM 06 und EM 08, Bern • Piavera – Lifestyle & Ambiente, Lachen • Dimension Mobilière 2015: L'excellence: une fin en soi, Lausanne • Wirtschaftswochen Konferenz, Kanton Bern • Mobiliar Akzente 2016: Was, wenn anders genau richtig ist?, Bern, St. Gallen und Zürich • Ladies' Lunch, Lausanne • Dimension Mobilière 2016: Et si être différent était la voie à suivre, Lausanne • The Spirit of Berne • Mobiliar Akzente 2013: Stadt – Land, Bern, Zürich und Luzern • Integrationspreis der Stadt Bern • Schloss Reichenbach, Zollikofen • Grenchner



DAS ZELT

Des moments inoubliables





DAS ZELT

Des moments inoubliables

La Mobilière est partenaire national du chapiteau DAS ZELT depuis trois ans. Ce théâtre itinérant se produit dans une vingtaine de lieux dans toutes les régions linguistiques de la Suisse et propose de la comédie, de la musique, des rencontres artistiques et des programmes familiaux. Cette présence nationale cadre parfaitement avec notre philosophie d'entreprise, fondée sur la proximité clientèle unique de nos agences générales. Nous contribuons à la diversité culturelle en Suisse par une série d'engagements tel que celui-ci.

Kinotheater Madlen, Heerbrugg • Kinderzirkus Robinson, Zürich • 40 Jahre Bärner Chaschperli-Guts
Kinderbuchausstellung, La Grange Café-Théâtre, Le Locle • Ereignisse Probstei St. Peterszell •
Die Zauberlaterne, Thusis • Junge Aemtle Bühne, Affoltern • Theater Matte, Bern • Maxi-Rires
festival, Champéry • Märchentourneetheater Fidibus • öff öff aerial dance, Basel • Berner Lesefest
Aprillen • Soirée Anne Roumanoff • Soorser Comedy Tag, Sursee • Stans Lacht, Humorfestival • Anna
Stern & die Welt der malenden Kinder • Verein Schluchttheater Ligerz • Kino-Event der Mobiliar
Wetzikon-Pfäffikon • Soirées 4 x Théâtre de la Prillaz, Estavayer-le-Lac • Christian Helmle, Buchver
nissage Thunersee • Tanz-Theater Genesis human nature, Rapperswil • Kino Open am Pfäffikersee •
Spielplatz Längmuur, Bern • Kultur im Stellwerk, Heerbrugg • klangheimli.ch, Zuzgen • Lueg Arena,

Erlebnisbühne Emmental • Poetry Slam, St. Gallen • Ciné-Rencontres de Berne, Muri • Thuner Literatur
festival Literaare • Théâtre des Osses, Fribourg • Stadttheater Sursee • Die Zauberlaterne, Bern •
Theatergesellschaft Oberentfelden • Matrose-Zmorge Lesungen Henriette Brun • Nostalgietheater
Balgach • Stiftung Rudolf von Tavel, Bern • FriScènes, Festival international de théâtre Fribourg •
Landschaftstheater Ballenberg, Ueli der Pächter • Turbolino, L'odieuse compagnie, Lausanne • Altdorf
Dezembertage • Vernissage Saitensprünge - Wenn Musiker malen, Bern • Kulturverein Widnau •
Kulturprogramm Monte Verità • Schloss Jegenstorf • Informationsverlag Schweiz, Rotkreuz • Verein
Viva Thunersee • Theatergruppe Heldsberg, St. Margrethen • Verein herbert., Musikfestival Baden •
Theater Gesellschaft Vordemwald • Cinématte, Bern • StattLand, Stadtrundgänge Bern • Schweizeri



Responsabilité sociétale et entrepreneuriale

La Mobilière – engagée, aujourd’hui comme demain	84
Clients, produits d’assurance et prestations de service	87
Collaborateurs et univers de travail	90
Asset management	97
Gestion environnementale	100
Prévention des dangers naturels	103
Art et culture	105
Economie et emploi	108
Habiter et vivre ensemble	110

La Mobilière – engagée, aujourd’hui comme demain

Depuis 1826, année de sa fondation, la Mobilière opère sur une base mutualiste. Nous assumons notre responsabilité envers nos clients, nos collaborateurs et la collectivité. Cette approche fait partie intégrante de notre culture d’entreprise.

1,7 million d’assurés nous font confiance: une entreprise sur trois et un ménage sur trois sont assurés à la Mobilière. La responsabilité qui est la nôtre envers nos clients et l’entreprise elle-même nécessite une approche et, partant, un engagement très particuliers. De par notre esprit mutualiste, nous sommes tenus d’agir de manière responsable et durable dans tous les domaines de notre activité. Prudente, la Mobilière n’a pas de dettes.

Nous faisons participer nos clients à notre succès économique et enregistrons un taux de satisfaction clientèle des plus élevés. Nous considérons que notre succès entrepreneurial et notre sens des responsabilités doivent également profiter à la société suisse dans son ensemble. C’est pourquoi la Mobilière s’engage aussi activement depuis des décennies en faveur de projets culturels, écologiques et sociaux en Suisse.

La méthode Mobilière

$$[R + C = I]$$

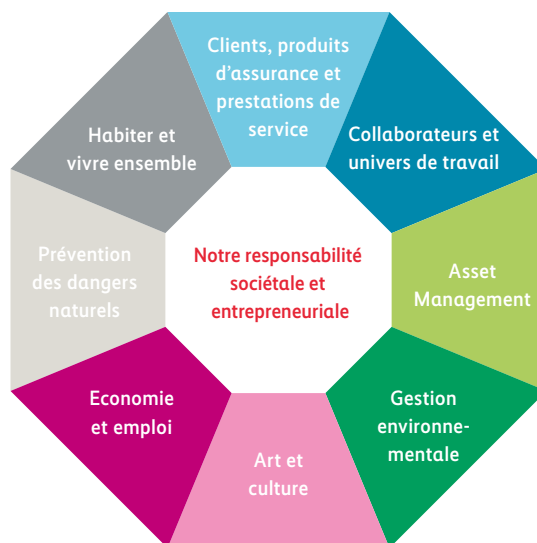
Responsabilité + Créativité = Innovation

L'engagement de la Mobilière

Si la durabilité est sur toutes les lèvres, encore faut-il la conscientiser. Comment apprendre à gérer des situations complexes ou résoudre des problèmes inextricables? La durabilité exige, tout à la fois, de se concentrer sur l'essentiel et de déborder de nouveaux projets de vie, de nouvelles idées et perspectives. Notre engagement sociétal porte sur la manière dont nous pouvons soutenir et promouvoir la durabilité selon une approche consciente, réfléchie et faisant aussi la part belle à la curiosité. C'est pourquoi nous encourageons la pensée créative, porteuse d'avenir.

Depuis quatre ans, nous développons une méthode basée sur le transfert de savoir, afin de pouvoir assumer pleinement notre responsabilité vis-à-vis de l'extérieur. Notre méthode allie expériences scientifique et pratique, et processus créatifs. Il nous tient particulièrement à cœur de créer des liens personnels avec la population dans les quatre régions linguistiques de Suisse. Cette proximité nous aide à identifier ses besoins et à adapter notre engagement sociétal également en fonction des particularités locales.

La Mobilière déploie son engagement dans les domaines suivants



■ Clients, produits d'assurance et prestations de service

- Charte et Code de conduite
- Solutions d'assurance génératrices de valeur ajoutée
- Incitatifs pour une utilisation responsable des ressources et prévention des sinistres
- Satisfaction clientèle
- Présence et engagement sur place

■ Collaborateurs et univers de travail

- Culture du travail
- Satisfaction des collaborateurs
- L'art dans l'entreprise
- Formation de base et formation continue
- Employeur social
- Diversité

■ Asset Management

- Philosophie de placement
- Placements immobiliers et constructions écorespectueuses

■ Gestion environnementale

- Gestion des achats
- Affirmation de la conscience écologique

■ Art et culture

- Notre collection d'art et nos expositions
- Notre prix artistique – «Prix Mobilière»
- Fondation du Jubilé
- Donations

■ Economie et emploi

- Campus innovation Mobilière Forum Thoune
- Soutien des agences générales à des projets durables au niveau régional

■ Prévention des dangers naturels

- Dangers naturels – financement initial de projets de prévention
- Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels et chaire de climatologie de l'Université de Berne

■ Habiter et vivre ensemble

- Laboratoire Mobilière d'analyse de données à l'EPFZ
- MoBees – des abeilles à la Mobilière
- Chaire Mobilière EPFL en écologie urbaine

Gottardo 2016: «Et si nous nous laissons inspirer par 57 km de tunnel?»

Sponsor principal de «Gottardo 2016», la Mobilière entendait bien exploiter la symbolique du projet du siècle pour réaliser une campagne de communication d'un genre particulier. Notre objectif est de faire connaître notre engagement sociétal en tant que coopérative et d'encourager le grand public à adopter une démarche responsable et créative pour façonner l'avenir. Nous avons donc fait appel à la dynamique de la créativité pour ce partenariat et lancé une campagne axée sur une série de questions commençant par «Et si ...», la première étant «Et si tu aidais à construire l'avenir?», ainsi que sur trois projets culturels exceptionnels: notre locomotive du futur «Et si», habillée par 30 jeunes issus de toutes les régions linguistiques de Suisse, notre pavillon «Et si», conçu par l'artiste suisse de renom Kerim Seiler, et nos cinq films «Et si» qui constituent une série inédite d'entretiens.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/gottardo

Indépendance et solidité financière, les piliers d'un engagement fort

En raison de son modèle d'affaires mutualiste, la Mobilière n'a pas la possibilité de se refinancer sur le marché des capitaux avec des fonds propres. Il est dès lors primordial pour elle de disposer d'une très importante dotation en fonds propres. Grâce à son taux de solvabilité supérieur à la moyenne la Mobilière dispose d'une base financière solide, sur laquelle elle s'appuie pour ses actions durables. Nous pouvons ainsi emprunter des chemins qui nous sont propres en matière de responsabilité sociétale et entrepreneuriale et nous engager dans toutes sortes de projets conformes à nos convictions mutualistes. À cet égard, nous avons défini quatre champs d'action.

Dans le domaine de la prévention des dangers naturels, la Mobilière soutient l'Université de Berne dans la recherche en climatologie et participe au financement de dispositifs de protection contre les crues dans toute la Suisse. Ce faisant, nous contribuons concrètement à protéger des vies et des biens. Dans les domaines artistique et culturel, la Mobilière ouvre de nouveaux espaces de dialogue entre art et société. Nous soutenons ainsi dans toute la Suisse des projets culturels

et sociaux, et créons, en collaboration avec des artistes, un terrain propice à la créativité. Dans les domaines de l'économie et de l'emploi, nous finançons le Forum Mobilière Thoune, un laboratoire d'idées dédié au développement de la capacité d'innovation des PME, et lançons, en étroite collaboration avec nos agences générales, des projets culturels, sociaux et écologiques durables. En outre, nous soutenons sur le thème «Habiter et vivre ensemble» des centres de recherche à l'EPFZ et à l'EPFL, dont les travaux visent à mieux comprendre les défis futurs de la cohabitation en zone urbaine.

Dans les vallées les plus reculées comme dans les plus grandes villes de Suisse, dans les hautes écoles et les instituts de recherche comme dans les milliers d'entreprises, grandes ou petites, que compte le pays, grâce à notre structure décentralisée, nous sommes toujours proches des gens et des entreprises, dans toutes les régions linguistiques, et dès lors en mesure d'identifier les besoins et d'adapter les projets aux particularités locales. En tant qu'assureur suisse à visage humain, il nous tient à cœur d'apporter une contribution positive au présent et à l'avenir de notre pays.

À propos de ce rapport

Nos responsabilités mutualiste et entrepreneuriale étant intimement liées, le présent rapport sur le développement durable porte aussi bien sur la coopérative que sur le groupe d'assurance. Il est consacré non seulement aux quatre domaines de notre engagement sociétal (prévention des dangers naturels, art et culture, économie et emploi, habiter et vivre ensemble), mais aussi aux domaines liés aux affaires (clients, produits d'assurance et prestations de service, collaborateurs et univers de travail, Asset Management et gestion environnementale).

Notre rapport sur le développement durable fait partie intégrante du rapport de gestion annuel. Il est conforme aux lignes directrices de la *Global Reporting Initiative GRI G4* (critères essentiels G4) et décrit la manière dont nous concevons nos responsabilités et dont nous les assumons au quotidien.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/download
Index GRI

Clients, produits d'assurance et prestations de service

Les valeurs inscrites dans notre Charte guident notre action au quotidien. Notre proximité clients et notre excellente qualité de service en cas de sinistres sont les principaux facteurs de la haute satisfaction de notre clientèle.

Charte et Code de conduite

Fiabilité, simplicité, sens des responsabilités et humanité: ces valeurs inscrites dans notre Charte, pour n'en citer que quelques-unes, jouent un grand rôle dans notre perception de l'entreprise et, partant, dans nos relations avec nos clients, partenaires, collaborateurs et autres parties prenantes. Elaborée en 2005 et remaniée en profondeur en 2015, la Charte du Groupe Mobilière est le texte fédérateur qui fonde notre action et nos succès futurs.

Nous nous voyons comme des prestataires de service pour nos clients. À cet égard, le Code de conduite forme le cadre éthique de la conduite de nos affaires. Il ne règle pas tous les cas de figure possibles et imaginables, mais vise à sensibiliser les collaborateurs aux dispositions légales en vigueur et à recueillir leur adhésion aux principes fondamentaux d'éthique professionnelle, l'intégrité étant la condition sine qua non pour créer confiance, sécurité et transparence. Entré en vigueur en 2008, il fait l'objet de formations dispensées à intervalles réguliers à tous les collaborateurs. Complément à notre Charte, le Code de conduite sert de référence commune en matière de compliance du Groupe Mobilière. En outre, nous nous associons au programme Cicero, le système de certification mis en œuvre par le secteur suisse de l'assurance dans le but de renforcer les compétences des conseillers en matière de conseil par la formation continue.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/charte

Des solutions d'assurance génératrices de valeur ajoutée

La Mobilière opère sur une base coopérative depuis 1826, date de sa fondation. L'idée fondamentale qui sous-tend notre modèle d'affaires est d'atténuer les conséquences économiques, sociales et écologiques de sinistres, non seulement dans le but de protéger nos assurés, mais aussi pour le bien de la collectivité. Ce sens des responsabilités, et dans une certaine mesure du développement durable dans sa forme originelle, la Mobilière le vit concrètement depuis plus de 190 ans, plaçant ses clients, la société et l'environnement au cœur de son action. En 2016, nous avons servi des prestations de sinistres pour environ 1500 millions de CHF dans l'assurance dommages et 560 millions de CHF en assurance vie. Par la prise en charge de ces risques, nous avons soutenu l'économie de notre pays. En outre, des prestations de service à valeur ajoutée et d'autres services, par exemple dans les domaines de l'assistance aux personnes ou de l'assistance juridique, font partie intégrante de nos solutions d'assurance. Par notre organisation décentralisée et le recours à des prestataires locaux dans le règlement des sinistres, nous soutenons le développement économique partout en Suisse, y compris dans les régions périphériques.

Encourager l'utilisation responsable des ressources et la prévention des sinistres

Par la conception de nos produits et services, nous encourageons une utilisation consciente et responsable des ressources. Ainsi, nous proposons des rabais de primes aux propriétaires de véhicules écologiques et, dans l'assurance des dommages aux pare-brise, des variantes de franchise, afin de privilégier la réparation plutôt que le remplacement. Un principe que nous appliquons également, dans la mesure du possible, lors de dommages au bâtiment consécutifs à une effraction. De plus, nous entendons, à l'avenir, récompenser la conduite économique par des primes attrayantes. La Mobilière s'engage également en faveur des énergies renouvelables, en qualité d'investisseur et de partenaire d'assurance, par exemple dans le cadre

de son partenariat avec Fontavis ou sa participation au fonds *UBS Clean Energy Infrastructure Switzerland*. Avec nos solutions d'assurance pour installations photovoltaïques, nous couvrons les dommages de la livraison à l'exploitation, en passant par le montage et les pertes de revenus éventuelles.

Via notre filiale Protekta Conseils-Risques-SA, nous conseillons nos clients en matière de prévention anti-incendie et anti-inondations mais aussi concernant d'autres risques. Dans l'assurance de personnes, nos spécialistes sinistres aident les clients dans les formalités d'indemnisation et leur prodiguent des conseils pour éviter des dommages consécutifs. Ils leur fournissent rapidement des solutions de remplacement et offrent leur aide pour le Case management ou la gestion des absences.

En coopération avec ses prestataires, la Mobilière emprunte des voies nouvelles dans le souci de préserver les ressources. C'est ainsi que nous investissons notamment dans la plateforme d'autopartage *sharoo* et dans Amphiro SA, une spin-off de l'EPFZ. Pour tout complément d'information à ce sujet, voir le chapitre «Evolution stratégique des affaires», page 11. La Mobilière est également membre de l'association de promotion «Cargo sous terrain», un projet de système de transport des marchandises visant à délester les réseaux routiers et ferroviaires.

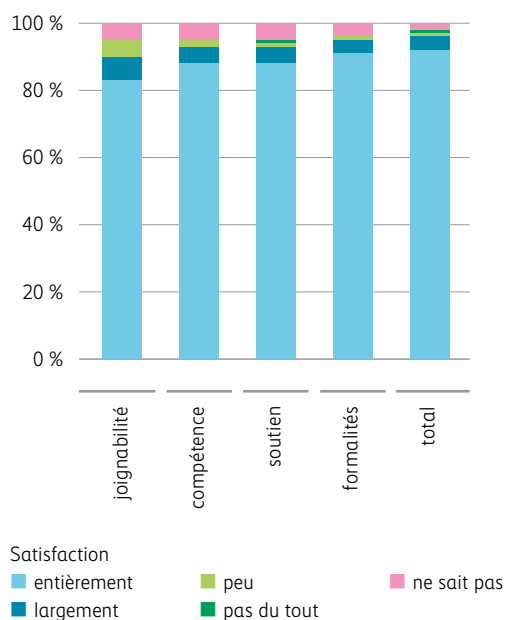
Satisfaction clientèle

La satisfaction et la confiance de nos clients sont essentielles à nos yeux. C'est pourquoi nous investissons massivement dans notre réseau d'agences générales réparties dans toute la Suisse. Notre organisation décentralisée nous permet d'offrir à nos clients un service compétent et personnalisé lors de la conclusion d'une assurance mais aussi en cas de sinistre. Nous honorons ainsi notre promesse: être présents là où nos clients ont besoin de nous, tant par un suivi personnel, sur place, que sur les canaux numériques. Cette promesse prend toute sa mesure dans les cas de sinistres. Depuis 20 ans, nous évaluons régulièrement la qualité du service en cas de sinistre (QSS) au moyen d'un questionnaire de satisfaction remis systématiquement aux clients touchés par un sinistre. D'après les résultats obtenus auprès de particuliers, 92 % des clients se disent satisfaits, voire très satisfaits. La qualité du service est le premier facteur de satisfaction clientèle. Et les clients satisfaits font appel à nous pour d'autres

assurances et nous recommandent à des tiers. La satisfaction de nos clients renforce notre image et notre croissance. Nos taux de croissance, de loin supérieurs à ceux du marché, sont donc tributaires de la qualité du service.

Qualité du service de la Mobilière en cas de sinistre

Etude réalisée par la Mobilière, 70 000 particuliers



En matière de satisfaction clientèle, les études les plus significatives sont des études comparatives, qui nous permettent de nous mesurer à la concurrence. C'est le cas par exemple de *Swiss Insurance Cockpit*, une enquête trimestrielle en ligne. Les résultats montrent que, parmi toutes les compagnies d'assurance suisses, la Mobilière est celle dont les clients sont les plus satisfaits. Depuis plusieurs années, nous obtenons les notes les plus hautes dans la catégorie assurances. De même, en nous recommandant à des tiers, nos clients nous décernent un excellent certificat (source: SIC 2016, DemoSCOPE). Dans le cadre de l'étude mondiale de fidélité clientèle, étendue en 2016 à notre pays, par le cabinet de conseil international Bain & Company auprès d'un panel de 4500 clients de grandes assurances suisses, la Mobilière a obtenu de loin les meilleures notes. Ces résultats confirment notre très bonne réputation. Dans le secteur de l'assurance,

nous nous classons à la première place, et tous secteurs confondus, nous sommes 21^e du classement des entreprises participantes (GfK Business Reflector 2016).

Présence et engagement sur place

Présentes sur quelque 160 sites en Suisse, nos 79 agences générales sont des entreprises solidement ancrées dans le tissu économique local. Grâce à cette organisation décentralisée, nous pouvons offrir des places d'apprentissage et des emplois qualifiés dans toute la Suisse. Nos agences générales emploient, en tout, près de 2300 personnes et forment 262 apprentis, un nombre record, qui confirme que nous prenons au sérieux notre responsabilité envers les générations futures. Très attachés à leur région, les collaborateurs des agences générales sont souvent engagés en politique ou dans le domaine social, sportif ou culturel.

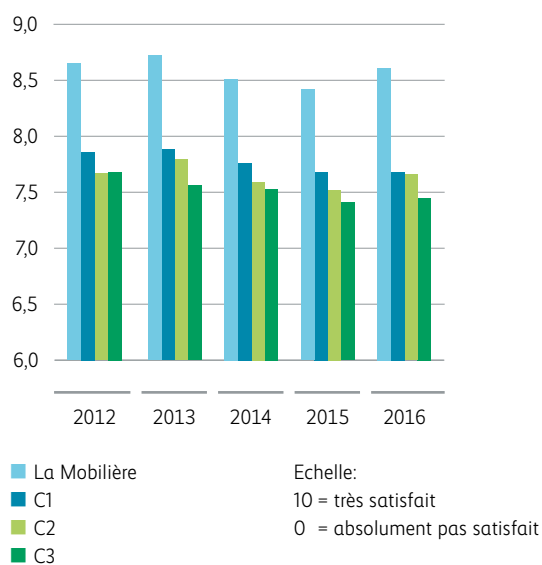
Nos agences générales offrent non seulement un conseil et un suivi personnalisés lors de la conclusion d'une assurance ou d'une solution de prévoyance, mais elles règlent aussi plus de 90 % des sinistres sur place, rapidement et simplement. En cas de sinistre,

dans la mesure du possible, elles confient les travaux de réparation à des entreprises et des partenaires locaux et contribuent ainsi à l'économie de leur région. Pour leurs achats de matériels courants et l'entretien des bâtiments, les agences générales font aussi généralement appel à des entreprises locales.

Nos compétences entrepreneuriales à l'échelon local et notre proximité clients sont un avantage de taille qui nous permet de proposer rapidement des solutions et de contribuer à la création de valeur à l'échelle régionale. Cet ancrage se traduit également dans nos activités de sponsoring et nos engagements. Les agents généraux choisissent eux-mêmes les projets locaux – dans les domaines social, culturel ou sportif –, qu'ils acceptent de soutenir, et savent exactement comment en obtenir le meilleur impact. Lors du financement de projets de prévention locaux par le Fonds d'excédents, nous tenons compte des propositions de nos agences générales.

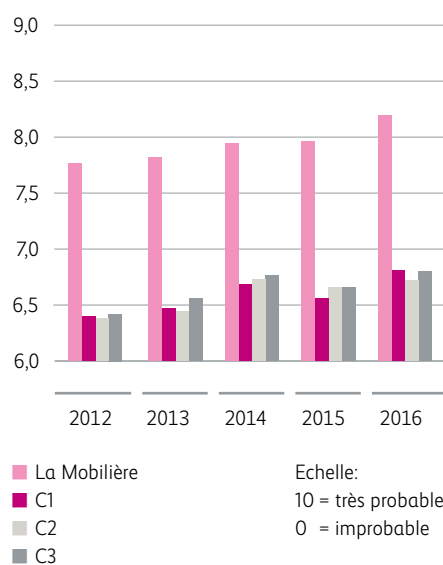
Satisfaction clientèle par rapport à la concurrence

SIC Swiss Insurance Cockpit DemoSCOPE
(C1–C3: concurrents)



Propension des clients à recommander la Mobilière par rapport à la concurrence

SIC Swiss Insurance Cockpit DemoSCOPE (C1–C3: concurrents)



Collaborateurs et univers de travail

Nous créons un environnement de travail inspirant, qui permet à nos collaborateurs de s'épanouir et d'assumer leurs responsabilités.

La numérisation croissante place les entreprises face à de nouveaux défis et appelle une nouvelle manière de travailler et une nouvelle culture du travail. Déterminée à saisir les chances qu'offre cette évolution, la Mobilière entend non pas simplement s'adapter à cette dernière, mais y jouer un rôle actif en tant qu'entreprise. Cette démarche nécessite un environnement de travail flexible et ouvert, ainsi que l'intégration des collaborateurs de tous les échelons hiérarchiques.

Changement de culture en tant qu'investissement dans l'ère du numérique

Joignabilité permanente, possibilité de travailler en tous lieux, culture de la performance plutôt que de la présence: autant de nouvelles réalités exigeantes qui s'imposent aujourd'hui aux collaborateurs et aux cadres, et demandent de repenser la culture du travail. La Mobilière a donc commencé par redéfinir et réaménager l'environnement de travail à la faveur du projet pilote «work@mobi». Le siège principal, à Berne, offre désormais une vaste surface aménagée en bureau multispacial. On y trouve des zones de tranquillité permettant de se concentrer sur son travail, des zones de créativité propices aux contacts, aux discussions et aux échanges d'idées, ainsi que des zones de confidentialité. Les postes de travail ne sont plus attribués de manière fixe et les collaborateurs en changent donc tous les jours. Emblématique de l'évolution des formes de travail, cet espace contribue à forger notre nouvelle culture du travail. Testé en détail lors du projet pilote, le nouveau concept sera étendu à tous les bâtiments de Berne, Zurich et Nyon d'ici à 2020.

La numérisation exige par ailleurs des cadres de nouvelles compétences techniques et de conduite. Ils sont notamment appelés à montrer l'exemple en vivant pleinement les valeurs de la Mobilière et à mener leurs équipes vers la réalisation des objectifs communs grâce à des activités porteuses de sens. Ce changement de culture nécessite de solides compétences de communication, des possibilités d'échanges spontanés et une forte collaboration interdisciplinaire.

Faisant partie des entreprises à l'origine de l'initiative *Work Smart*, qui réunit actuellement 95 entreprises suisses, la Mobilière encourage activement les formes de travail mobiles et flexibles. Les échanges interentreprises sont un aspect déterminant de cet engagement. Ensemble, nous pouvons progresser en montrant l'exemple et contribuer à l'évolution de la culture du travail dans l'économie suisse.

Des collaborateurs très satisfaits

L'engagement de nos collaborateurs est la clé de notre succès. Ils ont à cœur de toujours répondre aux attentes de nos clients avec compétence et serviabilité. La dernière enquête de la Mobilière sur la satisfaction des collaborateurs a été réalisée en 2016, avec un taux de réponse atteignant 73 %. Les résultats sont tout aussi réjouissants que lors des éditions précédentes. Les éléments les mieux notés restent l'identification à l'entreprise, l'engagement pour la Mobilière en tant qu'employeur, les qualités de conduite des supérieurs directs et la disposition à la performance et au changement. Les moins bien notés, à l'instar des éditions précédentes, sont l'information et la collaboration.

L'art dans l'entreprise

Afin de renforcer la créativité de nos collaborateurs, dans la réflexion comme dans l'action, nous encourageons les contacts avec l'art et la culture. Selon nous, l'art invite à réfléchir à de nouvelles approches. Il permet d'aborder des sujets de société en partant de ses émotions, à la faveur notamment de visites guidées de nos expositions, de discussions avec des artistes, d'ateliers d'art ou de conférences. Le but est de sensibiliser nos collaborateurs, clients et visiteurs à différentes questions sociétales et de leur ouvrir un terrain propice à la créativité. Nous travaillons en outre avec l'artiste suisse Kerim Seiler à l'élaboration du concept chromatique de notre nouvel environnement de travail sur les sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich. Nos collaborateurs profiteront ainsi de la source d'inspiration que sont les couleurs.

Développement, formation de base et formation continue

Il est essentiel pour la Mobilière de disposer de collaborateurs bien formés présentant un bon potentiel de développement. Nous les encourageons donc à se développer tout au long de leur carrière. En 2016, nous avons investi 3,2 % des charges de personnel dans la

formation et le développement des collaborateurs, qui ont suivi en moyenne 3,0 jours de formation interne. Nous consacrons des investissements importants à la formation continue et nous continuerons à le faire à l'avenir.

Désireux d'accroître encore nos compétences, nous considérons que la promotion des collaborateurs est une tâche de conduite des plus importantes. Grâce à des offres ciblées de développement de leurs compétences techniques, méthodologiques, sociales et personnelles, nous permettons à nos spécialistes de se perfectionner selon leurs besoins.

Gestion des talents et mentorat

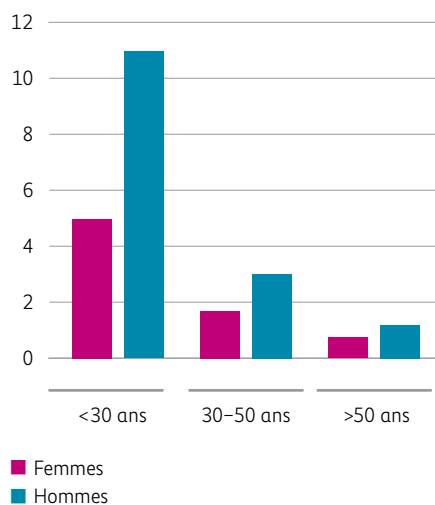
Nous mettons en valeur le potentiel de nos collaborateurs par des mesures de promotion internes. Le processus de gestion des talents permet de les encourager, de développer leurs aptitudes, de tirer le meilleur parti de ces dernières et d'assurer la relève dans les positions clés. Lancé en 2013, le programme de mentorat est l'une des mesures mises en place pour soutenir les collaborateurs performants et à fort potentiel. Il nous a permis de planifier les carrières de façon plus structurée et de favoriser la relève interne.

Encourager les carrières de dirigeant ou de spécialiste

Nous soutenons les cadres dans l'exécution de leurs tâches. Avec notre modèle de conduite *Impact* adopté durant l'exercice sous revue, nous nous sommes dotés d'une vision commune et d'un langage commun de la conduite. Désireux de développer le potentiel de nos collaborateurs, nous les motivons et les accompagnons dans la réalisation de leurs ambitions professionnelles. Nous leur proposons de nombreuses formations continues techniques ou de conduite, qui permettent un apprentissage basé sur les compétences aux niveaux à la fois individuel et organisationnel. De plus, les offres de développement comme la rotation de postes, les séjours à l'étranger ou le travail de projet améliorent la collaboration et le réseautage intersectoriels.

Formation de base et formation continue en 2016

Nombre moyen de journées de formation continue selon l'âge et le sexe



Nous encourageons en outre nos collaborateurs à mettre leurs habitudes en question, afin de stimuler leurs capacités de création et d'innovation. Nous proposons aussi des formations continues individuelles, qui assurent le développement ciblé de nos collaborateurs – spécialistes ou cadres dirigeants – et font avancer leur carrière. Enfin, nous conseillons les cadres en matière de relève, de manière à ce que celle-ci soit assurée lors de départs planifiés, tels que les départs à la retraite.

Promotion des apprentis et de la relève

L'engagement de la Mobilière pour une formation axée sur la pratique tant des apprentis que de la relève est supérieur à la moyenne. Acquérir une formation professionnelle de base est indispensable pour faire carrière dans le secteur de l'assurance et, plus généralement, dans celui des services. Nous proposons donc des places de formation dans toute la Suisse. En 2016, nos agences générales et les sites de Direction ont formé 322 apprentis en tant qu'employés de commerce, informaticiens, agents d'exploitation, éducateurs de l'enfance ou assistants en assurance AFA. Si l'on considère la part d'apprentis par rapport à l'effectif total de la Mobilière, on constate que celle-ci est une des principales entreprises formatrices de la branche.

Formation: chiffres clés concernant les apprentis et assistants d'assurance AFA

	2016		2015	
	Nombre	en %	Nombre	en %
Total	322		308	
Femmes	180	55,9	191	62,0
Hommes	142	44,1	117	38,0
Réussite à l'examen final	91	96,8	101	96,2
Engagement	64	70,3	73	72,3

En 2016, le taux d'engagement des jeunes diplômés a atteint 70,3 %, couvrant 12,3 % de nos besoins. Chaque année, en février, nous organisons des semaines de préparation aux examens pour offrir les meilleures chances de succès aux apprentis de commerce de troisième année. Les formations intensives organisées par nos experts en assurances contribuent en outre largement à la réussite de nos apprentis. En 2016, le taux de réussite aux examens a atteint 96,8 %.

Programmes d'entrée de carrière pour diplômés d'une haute école ou titulaires d'une maturité

Nous cherchons en permanence à recruter des jeunes diplômés motivés et talentueux, afin de poursuivre leur formation. Nous proposons ainsi aux diplômés d'une haute école et aux titulaires d'une maturité divers programmes – stage Bachelor, développement Master, étudiant salarié ou entrée directe – ainsi que la formation d'assistant d'assurance AFA.

Cicero – label de qualité

en matière de conseil en assurances

Seul un conseil en assurances professionnel et de qualité permet de répondre aux exigences croissantes des clients. La formation continue est donc la clé de notre compétitivité. *Cicero. Certified Insurance Competence®* désigne à la fois le registre sectoriel des intermédiaires d'assurance et le nouveau label de qualité pour un conseil clientèle professionnel. La Mobilière adhère pleinement à Cicero et nos conseillers sont inscrits à ce nouveau système d'attestation de formation. Avec Cicero, nous affichons clairement notre engagement en faveur de la formation continue et du professionnalisme de nos conseillers en assurances.

Idées des collaborateurs: innovantes et efficaces

La Mobilière dispose, avec *InnoBox*, d'un système moderne de gestion des idées. Les collaborateurs peuvent ainsi contribuer à la capacité d'innovation de la Mobilière en soumettant leurs précieuses idées à *InnoBox*. Sur les 465 idées présentées durant l'exercice sous revue, 29 ont été mises en œuvre avec succès. Chaque année, les meilleures idées dans les catégories processus, amélioration des produits et des services ainsi que prix CSR/prix de l'innovation sont distinguées lors du Mobiliar Leaders Meeting.

Employeur social et moderne

En mai 2016, la Mobilière a lancé une campagne de marque employeur visant à la positionner clairement sur le marché du travail et à soigner son image d'employeur, tant au sein de l'entreprise qu'à l'extérieur. Nous voulons en effet continuer à attirer des spécialistes hautement qualifiés, tout en restant attrayants pour les collaborateurs déjà à notre service. Cette campagne poursuit un triple objectif: amener des collaborateurs potentiels qui prévoient de changer d'emploi à prendre la Mobilière en considération, inciter d'anciens collaborateurs à revenir à la Mobilière avec leur nouveau savoir-faire et, enfin, motiver les collaborateurs qui aspirent à un changement ou cherchent de nouveaux défis à postuler un emploi interne répondant à leurs souhaits.

Prix du meilleur employeur

En 2016, le magazine «Bilan» a de nouveau désigné la Mobilière meilleur employeur de Suisse romande dans la catégorie Banques et assurances. De plus, dans le cadre de l'enquête *Universum Swiss Student Survey 2016*, des étudiants de différentes filières ont classé la Mobilière parmi les 100 employeurs les plus attractifs du pays dans la catégorie Sciences économiques, la plaçant en outre sur la deuxième marche du podium dans la catégorie Assurances.

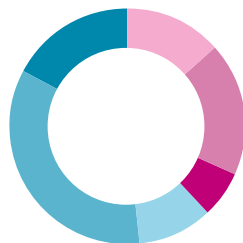
💡 Plus d'informations sur:
mobiliere.ch/carriere

La diversité comme facteur de succès

La diversité des visions et des modes de pensée, marqués par l'origine, le sexe, l'âge et les expériences à l'étranger, est une grande source d'opportunités pour la Mobilière. Depuis 2015, nous proposons à certains collaborateurs des séjours d'étude de trois mois au plus dans la Silicon Valley, en Californie, où ils peuvent développer les idées d'innovations qu'ils ont présentées à la Mobilière. Tout collaborateur peut proposer ses idées et se porter candidat. À ce jour, huit collaborateurs ont profité de cette offre.

Répartition de l'effectif selon l'âge et le sexe en 2016

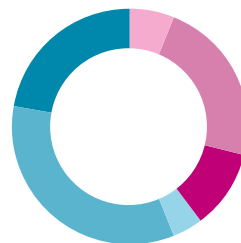
Total collaborateurs agences générales: 2307



Femmes <30: 35,3 %	Hommes <30: 16,9 %
Femmes 30-50: 47,9 %	Hommes 30-50: 55,7 %
Femmes >50: 16,8 %	Hommes >50: 27,4 %

Répartition de l'effectif selon l'âge et le sexe en 2016

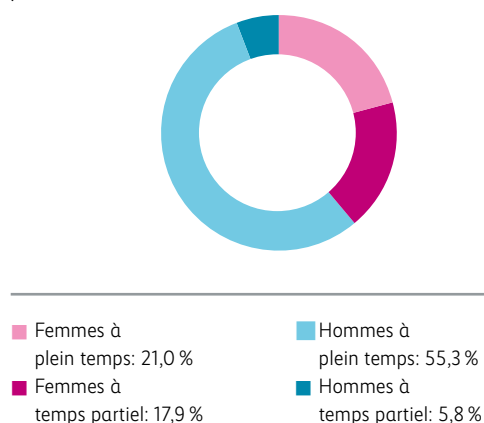
Total collaborateurs Direction: 2272



Femmes <30: 15,6 %	Hommes <30: 7,2 %
Femmes 30-50: 57,6 %	Hommes 30-50: 56,1 %
Femmes >50: 26,8 %	Hommes >50: 36,7 %

Nos collaborateurs proviennent de 37 nations différentes. Pour qu'ils puissent acquérir de l'expérience à l'étranger et découvrir d'autres marchés et cultures, mais aussi pour favoriser les échanges, la Mobilière leur offre la possibilité de travailler dans des entreprises partenaires d'Eurapco. En 2016, huit collaborateurs de la Mobilière et dix-huit autres provenant d'entreprises partenaires ont effectué des stages d'une durée d'une semaine à quatre mois aux Pays-Bas ou en Allemagne. Leur nombre est appelé à augmenter ces prochaines années. Toujours dans le cadre de notre collaboration avec Eurapco, nous proposons aussi des programmes internationaux de formation continue en conduite et en management.

Taux d'occupation en 2016



Participation des collaborateurs au succès de l'entreprise

Grâce à des objectifs clairs, à un environnement de travail opportunément conçu et à une conduite judicieuse, nous favorisons en permanence la performance d'entreprise de la Mobilière, ainsi que la performance et le développement individuels des collaborateurs. De plus, fidèles aux principes de la coopérative, nous pratiquons une politique du personnel et une politique de rémunération durables et tournées vers l'avenir, faisant en outre participer les collaborateurs à notre succès: au printemps 2017, les collaborateurs ne percevant pas de bonus ont bénéficié d'une participation au résultat équivalant à 40 % de leur salaire mensuel. Le Conseil d'administration a ainsi honoré leur engagement individuel et leur contribution à la réalisation des objectifs communs (voir aussi le chapitre «Partager les fruits de notre succès», page 9).

Nous misons sur un juste équilibre entre l'orientation résultats et l'orientation collaborateurs. Les prestations des cadres sont évaluées selon un système orienté valeur, assorti d'un bonus approprié versé à titre de participation au résultat. Les composantes du bonus correspondent aux degrés de réalisation des objectifs quantitatifs de l'entreprise, des objectifs de création de valeur et d'objectifs individuels. Les projets réalisés avec succès et les prestations particulières – individuelles ou d'équipe – des collaborateurs sont récompensés par des primes de projet ou des primes spontanées, ou encore par des congés supplémentaires.

Nous offrons des rémunérations adéquates et compétitives. Lors de la revue annuelle des salaires, nous accordons des augmentations individuelles compte tenu des critères suivants: conformité de l'exécution des tâches avec la description de la fonction, comportement, développement personnel et fourchettes salariales internes. Nous évaluons les fonctions selon une approche systématique et indépendante du sexe et les classons dans un système de fonctions. Cela contribue de manière décisive à l'égalité des salaires entre hommes et femmes.

Aspects sociaux

Nous soutenons autant que possible des modèles de temps de travail flexibles et compatibles avec la vie de famille, comme le télétravail, le temps partiel, l'horaire mobile ou encore le congé non payé. L'emploi partagé (*job sharing*) et la direction partagée (*top sharing*) sont également proposés et mis en œuvre à la Mobilière. Cela permet en particulier aux femmes travaillant à temps partiel d'occuper des postes de haut niveau. Une grande partie des postes à pourvoir sont proposés avec un taux d'occupation de 80 à 100 %.

Pour la garde des enfants, nous disposons, à Berne, de notre propre crèche, et à Nyon d'une crèche en partenariat, qui offrent 52 places au total. Ces deux crèches connaissent un grand succès facilitant ainsi l'activité professionnelle des parents. Elles connaissent un grand succès, facilitant ainsi l'activité professionnelle des parents. Selon l'ancienneté, la Mobilière accorde un congé de maternité de seize à vingt semaines. Les pères bénéficient quant à eux de dix à quinze jours de congé, à prendre en bloc ou séparément. Le taux de retour des mères après un tel congé est de 94,1 % et celui des pères de 100 %.

S'ils sont dans une situation difficile ou ont des problèmes personnels, les collaborateurs peuvent s'adresser à des interlocuteurs internes, ainsi que, gratuitement, à un service social externe. Par ailleurs, nous voyons d'un bon œil que nos collaborateurs exercent des charges publiques ou politiques ou s'engagent socialement. Enfin, tous les membres du personnel bénéficient d'un rabais collaborateur sur nos produits d'assurance et nos hypothèques, ainsi que d'autres avantages.

Promotion de la santé en entreprise

Des collaborateurs en bonne santé et motivés sont une des clés de notre succès et de la satisfaction de nos clients. Par notre gestion de la santé, nous cherchons à influencer positivement sur les facteurs qui impactent la santé, contribuant ainsi largement au bien-être dans l'entreprise. Pour que la satisfaction, les performances et la réussite de nos collaborateurs perdurent, nous encourageons l'adoption d'un comportement sain et créons des environnements de travail adéquats. Se chiffrant à 6,0 jours par poste à plein temps, les absences pour cause de maladie sont peu nombreuses à la Mobilière. En cas d'absence de longue durée, nous nous tenons aux côtés de nos collaborateurs et recourons au case management pour leur permettre de reprendre plus rapidement leur travail.

Congés de maternité et de paternité: chiffres clés

		2016	2015
Total des collaborateurs	congé de maternité	31	37
ayant bénéficié d'un	congé de paternité	62	53
Taux de retour des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité		93,5 %	91,9 %
Taux de rétention des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité et qui étaient encore employées 12 mois après leur retour		94,1 %	87,1 %
Taux de rétention des hommes revenus dans l'entreprise au terme de leur congé de paternité		100,0 %	100,0 %

uniquement pour les sites de Direction

Prestations de prévoyance attrayantes

Nos caisses de pension sont solidement financées. Le Groupe Mobilière a confié la prévoyance professionnelle vieillesse (LPP) du personnel à quatre caisses de pension. Les risques décès et invalidité sont réassurés auprès de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA. Une institution de prévoyance couvre les employés de la Direction et des agences générales. Trianon SA dispose quant à elle, pour ses collaborateurs, de son propre système de prévoyance intégré à la Fondation Collective Trianon.

Dans ces deux institutions, l'employeur prend en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 60 %. Il existe en outre une caisse de pension des agents généraux, dont le financement est paritaire, et une institution pour les membres du Comité de direction et de la Direction, pour laquelle l'employeur prend en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 75 %. Ces deux institutions opèrent uniquement dans le domaine surobligatoire facultatif. Enfin, SwissCaution SA n'a pas de caisse de pension propre, mais dispose d'une solution d'assurance complète auprès d'une fondation collective.

En cas de retraite anticipée, l'employeur prend à sa charge les frais liés aux rentes AVS transitoires. En outre, la Mobilière prend en charge les frais de gestion, hormis les honoraires (organe de révision, expert de la caisse de pension) ou les redevances externes. Nous avons à cœur en particulier de préserver durablement les généreuses prestations de prévoyance de nos caisses de pension. L'augmentation de l'espérance de vie et le très bas niveau persistant des taux d'intérêt contraignent toutefois à des ajustements. Les rendements réalisables ne sont plus ce qu'ils étaient. Lors de l'inscription de leurs engagements en matière de rentes au bilan clos le 31 décembre 2016, toutes les institutions de prévoyance de la Mobilière ont abaissé leur taux d'intérêt technique, qui est passé de 2,25 à 1,75 %. Grâce à un apport patronal 71,7 millions de CHF, les rentes peuvent néanmoins être financées malgré ce taux plus bas, ce qui permettra d'éviter qu'elles ne doivent être subventionnées par les collaborateurs actifs. Toutes les institutions de prévoyance de la Mobilière portent leurs engagements en matière de rentes au bilan en fonction de tables de génération et affichent un taux de couverture situé entre 104,9 et 109,9 %.

Les trois caisses de pension et la fondation collective Trianon servent de généreuses prestations de risque et proposent des modèles de retraite flexibles. À partir de 58 ans révolus et jusqu'à 65 ans révolus, les assurés peuvent demander de partir à la retraite à la fin d'un mois. Avec l'accord de l'employeur, ils peuvent aussi prolonger leurs rapports de travail jusqu'à l'âge de 70 ans révolus. Le règlement des caisses de pension permet en outre de prendre une retraite partielle progressive en un maximum de cinq paliers de 20 % chacun. La forme des prestations de vieillesse est également flexible, puisque le bénéficiaire peut choisir entre une rente viagère et un versement unique en capital ou opter pour une combinaison des deux.

De plus, nous accompagnons nos collaborateurs en vue de leur départ à la retraite, en leur proposant un cours préparatoire de cinq jours, auquel peut également participer leur conjoint ou partenaire. Cette offre est complétée par un conseil individuel sur les prestations de retraite assuré par des collaborateurs des caisses de pension. Enfin, les collaborateurs ont la possibilité de s'adresser à nos spécialistes en prévoyance pour établir une planification financière individuelle complète.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/download
Collaborateurs et univers de travail et
Les collaborateurs de la Mobilière en chiffres

Asset Management

Notre stratégie de placement a pour objet de générer des revenus durables et de garantir la pérennité de l'entreprise. Les risques que nous prenons sont toujours proportionnés à nos fonds propres.

Depuis toujours, la stratégie de placement de la Mobilière, en tant qu'assurance et en tant que coopérative, s'inscrit dans la durée et la durabilité. Ces principes sont ceux qu'applique Mobilière Suisse Asset Management SA, la société de direction de fonds de la Mobilière. Soumise à la surveillance de la FINMA, elle est chargée d'investir les avoirs d'assurance, des caisses de pension et des fonds de placement du Groupe. Nous observons en outre depuis quelques années une nette sensibilisation du public et de nos clients à la question du développement durable. C'est pourquoi nous avons entrepris, dès le rapport sur le développement durable 2015, d'accroître la transparence et le caractère mesurable de notre stratégie de placement.

À cet effet, nous avons complété notre philosophie de placement en 2016, en ceci que nous tenons désormais systématiquement compte des critères de durabilité importants dans nos décisions de placement, nous assurant ainsi de gérer nos placements de manière responsable et durable. Ce complément à notre philosophie de placement était une étape importante: à la base de la mise en œuvre efficace et efficiente des critères de durabilité dès 2017, il était nécessaire pour réaliser le gain de transparence et de mesurabilité que nous visons.

La Mobilière est membre fondateur de *Swiss Sustainable Finance (SSF)*. Créé en 2014, SSF a pour objectif de promouvoir le marché financier suisse et de le positionner comme le marché leader des placements durables. Jouant un rôle actif dans les groupes de travail de SSF, la Mobilière contribue à la recherche de solutions permettant de relever les défis du développement durable sur les marchés financiers.

Philosophie de placement

La stratégie d'investissement de la Mobilière est axée prioritairement sur l'évolution des engagements découlant des activités d'assurance. Compte tenu des engagements à long terme typiques de la branche, nous effectuons des placements qui nous permettent d'honorer en tout temps nos engagements envers nos clients.

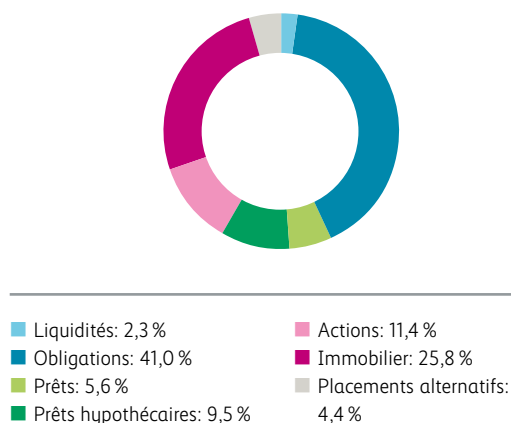
Dans chaque catégorie de placement, nous appliquons un processus de sélection à quatre niveaux, éprouvé de longue date et privilégiant la qualité, la sécurité et la stabilité. Nous sommes persuadés que nos investissements présentent ainsi une rentabilité accrue à long terme. Cette approche se traduit par le fait qu'environ deux tiers de nos placements sont opérés dans des valeurs à revenu fixe, telles que des obligations, des prêts ou des hypothèques. De plus, la part de ceux qui présentent une qualité de crédit bonne à très bonne est stable depuis plusieurs années. Nous évitons en effet, en cette période de taux d'intérêt négatifs, de prendre des risques excessifs pour un surcroît de rendement marginal.

Etant donné que nous gérons nous-mêmes environ 80 % de nos placements financiers, nous nous devons également de compléter nos processus de placement par des critères de durabilité pertinents. Dans ce contexte, en tant qu'investisseur orienté vers le long terme, nous privilégions les entreprises disposant d'une bonne gouvernance et sommes à même, pour ce qui est de l'application des critères de durabilité, de tirer profit de notre solide positionnement dans ce domaine et de construire sur ce dernier. C'est pourquoi nous avons complété l'analyse de base des entreprises par de tels critères.

En tant qu'entreprise suisse consciente de ses responsabilités, la Mobilière s'attache à contribuer au développement et au renforcement de la compétitivité de la place économique suisse. C'est ainsi que 77 % de ses investissements, totalisant environ 16,5 milliards de CHF, se focalisent sur l'économie suisse. Sa participation au fonds *UBS Clean Energy Infrastructure Switzerland* est exemplaire à cet égard. Ce fonds investit dans des entreprises suisses qui produisent de l'énergie renouvelable, mettent à disposition des infrastructures propres et améliorent l'efficacité énergétique. De plus, nous travaillons actuellement à une solution qui permettrait de prendre des participations dans des petites et moyennes entreprises suisses non cotées en bourse. Notre but est de contribuer activement à forger l'avenir de l'économie suisse, tout en tirant profit de son potentiel actuel.

Durant l'exercice sous revue, les affaires hypothécaires ont évolué favorablement, avec un portefeuille qui s'est accru 500 millions de CHF. Nous voyons dans ce secteur la possibilité d'obtenir des rendements stables, à la faveur d'investissements à long terme opérés en Suisse.

Répartition des investissements en Suisse par classe d'actifs 2016



Enfin, nous prenons des participations à long terme dans des entreprises suisses par le biais d'achats d'actions, nous attachant ensuite à exercer notre droit de vote lors des assemblées générales de ces entreprises. Persuadés en effet de pouvoir contribuer à leur développement, nous exerçons systématiquement nos droits de vote d'actionnaire. La valeur totale de ces placements en actions dépasse 1,8 milliard de CHF.

Placements immobiliers et constructions écorespectueuses

Avec environ 190 immeubles et plus de 4000 locataires, le Groupe Mobilière figure parmi les principaux propriétaires privés d'immeubles et de biens-fonds de Suisse. Mobilière Asset Management SA gère un portefeuille immobilier dont la valeur de marché avoisine 3,2 milliards de CHF. Ce portefeuille se compose d'immeubles de rapport ainsi que de bâtiments affectés au propre usage du Groupe. Les biens immobiliers sont des valeurs réelles dont les prix évoluent de manière relativement indépendante des autres catégories d'actifs. Ils offrent en outre une bonne protection contre l'inflation, tout en générant des revenus constants et des rendements attrayants.

Les placements immobiliers directs sont un important pilier de la gestion des placements de la Mobilière. Lors de l'acquisition ou de la construction d'un immeuble, ainsi que durant toute sa période d'exploitation, nous tenons systématiquement compte des questions sociétales, écologiques et économiques. Comme pour les papiers-valeurs, tout le cycle de vie des investissements immobiliers est géré en interne, de la gestion du portefeuille dans son ensemble à celle de chaque bien, en passant par l'achat ou la construction. Ce faisant, nous cherchons non pas à maximiser nos bénéfices, mais plutôt à obtenir des rendements durables et à répondre aux attentes des utilisateurs des immeubles. L'un de nos objectifs est de créer des espaces d'habitat aux prix abordables en utilisant des méthodes de construction judicieuses sur le plan écologique, ce qui signifie que ces méthodes peuvent varier d'un projet à l'autre. Chaque bâtiment fait donc l'objet d'une évaluation individuelle, lors de son achat comme pour son entretien. Nous nous efforçons de trouver, à l'échelle de notre portefeuille, un équilibre durable entre les aspect écologiques, économiques et sociétaux.

De plus, nous collaborons activement avec des associations professionnelles, assurons une veille technologique et mettons en pratique le savoir acquis dans la gestion des immeubles. Pour chaque bien exploité, un Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) officiel est délivré. Nous utilisons ces informations pour améliorer de manière ciblée l'efficacité énergétique de nos bâtiments, dans le cadre de notre gestion du portefeuille et des biens. L'«analyse énergétique» indépendante à laquelle le portefeuille immobilier de la Mobilière a été soumis en 2014 a débouché sur des conclusions positives: «Le parc immobilier de la Mobilière est, aujourd'hui déjà, dans un bon, voire très bon état. La stratégie d'amélioration permanente mise en œuvre permettra de diminuer encore la consommation d'énergie au cours des années à venir et d'accroître la part des énergies renouvelables».

Les critères de durabilité jouent également un rôle important dans les investissements de rénovation et de modernisation. Pour améliorer l'efficacité énergétique, nous cherchons à réduire à la fois la consommation d'énergie et les émissions. C'est pourquoi, lors de la rénovation d'installations de chauffage, nous optons si possible pour des systèmes dégageant moins de CO₂. Nous sommes en outre attentifs à la durabilité non seulement écologique, mais également sociétale. Au nord de Zurich, par exemple, une densification modérée du bâti existant nous a permis de créer des espaces d'habitat supplémentaires, avec également pour avantage de mieux valoriser encore la bonne desserte des immeubles concernés par les transports publics. De plus, lors d'une rénovation à Hochdorf (LU), nous avons cherché à trouver un juste équilibre entre les divers types de logements, afin de garantir une bonne mixité sociale. De la personne seule à la famille, cet immeuble offre à chacun le logement approprié.

Le fonds de placement immobilier *MobiFonds Swiss Property* offre la possibilité aux investisseurs institutionnels d'investir, avec la Mobilière, dans un portefeuille immobilier suisse de premier ordre, privilégiant les constructions récentes. Le développement durable à la fois écologique, économique et sociétal fait également partie des priorités de ce fonds. De plus, dans les projets d'envergure, l'interprétation urbanistique, la conception architecturale et la mixité des groupes d'utilisateurs visent à créer une plus-value sociétale. Outre cinq projets de logements pour personnes âgées, le portefeuille du fonds inclut un campus scolaire. Il tient ainsi compte de l'évolution démographique, tout en contribuant à l'offre de formation.

Le portefeuille comprend en outre des projets dans des quartiers au cœur de Berne, Bulle et Dübendorf. Pour en garantir l'impact positif à long terme, ces projets se fondent sur trois éléments essentiels en termes d'assurance qualité: un processus de conception échelonné impliquant les utilisateurs du site, un concours d'architecture intégrant des aspects architecturaux, urbanistiques et de mobilité ainsi qu'un dialogue précoce avec les différentes parties prenantes, comme les riverains, les groupements politiques et les représentants des commerces et des entreprises locales. Enfin, dans le nouveau lotissement résidentiel de Reinach (AG), la Mobilière a testé pour la première fois l'appli *Allthings*. Celle-ci met à la disposition des habitants, entre autres, un canal de communication numérique qui encourage les interactions sociales durables.

Gestion environnementale

Lors de l'attribution de mandats, la Mobilière tient compte, entre autres critères, des aspects écologiques et éthiques. Dans l'exploitation de nos sites, nous examinons en permanence de possibles mesures de réduction de la consommation d'énergie et des ressources.

Pour ses achats, la Mobilière adhère aux principes du commerce durable, tandis qu'en matière d'exploitation de ses sites de Direction de Berne, Zurich et Nyon, elle tient compte des aspects écologiques. Conformément à nos valeurs, nous sommes attentifs à notre empreinte écologique et nous veillons à la réduire par des mesures adéquates. Nous répondons ainsi aux attentes de nos clients et de nos collaborateurs en matière de gestion écologique responsable et assumons à cet égard notre rôle de modèle.

Gestion des achats

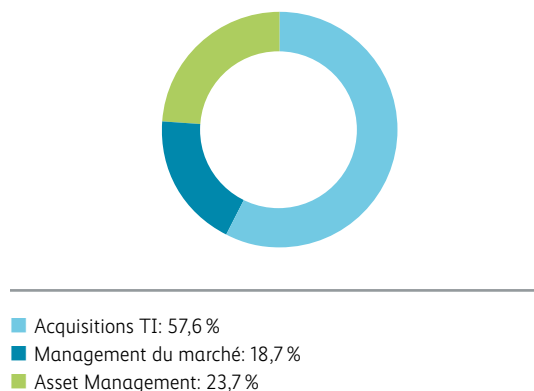
En 2016, les sites de Direction de Berne, Zurich et Nyon ont acheté des biens et des services pour un montant total de 223,2 millions de CHF, un volume réparti entre les trois unités responsables des achats «Acquisition TI», «Marketing Support» (Management du marché) et «Facility Management» (Asset Management).

Les acquisitions informatiques représentent la plus grande part du volume d'achat global, soit 128,5 millions de CHF. Viennent ensuite les achats de l'Asset Management, à hauteur de 52,9 millions de CHF, pour l'entretien, l'exploitation et la modernisation de nos propres immeubles et des infrastructures de bâtiments. Avec 41,8 millions de CHF consacrés principalement à l'achat d'articles publicitaires, de matériel de bureau et d'imprimés, le Management du marché arrive en troisième position.

La Mobilière octroie également des mandats de conception et de réalisation de constructions neuves et des projets de transformation. Pour plus d'information à ce sujet, voir le chapitre «Asset Management», à la page 97. La gestion des achats de nos 79 agences générales n'est pas centralisée, mais relève de la compétence individuelle de chacune d'elles en tant qu'entreprise autonome.

Afin d'améliorer sa compatibilité environnementale, la Mobilière a entièrement remplacé en 2016 son parc d'ordinateurs portables par de nouveaux appareils plus écologiques et offrant une meilleure efficacité énergétique. Les anciens appareils ont été reconditionnés par une entreprise de remarketing et pourront être réutilisés ailleurs.

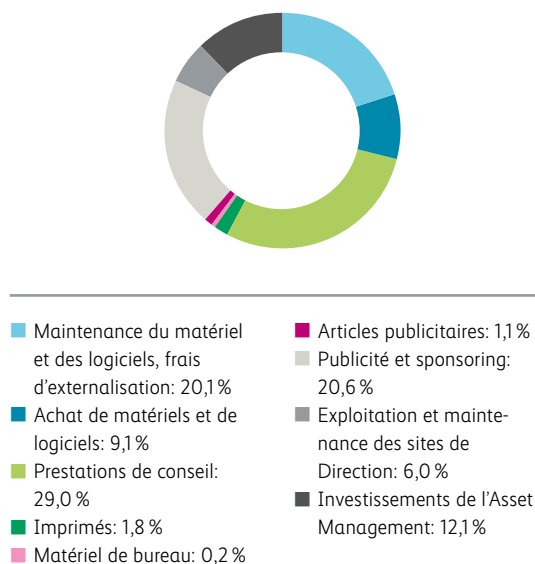
Répartition du volume d'achat des sites de Direction en 2016



Appliquant une politique d'achat durable, la Mobilière privilégie des fournisseurs locaux et régionaux ainsi que des prestataires qui garantissent des conditions de travail équitables et respectent les normes environnementales courantes. Ces politiques d'achat local, auprès de fournisseurs et prestataires situés dans la région de Berne, et régional, dans les autres régions de Suisse et au Liechtenstein, sont fermement ancrées dans nos habitudes. Ainsi, en 2016, 93 % des mandats de prestations de services et 100 % des mandats d'impression ont été attribués à des entreprises opérant sur le marché suisse. En outre, la plupart de nos contrats d'achat et de maintenance de matériels et logiciels informatiques sont conclus avec des entreprises possédant une filiale en Suisse.

Les critères d'écologie durable et de comportement éthique tiennent une place essentielle dans notre politique d'achat. Jusqu'à présent, l'obligation de respecter les droits humains et les normes environnementales était réglée au cas par cas, dans chaque contrat conclu avec nos fournisseurs. Nous étudions actuellement la possibilité de fixer des standards minima que tout nouveau fournisseur serait tenu d'appliquer, tels que la protection de la santé des collaborateurs et l'interdiction de recourir au travail forcé ou au travail des enfants.

**Répartition des achats des sites de Direction en 2016
par catégorie de biens ou de services**



Affirmation de la conscience écologique

L'impact environnemental lié à l'exploitation de nos sites de Direction résulte principalement de la consommation électrique et du chauffage. Sur les sites de Direction de Berne, nous sommes parvenus à réduire continuellement la consommation énergétique totale par collaborateur, bien que les locaux soient modérément ventilés en été et que les effectifs aient sensiblement augmenté. Ce recul s'explique surtout par une concentration des postes de travail dans des bureaux collectifs et une gestion optimisée des surfaces au siège principal de la Mobilière à Berne. En 2016 a débuté la réalisation par étapes d'un nouvel environnement de travail favorisant inspiration et agilité, où le partage des postes de travail supplante l'ancien système de postes attitrés. Ce nouveau concept devrait nous permettre, à l'avenir, d'améliorer encore davantage l'efficacité énergétique des bâtiments.

Sur les sites de Direction de Berne et de Zurich, le chauffage est intégralement assuré par une centrale à distance, une solution durable, notamment eu égard à l'optimisation énergétique et à la diminution des rejets de CO₂ par le fournisseur d'énergie concerné. Le site temporaire d'Eysins, où nous sommes installés provisoirement pendant les travaux de rénovation du bâtiment de la Direction de Nyon, est chauffé au gaz naturel, qui ne produit pas de suie ni de particules fines et génère sensiblement moins d'émissions de CO₂ que le chauffage au mazout. Depuis 2016, tous les bâtiments d'exploitation de Berne utilisent exclusivement de l'électricité certifiée d'origine hydraulique produite en Suisse. En matière de restauration également, la Mobilière s'engage en faveur de la défense de l'environnement, notamment par sa participation au programme de protection du climat «One Two We» lancé par SV Suisse en collaboration avec le WWF Suisse. Cet engagement se traduit par des modifications apportées à l'offre de restauration: désormais, seule de la viande de poulet ou de dinde d'origine suisse est proposée au menu, et une fois par semaine, l'offre comporte uniquement des mets végétariens.

Nous dressons chaque année un bilan énergétique complet et documentons l'affectation des ressources et l'évolution des émissions. La numérisation progressive de nos affaires d'assurance nous permet de diminuer peu à peu la consommation de papier et de ressources énergétiques au sein de l'entreprise. En outre, des consignes organisationnelles (tri des déchets, recyclage du PET, collecte des piles, batteries et appareils électriques, utilisation de véhicules de société à faible consommation, etc.) incitent nos collaborateurs à adopter un comportement respectueux des ressources naturelles. De plus, nos sites de Direction sont aisément accessibles avec les transports publics et nous encourageons nos collaborateurs à privilégier ces derniers pour leurs déplacements professionnels et pour se rendre au travail.

Fin octobre 2015, l'ensemble du personnel de la Direction de Nyon a pris ses quartiers dans le business park Terre Bonne à Eysins. Ce déménagement a marqué le coup d'envoi de la rénovation complète du site nyonnais, optimisé du point de vue écologique et énergétique. Les travaux de transformation avancent comme prévu. Ils devraient être terminés et les locaux remis en service début 2018.

Indicateurs de gestion environnementale sur la base des trois sites de Direction

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de collaborateurs ¹	2 015	2 031	2 073	2 186	2 244
Consommation d'électricité en kWh ²	6 683 157	6 413 885	6 218 380	5 905 738	5 720 867
Chauffage à distance en kWh	3 623 055	3 496 119	2 637 015	2 959 846	2 777 573
Gaz naturel en kWh	1 417 726	1 265 482	1 368 698	1 076 235	393 960
Consommation totale d'énergie en kWh	11 723 938	11 175 486	10 224 093	9 941 819	8 892 400
Consommation totale d'énergie en kWh par collaborateur	5 818	5 502	4 932	4 548	3 963
Consommation de papier en t ³	242	273	208	280	175
Volume total de déchets, en tonnes, dont	315	385 ⁴	421 ⁴	367 ⁴	387 ⁴
– déchets recyclés (papier, carton, documents détruits, PET, verre, batteries et piles, déchets électroniques, etc.)				230	266
– déchets résiduels (incinération kVA)				137	121

¹ y compris auxiliaires, stagiaires et apprentis

² y compris centre de calcul, centre d'impression, garage, service de catering à Berne et à Nyon (jusqu'à fin 2015)

³ y compris traitement des documents sortants; à partir de 2014 externalisation de l'envoi des documents

⁴ y compris les déchets spéciaux issus des travaux de modernisation des bâtiments de la Direction de Berne et de Nyon et de la fermeture du site d'exploitation

Prévention des dangers naturels

La Mobilière Société Suisse Coopérative soutient des projets de recherche et des mesures de prévention des dangers naturels depuis une décennie déjà. L'année 2016 a été marquée par de nouvelles avancées dans les domaines de la protection contre les crues et de la recherche sur la grêle.

Un grand nombre de projets de prévention des dangers naturels sont répartis dans diverses régions de Suisse. Les huit premiers projets à bénéficier du soutien de la Mobilière à leur financement initial ont été approuvés en mars 2006. Depuis lors, 87 autres sont venus s'y ajouter, pour un investissement total de 25,9 millions de CHF.

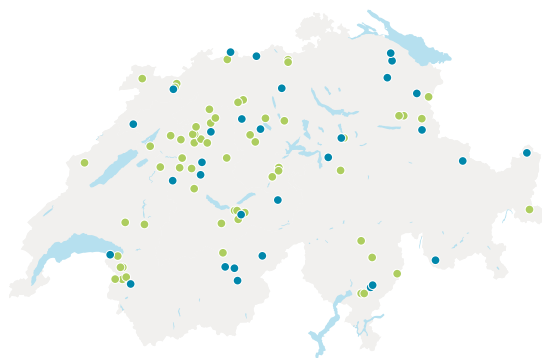
En 2016, la Mobilière a poursuivi cet engagement et financé pour la première fois des projets dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et de Thurgovie, en particulier dans la commune thurgovienne de Hohentannen-Heldswil, qui figurait parmi les plus touchées de Suisse par les intempéries de l'été 2015. Mais la contribution la plus élevée de la Mobilière en 2016, d'un montant de CHF 665 000, est allée à un projet de protection contre les crues dans le centre du village lucernois de Buttisholz. Quant au projet de protection contre les crues de Delémont, que nous avions déjà soutenu, il est tellement convaincant que nous participons également à sa deuxième étape. Ce projet de longue haleine, conjuguant la protection contre les crues avec la renaturation des berges de la Sorne et la création de zones récréatives, rehausse en outre l'image de la ville. De plus, grâce à l'intégration précoce de toutes les parties prenantes, il fait figure de modèle en matière d'aménagement moderne des cours d'eau.

La Mobilière a l'intention de renforcer son engagement dans la prévention des dangers naturels. À l'avenir, elle soutiendra également des mesures visant à réduire les dommages dus au ruissellement de surface, un domaine qui présente un fort potentiel d'amélioration, dans la mesure où la moitié environ des cas de sinistres d'inondations que nous enregistrons et un quart de la charge de sinistres sont dus au ruissellement de surface. Ce phénomène se produit loin de tout cours d'eau, quand l'intensité des précipitations dépasse la capacité de rétention de la surface du sol. Or, faute de base légale appropriée, les mesures nécessaires pour s'en protéger ne peuvent pas être cofinancées par la Confédération ou par les cantons. La Mobilière soutient par conséquent les communes en allégeant le fardeau financier que ces mesures représentent.

À travers ces projets, nous jouons un rôle important dans la sensibilisation à ce danger encore peu connu. De plus, afin d'identifier précocement les régions à risque, un collaborateur scientifique du Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels de l'Université de Berne consacre son travail de doctorat au ruissellement de surface, examinant en particulier quels lieux y sont exposés et dans quelle mesure.

 **Pour des informations détaillées et des photos sur ces projets:**
mobiliere.ch/prevention

Engagement en faveur de projets de prévention



- Projets terminés (64)
- Projets approuvés (31)

Recherche sur les risques climatiques et les dangers naturels

Même si l'influence du changement climatique sur la fréquence ou sur la violence des orages de grêle en Suisse n'est pas encore définitivement établie, une étude du Laboratoire Mobilière a clairement montré que plus le climat est humide et chaud, plus ces orages sont fréquents et violents. Ces vingt dernières années, le nombre de jours de grêle a par exemple notablement augmenté dans le Bade-Wurtemberg. Un rapport avec le changement climatique ne saurait être exclu.

Les progrès de la recherche sur la grêle profitent en particulier aux prévisions de chutes de grêle. Faire de telles prévisions avec une précision géographique suffisante est un défi majeur pour les météorologues. MétéoSuisse et le Laboratoire Mobilière ont lancé en 2015 un test d'alerte de grêle au kilomètre près. En 2016, après analyse des premiers résultats, le seuil d'alerte a été adapté et le nombre de participants au test est passé de 500 à 700. Le but est d'amener ce système d'alerte à maturité ces prochaines années et de le mettre à la disposition de la population. D'ici au milieu de 2017, MétéoSuisse et la Mobilière vont clarifier quelles modifications sont nécessaires et possibles pour améliorer le taux de réalisation des prévisions.

De plus, comme il n'existe toujours pas, pour la grêle, de réseau de mesure au sol couvrant tout le pays, les informations de la population restent très précieuses. C'est ainsi que les quelque 13 500 annonces de grêle reçues durant l'été 2016 par le biais de l'application pour smartphone de la Mobilière et de MétéoSuisse ont été attentivement examinées. L'analyse de ces données en a confirmé le potentiel en matière de complémentarité avec les mesures radar et de confirmation de la plausibilité de ces dernières. Afin de réduire l'incidence des annonces erronées – délibérées ou non –, on cherche actuellement à améliorer le masque de saisie de l'application.

Dans le domaine des crues, le Laboratoire Mobilière a recensé pour la première fois en 2016, pour chaque canton, district et commune, tous les sites se trouvant dans des zones inondables, avec le nombre de bâtiments et de personnes concernés. Selon les cartes des dangers officielles, sont exposés au risque de crue plus de 1,1 million de personnes et 270 000 bâtiments, pour une valeur à neuf de 480 milliards de CHF. Les résultats de cette étude ont été présentés au public le 2 novembre 2016, au Musée alpin suisse de Berne, et sont disponibles sur le site risquedecrues.ch. Ils doivent permettre d'identifier les régions où le risque de crue est le plus important et de prioriser les mesures de protection. Cette démarche est d'autant plus importante du fait que les moyens financiers risquent d'être insuffisants à l'avenir pour maintenir le niveau de protection contre les crues actuellement assuré dans tout le pays, compte tenu en particulier des mesures nécessaires d'assainissement de digues, de l'intense activité de construction et des effets du changement climatique.

Ces prochaines années, il est prévu d'intensifier la fructueuse collaboration établie entre la Mobilière et l'Université de Berne, notamment en mettant l'accent sur un nouveau thème de recherche: l'estimation et la visualisation des conséquences sociétales des crues. Les résultats de ces travaux seront mis à la disposition du public et serviront en particulier aux communes.

🔗 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/climatologie

Art et culture

La Mobilière entend déclencher et piloter des processus dans lesquels la pensée artistique est reconnue et activement utilisée comme un élément moteur du développement positif et durable de la société.

Chacun est appelé à se positionner face aux questions les plus brûlantes de notre époque. Il y a lieu en particulier d'examiner de manière critique notre conception d'une existence agréable, placée sous le signe du bien-être et de la sécurité. Quelles possibilités avons-nous de façonner notre avenir, et parmi celles-ci, lesquelles voulons-nous mettre en pratique? Sommes-nous prêts à partager et, pour cela, à renoncer à quelque chose? D'où viennent les idées nouvelles? Qu'est-ce qui nous pousse à réfléchir plus loin ou autrement? Et quelles alternatives s'offrent à nous? Nous sommes persuadés, à la Mobilière, que le développement durable et la construction de notre avenir ont besoin d'espaces de créativité, que nous pouvons nous ouvrir en nous appuyant sur l'art et ses processus. C'est pour cela que la Mobilière s'est dotée de nombreuses plateformes artistiques, sous la forme d'expositions, de visites guidées ou de conférences, et qu'elle participe chaque année à la Nuit des musées de Berne. Nous intégrons en outre des artistes dans nos projets de recherche et aménageons des zones de rencontre très originales, comme l'espace de réception du site de Direction, à Berne. S'inspirant de la célèbre «Chaise rouge et bleue» de Gerrit Thomas Rietveld, l'artiste suisse Kerim Seiler y a créé une installation de conception sculpturale et puissamment colorée, qui offre à nos visiteurs et à nos collaborateurs un espace source d'inspiration.

Notre collection d'art

La gestion et l'enrichissement de sa collection d'art sont au cœur de l'engagement artistique de la Mobilière depuis la fin des années 1930. Cette collection compte aujourd'hui plus de 1400 œuvres, dont la plupart sont visibles sur les sites de Direction de Berne et de Nyon. Le thème de la durabilité transparaît à deux niveaux dans notre concept de collection: d'une part, dans l'approche consistant à soigneusement choisir les nouvelles acquisitions en fonction de leur capacité de médiation artistique vivante et inspirante et, d'autre part, dans la gestion professionnelle de la collection historique. La collection d'art de la Mobilière

n'est pas un «luxe», mais reflète la volonté de l'entreprise de soutenir la création artistique. Elle permet en outre d'instaurer un climat de travail à la fois inspiré et source d'inspiration. Nous conseillons en effet les collaborateurs quant à l'utilisation active de la collection, notamment dans le choix des œuvres qui ornent leur environnement de travail. La médiation artistique est au cœur de notre démarche: nos collaborateurs et nos hôtes apprennent, lors de nos visites guidées, de nos ateliers et de nos rencontres avec des artistes, quels thèmes préoccupent l'artiste invité et quelle valeur ajoutée ils peuvent eux-mêmes tirer de leur intérêt pour les processus artistiques.

Nos expositions

Pour la Mobilière, la tradition et ses valeurs sont tout aussi importantes que l'innovation et le progrès. Toutefois, pour être productives et influencer activement sur le présent, les traditions doivent avoir un rôle moteur ou déclencheur. Les stratégies et les réflexions artistiques et leur mise en œuvre pratique jouent ce rôle. Nous considérons en outre notre engagement artistique comme un élément important de notre politique d'ouverture à de nouveaux points de vue, dans tous les domaines de l'existence. Nous organisons en particulier des rencontres avec des artistes, afin de stimuler et de renforcer les capacités de réflexion et d'action créatives et critiques de nos collaborateurs et de nos visiteurs.

Notre série d'expositions «Art et développement durable», sur le site de Direction de Berne, offre un cadre idéal à cette approche. En nous confrontant ainsi à l'art, nous apprenons à distinguer les rapports entre les choses, à être plus attentifs et à cultiver des relations ouvertes et prévenantes avec nos semblables – autant de conditions d'un développement tourné vers l'avenir. Agir durablement implique en effet de connaître les tenants et les aboutissants du monde qui nous entoure. C'est le seul moyen d'arriver à des conclusions appropriées. La collaboration avec des artistes peut être très enrichissante dans tous ces

processus. En 2016, nous avons réalisé deux nouveaux projets. À l'occasion du 20^e anniversaire du Prix Mobilière, nous avons exposé, de mars à août, les œuvres des huit artistes sélectionnés pour le prix: Mathis Altmann, Mirko Baselgia, !Mediengruppe Bitnik, Vittorio Brodmann, El Frauenfelder, Florian Graf, Vera Ida Müller et Maria Thüning.

Le sixième épisode de la série s'intitule quant à lui «Et si l'art nous faisait avancer?». Il présente jusqu'au printemps 2017 les achats faits ces deux dernières années pour notre collection d'art, soit une trentaine d'œuvres de dix-sept artistes reconnus provenant de Suisse, d'Angola, des Etats-Unis, du Chili, d'Allemagne, du Royaume-Uni, de Géorgie, d'Autriche et d'Espagne. Ces œuvres invitent toutes à réfléchir sur des questions sociétales, économiques ou politiques, sans être pour autant des manifestes. Sont traités en particulier des thèmes d'actualité comme la solidarité, la pauvreté et les inégalités sociales, mais aussi la communication interpersonnelle, la gestion du temps et le développement personnel.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/art

Notre prix d'encouragement: Prix Mobilière

Très apprécié des milieux artistiques suisses, notre prix pour jeunes artistes a fêté ses 20 ans en 2016. C'est le plus ancien prix d'encouragement décerné par une assurance en Suisse. Le Prix Mobilière récompense en priorité des artistes dont les travaux abordent des thèmes sociétaux et contribuent ainsi à une meilleure compréhension de notre époque. Notre stratégie d'attribution s'appuie sur un vaste réseau de relations, qui nous permet de sélectionner des lauréats potentiels de tous horizons.

Créé en 1996 à Nyon, le Prix Mobilière est doté d'une somme de CHF 15 000 et s'accompagne généralement de l'achat d'une œuvre du lauréat pour la collection de la Mobilière. Chaque année, sept ou huit personnalités issues des milieux de l'enseignement, de la recherche ou des expositions sont invités à sélectionner chacun un jeune artiste. Le lauréat est choisi parmi ces «nominés». En 2016, le Prix Mobilière a été décerné non pas à un, mais à deux artistes: le sculpteur Mathis Altmann et le peintre Vittorio Brodmann. Ces deux artistes se complètent parfaite-

ment pour témoigner de notre époque. Le premier réalise des sculptures à partir de déchets, le second associe les techniques de la peinture classique à une démarche artistique personnelle pleine de poésie. Le 12 décembre 2016, le «Prix Mobilière 2017» a été décerné à Bertold Stallmach, artiste vivant entre Zurich et Berlin. Ses films d'animation, à la fois absurdes et profonds, où des personnages en pâte à modeler maîtrisent les aléas de la vie, ont convaincu les membres du jury.

Notre engagement artistique

Intérêt pour l'art

	2016	2015
Nombre de manifestations		
Expositions	2	2
Visites guidées	14	14
Conférences	2	3
Workshops artistiques	1	2
Workshops artistiques pour enfants	1	2
Nombre de visiteurs		
Visites guidées	190	265
Conférences	41	60
Nuit des musées	750	1 200
Nombre de participants		
Workshops artistiques	15	35
Workshops artistiques pour enfants	22	52

Fondation du Jubilé

Créée en 1976, la Fondation du Jubilé a pour but de promouvoir les sciences et la recherche, ainsi que les arts (expositions, théâtre, films, concerts, etc.) et d'autres activités culturelles, comme la rénovation de bâtiments historiques. Son soutien va exclusivement à des projets en Suisse.

Son budget se compose, d'une part, du revenu des titres détenus par le Fonds de la Fondation, et d'autre part, d'un versement à bien plaisir provenant du résultat d'exploitation de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Chaque année, la Fondation soutient de 20 à 40 projets. Les contributions varient entre CHF 5000 et CHF 40 000 par projet. En 2016, la contribution de la Mobilière Suisse Société Coopérative s'est élevée à CHF 600 000, comme en 2015. Sur environ 400 demandes, le Conseil de fondation a retenu 43 projets auxquels il a octroyé CHF 665 703 au total. De plus, sur le total des fonds disponibles en 2016, soit CHF 766 503, il a pour la première fois affecté CHF 100 800 à des donations supplémentaires effectuées sur un canal de financement participatif.

participatif «wemakeit», en faveur de producteurs de films suisses. Plus flexible, le canal du financement participatif permet de soutenir des projets n'entrant pas dans le moule de la procédure habituelle de demande de fonds. La Fondation pourra ainsi étendre son soutien à de nouveaux domaines et exploiter les synergies qui pourraient en résulter, dans l'intérêt de l'engagement coopératif de la Mobilière. Enfin, nous allons encore améliorer la communication relative au but de la Fondation et à la procédure de demande de soutien, sur diverses plateformes tant internes qu'externes.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/fondation-jubile

Promotion des sciences, de la recherche et des arts Dons de la Fondation du jubilé en 2016



Musées/expositions: 30 %	Théâtre: 7 %
Cinéma: 24 %	Préservation de biens culturels: 6 %
Recherche: 18 %	Musique: 4 %
Publications: 11 %	

En 2016, c'était également la première fois que le Conseil de fondation tenait deux séances. Dorénavant, il se réunira toujours deux fois l'an, au printemps et en automne. Cela permettra de traiter avec davantage de souplesse les demandes ayant une phase de planification brève, tout en réduisant la charge de travail par séance. Durant l'exercice sous revue, deux tiers des demandes ont été déposées sous forme numérique. Pour 2017, le Conseil de fondation s'est fixé pour objectif de discuter de nouvelles mesures de modernisation.

Les fonds d'encouragement de la Fondation seront en partie attribués sur la plateforme de financement

Fonds de donations

Constitué au début des années 1970, le Fonds de donations est alimenté chaque année par le bénéfice d'entreprise de la Mobilière. Actuellement, par le biais de ce fonds, la Coopérative soutient des projets sociaux, culturels, économiques, politiques et d'utilité publique dans toute la Suisse, pour un montant total de 1,5 million de CHF. La Mobilière apporte ainsi une importante contribution à la diversité culturelle du pays. Le nombre de projets soutenus en 2016 s'est élevé à 202.

Chaque année, la Mobilière octroie en outre un «don annuel» de CHF 100 000. En 2016, c'est l'association Jeunesse et économie qui en a bénéficié. Cette association vise à rapprocher l'économie et l'éducation et s'emploie, par ses activités, à intéresser les jeunes suisses à l'économie et à ses défis. À cette fin, elle soutient dans les écoles l'enseignement de thèmes économiques adaptés aux divers degrés de scolarité et propose aux enseignants des formations continues axées sur la pratique, organisées dans des entreprises régionales. Les enseignants acquièrent ainsi les compétences leur permettant d'aménager au mieux la transition de leurs élèves de l'école à la vie professionnelle. L'association est active dans toutes les régions linguistiques du pays et son financement est assuré par des contributions d'entreprises, des pouvoirs publics et de fondations privées.

Economie et emploi

Depuis trois ans, la Mobilière encourage la capacité d'innovation des PME en Suisse à travers des ateliers créatifs. En outre, nos agents généraux ont accès à un fonds qui leur permet de soutenir financièrement des projets durables dans leur région.

La Mobilière se voit comme un acteur à part entière de l'économie suisse, au succès de laquelle elle entend contribuer. L'un des plus grands risques qui guettent une entreprise est le manque d'innovation. Pour éviter cet écueil, la Mobilière Suisse Société Coopérative propose, dans le cadre de son engagement sociétal, des ateliers d'innovation d'un genre nouveau. Destinés aux PME, ils sont organisés au château de Thoune.

Campus innovation Forum Mobilière Thoune

Dans un pays dépourvu de matières premières et de ressources minières, et dont le succès économique dépend dans une large mesure de ses nombreuses PME, l'esprit d'innovation est essentiel. *Prototypage rapide, panels de clients, personas* ou encore *Minimum Viable Products* sont donc autant d'outils d'avenir qui permettent aux entreprises de s'adapter, dans un environnement de marché dynamique, aux besoins en constante évolution de la clientèle. Certes, la Mobilière n'assure pas le manque de créativité ou de capacité à innover, mais elle peut créer les conditions-cadres qui aideront les entreprises à se développer dans ce domaine. Au Forum Mobilière Thoune, la Mobilière propose des ateliers d'innovation uniques en leur genre, où les PME peuvent développer et prototyper très rapidement des idées de produits ou de services innovants. En deux jours et demi, avec l'aide de spécialistes, une équipe pluridisciplinaire de la PME élabore un concept novateur, qui est ensuite modélisé. Ce prototype est immédiatement utilisable au retour dans l'entreprise.

Notre concept d'atelier repose sur l'interaction de plusieurs aspects: des équipes interdisciplinaires, la prise en compte systématique du point de vue du client, l'aménagement de l'espace et l'accompagnement par des professionnels. Cette approche se fonde sur la méthode dite du *design thinking*, un processus d'innovation développé, entre autres, à l'Université de Stanford, en Californie, au cœur de la Silicon Valley, et qui s'appuie sur les retours d'informations des utili-

sateurs. En testant et en mettant en œuvre systématiquement des possibilités de solutions (prototypage), ce processus permet de développer rapidement et efficacement de nouveaux produits, services ou idées commerciales. Un grand nombre d'entreprises et de start-up de la Silicon Valley ont recours à la méthode du *design thinking*.

En collaboration avec l'Université de sciences et de technologies de Trondheim (NTNU), en Norvège, et l'EPFZ, nous avons développé une méthode axée sur les besoins spécifiques des entreprises suisses. À Thoune, nous avons créé un espace inédit qui soutient les différentes phases de la création d'idées. De plus, le fait de s'extraire du quotidien et de son environnement familial constitue aussi l'une des clés du succès de nos ateliers.

Depuis son ouverture en septembre 2014, le Forum Mobilière Thoune a proposé plus de 55 ateliers dans son laboratoire d'idées. Durant la seule année 2016, 28 événements de ce type ont accueilli des entreprises issues des secteurs les plus divers (tourisme, formation, construction de machines, assurance, banques, consulting informatique ou encore alimentation). Ces dernières ont pu développer des idées et des visions de produits, prestations et modèles d'affaires innovants. Les ateliers de 2014 ou 2015 ont d'ores et déjà démontré que ces manifestations pouvaient porter en elles le germe d'une nouvelle génération de produits, d'une autre branche d'activité ou d'une culture fructueuse de la collaboration et de l'innovation. Divers lancements réussis de produits, d'offres ou de plateformes commerciales viennent confirmer l'efficacité de notre démarche, tant au niveau des objectifs que des méthodes employées. Les témoignages qui mettent en avant des résultats concrets, comme le renforcement de la collaboration au sein de l'entreprise, ou la rapidité et l'efficacité accrues des processus de développement de produits, prototypage inclus, attestent le bien-fondé de l'engagement de la Mobilière. Nous

partons du principe que les 28 PME qui ont participé à un atelier durant l'année sous revue bénéficieront d'une réelle valeur ajoutée. 97 % des participants ont été satisfaits et plus de 97 % ont déclaré qu'ils recommanderaient volontiers cette offre inédite.

 **Informations complémentaires et premiers succès:**
mobiliere.ch/fmt

Les agences générales encouragent les projets durables au niveau régional

Notre engagement s'articule notamment autour de la promotion, dans toute la Suisse et en collaboration avec les agences générales, de projets durables portant sur une thématique locale. Dans le cadre de la phase pilote de trois ans qui a été définie, une somme totale de CHF 500 000 a été mise pour la deuxième fois à la disposition des agences générales de la Mobilière afin qu'elles puissent promouvoir et soutenir des projets locaux durables dans leurs régions. 17 projets ont ainsi été réalisés durant l'exercice sous revue.

Voici quatre exemples qui illustrent la diversité des projets retenus. À Zofingue, l'agence générale a soutenu la construction d'un parcours de fitness urbain, le *Streetworkout Parkour*. Les initiateurs du projet ont travaillé d'arrache-pied pendant quatre ans pour concrétiser leur rêve. Grâce au soutien financier apporté, le Parkour & Outdoor-Fitness Park Mobilière peut être utilisé gratuitement par la collectivité. À Coire, le coup de pouce financier de l'agent général a rendu possible l'organisation d'une journée portes ouvertes dans le tout nouveau Kunstmuseum de la ville et permis ainsi au public d'accéder gratuitement au monde des arts. En Suisse romande, la commune de Bulle a contribué au financement du «BusSympa». Ce bus, qui a pour but de rapprocher les gens et de renforcer le «vivre ensemble» au sein de la commune, peut être loué pour des fêtes et des manifestations publiques.

Dans le canton de Thurgovie, la commune de Hohen-tannen, située dans le district de Weinfelden, a lancé le projet «GemeindePOWER.ch», dans le but de préserver son autonomie en matière d'alimentation électrique et de promouvoir une évolution écologique, sociale et économique porteuse d'avenir. La commune couvre déjà 33 % de ses besoins électriques annuels par le recours à de petites installations photovoltaïques. Avec le forum «GemeindePOWER», la petite et novatrice commune souhaite encourager d'autres communes à participer à des projets similaires et promouvoir les échanges. Elle a élaboré pour cela des processus et des modules de développement participatif. Le soutien apporté par la Mobilière a rendu possible l'organisation, à l'été 2017, de cette première conférence européenne sur l'entraide en matière de transition énergétique pour les communes intéressées.

Habiter et vivre ensemble

En collaboration avec l'EPFL et l'EPFZ, nous explorons de nouvelles formes de cohabitation et exploitons des données publiques afin d'affiner nos connaissances dans les domaines de la sécurité et de la prévention.

Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit en ville. Véritables viviers de connaissances, de créativité et d'innovation, les villes sont aussi à l'origine des problèmes sociétaux et écologiques de notre époque. En Suisse, où près de 85 % des gens vivent dans des villes et des agglomérations, l'aménagement de l'espace urbain revêt une importance capitale pour la conception de modes de vie et de consommation durables.

Chaire Mobilière à l'EPFL

La Chaire Mobilière en écologie urbaine de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) consacre ses travaux à la durabilité en zones urbaines. L'analyse et la régulation des relations entre l'homme et l'environnement y jouent un rôle crucial, au carrefour des sciences environnementales et sociales, de l'architecture et de la culture. S'appuyant sur des méthodes interdisciplinaires et transdisciplinaires, sa titulaire et ses collaborateurs concentrent des connaissances tant scientifiques que pratiques pour inscrire la transformation des systèmes urbains dans une logique de durabilité et identifier des opportunités d'action aux niveaux politique et économique. La Mobilière est convaincue, elle aussi, que seules l'interconnexion et la mise en commun de différentes compétences permettent de générer de nouvelles solutions innovantes. Dans le cadre de notre engagement mutualiste, nous encourageons dès lors les échanges entre la science, l'économie, l'art et la société. Une approche tout à fait unique que concrétise la Chaire Mobilière.

La professeure Claudia R. Binder, responsable de la Chaire, a entamé ses activités de recherche et d'enseignement au printemps 2016. Elle a constitué une équipe interdisciplinaire, au sein de laquelle collaborent des spécialistes en sciences naturelles et en sciences sociales, afin de concevoir des systèmes urbains plus durables. Les travaux portent principalement sur des questions liées à l'habitat, la mobilité, l'alimentation et l'énergie, domaines dans lesquels les processus sociaux et le comportement humain interagissent étroitement avec l'environnement physique. L'équipe mène ses recherches selon une approche interdisciplinaire, au sein de l'Université, et transdisciplinaire, en collaboration avec des acteurs des milieux économiques, culturels et politiques. Ce partenariat profite aux deux parties. D'une part, les chercheurs ont accès à des connaissances et des données pertinentes issues de la pratique. D'autre part, les entreprises partenaires peuvent intégrer directement les enseignements tirés de ces recherches à leurs processus et leurs structures.

Les premiers projets portent sur la transition énergétique et sa mise en œuvre dans les villes, l'alimentation durable et saine ou encore l'importance de l'agriculture urbaine pour le développement durable.

 **Plus d'informations sur:**
partenariats.epfl.ch

MoBees – des abeilles à la Mobilière

La Mobilière montre l'exemple. À l'initiative d'un collaborateur, nous avons installé début juillet deux colonies d'abeilles mellifères sur le site de la Direction de Berne. La Mobilière contribue ainsi activement à la protection de cette espèce menacée d'extinction. De plus, ces abeilles jouent un grand rôle dans le maintien de la biodiversité en ville de Berne. En raison du vif intérêt qu'il a suscité auprès des collaborateurs, nous étendrons peu à peu ce projet à plusieurs agences générales l'an prochain.

Laboratoire Mobilière d'analyse de données à l'EPFZ

Au cours des dernières années, des thèmes liés à l'évolution des technologies innovantes tels que le *big data* et l'analyse avancée ont gagné en importance. Non seulement le volume, mais aussi le type et la diversité des données disponibles ne cessent d'augmenter. Combinées à l'*open data*, ces évolutions laissent entrevoir des opportunités insoupçonnées jusqu'ici et des modèles d'affaires inédits, dans le domaine de l'assurance également. Dans ses travaux, le laboratoire Mobilière d'analyse de données de l'EPFZ met l'accent sur les mesures de prévention à des fins de protection de la collectivité. Les chercheuses et les chercheurs analysent des données provenant de sources traditionnelles, mais aussi de sources modernes, telles que les réseaux sociaux.

Intitulé «SME Opportunity» (prévision pour PME), le tout dernier projet en cours porte sur les prévisions de croissance à l'échelon national pour les petites et moyennes entreprises. Ce thème est particulièrement pertinent pour les entreprises suisses, puisque 99,7 % d'entre elles entrent dans cette catégorie. Les PME suisses emploient 68 % de la main d'œuvre totale, contribuant dans une large mesure à la stabilité économique du pays. À l'origine, les prévisions de croissance étaient établies sur la base de données finan-

cières et de sondages. Toutefois, nombre de ces données sont difficiles à recenser en raison des dispositions sur la protection des données. C'est pourquoi le laboratoire Mobilière étudie les possibilités d'utilisation de l'*open data*. Dans un premier temps, les recherches sont axées sur des prévisions de croissance établies sur la base de données issues du registre du commerce, d'offres d'emploi, de partenariats d'entreprises existants, d'autorités douanières ou de sites Internet de PME. «Home Safety» est un projet consacré principalement à la prévention des cambriolages. Un modèle d'analyse prédictive des cambriolages (*Crime Prediction Model*) doit permettre aux forces de l'ordre et aux urbanistes de réduire le risque d'infraction. Actuellement, en raison de la législation sur la protection des données, qui interdit la publication de telles données, il est impossible de fournir des prévisions précises sur la survenance des cambriolages. Afin d'améliorer les prévisions traditionnelles, le laboratoire Mobilière d'analyse de données utilise l'*open data* pour déterminer l'environnement le plus exposé à de tels délits. Dans son analyse, il tient compte en outre du comportement de la population à certaines heures de la journée. Sur la base de l'*open data* de la ville de New York, un modèle provisoire a déjà pu être établi. Il sera complété avec des données issues de deux cantons suisses, puis validé. Dans un second temps, d'autres paramètres, tels que l'influence des heures d'ouverture des restaurants ou des magasins et la fréquence des cambriolages, seront intégrés à ces modèles de simulation.

Créé en octobre 2013, le laboratoire Mobilière d'analyse de données a déjà participé à 19 publications académiques, dix travaux de master et cinq projets de recherche.

💡 Plus d'informations sur:
mobiliarlab.ethz.ch

Gouvernance d'entreprise

Conseil d'administration de la Holding SA	114
Comité de direction	116
Direction	118
Structure de direction	119
Gestion et contrôle de l'entreprise	120
Rémunérations	126

Conseil d'administration de la Mobilière Holding SA¹

Etat au 1^{er} janvier 2017

			Année de naissance	Début du mandat	Fin du mandat
Président	Urs Berger, Therwil	■	1951	2011	2019
Vice-président	Rudolf Stämpfli, Berne		1955	2008	2019
Membres	Elgar Fleisch, St-Gall	■	1968	2013	2017
	Peter Kappeler, Walchwil	■	1947	2003	2017
	Irene Kaufmann, Zurich	■	1955	2014	2017
	Luc Meylan, Neuchâtel	■	1947	2001	2018
	Fulvio Pelli, Lugano	■	1951	2001	2017

Comité placements/risques

■ Président ■ Membre

Comité d'audit

■ Président ■ Membre

¹ La composition des Conseils d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA et de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA est identique. Tous les membres du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA sont citoyens suisses. Elgar Fleisch possède en outre la citoyenneté autrichienne.

Urs Berger a étudié les sciences économiques à la Haute Ecole de St-Gall pendant huit semestres, notamment dans les domaines de spécialisation «assurances» et «gestion des risques». À partir de 1978, il a travaillé dans une entreprise de courtage en assurances; de 1981 à 1993, il a occupé divers postes importants, notamment celui de responsable du conseil aux entreprises industrielles, auprès de Zurich Assurances. En 1993, il est entré à la Bâloise Assurances, et a été nommé, en 1999, président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe. Urs Berger a rejoint la Mobilière début 2003 et a été nommé CEO à partir de mai de la même année, fonction qu'il a exercée pendant huit ans. Le 26 mai 2011, il a quitté sa fonction de responsable opérationnel du Groupe et a été élu président du Conseil d'administration.

Il est également membre du conseil d'administration de van Baerle AG, depuis 2007, et de BERNEXPO Holding AG, depuis 2009. En juin 2013, Urs Berger a été nommé membre du conseil de surveillance et président du comité d'audit de Gothaer Versicherungsbank VVaG et membre du conseil de surveillance de Gothaer Finanzholding AG à Cologne. Depuis 2011, il est membre du conseil d'administration de Hotel Bellevue-Palace Immobilien AG et président du conseil d'administration de Emch & Berger AG à Berne, poste dont il a démissionné fin avril 2016. En janvier 2014, il

a été élu au conseil de banque de la Banque cantonale de Bâle, puis en avril 2014, au conseil d'administration de Swiss Tertium International AG et enfin, en avril 2015, président du conseil d'administration de Loeb Holding AG. Depuis juin 2011, Urs Berger est président de l'Association Suisse d'Assurances et, depuis septembre 2012, membre du Comité directeur d'economiesuisse.

Rudolf Stämpfli, docteur en économie HSG et docteur honoris causa de l'Université de Berne, est président du conseil d'administration et copropriétaire du Groupe Stämpfli SA à Berne depuis 1988. De 2003 jusqu'au milieu de l'année 2011, il a été président de l'Union patronale suisse. Par ailleurs, Rudolf Stämpfli est membre de divers conseils d'administration, notamment ceux de BLS SA depuis 2006 (président depuis 2009), et de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE depuis 2008 (vice-président depuis 2015). Jusqu'au milieu de l'année 2016, il a été membre du Petit Conseil de la commune bourgeoise de Berne, dont il était vice-président depuis 2011.

Elgar Fleisch, docteur ès sciences économiques et sociales, a étudié l'informatique de gestion à l'Université de Vienne et a achevé en 1993 une thèse sur l'intelligence artificielle. Il a ensuite obtenu son habilitation à l'Institut d'informatique de gestion de l'Université de St-Gall (HSG) dans le domaine des réseaux

d'entreprise. De retour en Suisse après un séjour à l'étranger, il a été nommé professeur assistant à la Haute-école de St-Gall en 2000. Depuis 2002, il est professeur titulaire en gestion de l'information et de la technologie au sein de cette même institution. Il y dirige également l'Institut de gestion de la technologie (D-MTEC). Depuis 2004, il est aussi professeur en gestion de l'information à l'EPFZ. Elgar Fleisch est cofondateur et membre du conseil d'administration de plusieurs entreprises spin-off de la HSG et de l'EPFZ. Il exerce en outre différents mandats dans des entreprises informatiques. Depuis avril 2016, il siège au conseil de surveillance de Robert Bosch GmbH, à Stuttgart.

Peter Kappeler, est ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et titulaire d'un MBA INSEAD. Il a exercé des fonctions dirigeantes dans le secteur bancaire et dans l'industrie. De 1992 à mai 2003, il a été responsable opérationnel de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE, puis président de son conseil d'administration jusqu'en mai 2008. Peter Kappeler est entrepreneur et actif dans diverses PME. Il est membre de divers conseils d'administration, notamment de celui de Cendres & Métaux SA, depuis 2001. De 2005 à 2016, il a siégé au conseil d'administration de Givaudan.

Irene Kaufmann, docteur en économie publique, a étudié l'économie à l'Université de Zurich et a présenté sa thèse de doctorat en 1986. Elle a travaillé pendant plus de vingt ans (jusqu'en 2008) au sein du cabinet Nabholz Beratung et s'est vu confier la responsabilité de projets et de mandats dans des administrations publiques et des entreprises, notamment dans le secteur des finances et de l'organisation. Entre 1980 et 2002, Irene Kaufmann a fourni en outre des prestations de révision et de conseil à des entreprises privées

pour le compte de Dr. Nabholz Treuhand AG. Depuis 2000, elle est vice-présidente de Coop Société coopérative (Groupe Coop Société Coopérative depuis mai 2013), dont elle a été la présidente de 2009 à 2011. De plus, elle siège au conseil d'administration de différentes sociétés du Groupe Coop Société Coopérative, notamment au conseil d'administration de Transgourmet Holding AG et de Dipl. Ing. Fust SA. Irene Kaufmann exerce en outre des mandats dans divers instituts de formation.

Luc Meylan, licencié en droit, avocat et notaire, médiateur FSA, a fondé sa propre étude en 1974 à Neuchâtel. Il est l'un des fondateurs d'Athemis, une entreprise de quelque 45 collaborateurs, qu'il dirige avec huit associés. Athemis joue un rôle important dans la vie économique de l'Arc jurassien, en particulier dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que dans le Jura bernois. Parallèlement à son activité professionnelle, qu'il exerce pour une clientèle privée et de PME, Luc Meylan est président ou membre de plusieurs conseils d'administration et de fondation.

Fulvio Pelli, docteur en droit, avocat et notaire, est associé d'une étude d'avocats à Lugano. En 2004, il a été élu président de la Banque Cantonale du Tessin. De 2000 à 2005, il a siégé au conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurances. Depuis 2013, Fulvio Pelli est membre du conseil d'administration de Swiss Medical Network SA (groupe AEVIS) et président du conseil d'administration de GSMN Ticino SA, qui exploite au Tessin deux cliniques privées. Il a été conseiller national de 1995 à mars 2014 et président du PLR. Les Libéraux-Radicaux (Suisse) de 2005 à 2012.

depuis pour

Secrétaire du Conseil d'administration	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Révision interne	Stephan Eggenberg, Gentillino		
Organe de révision	KPMG SA, Zurich	2010	2016
Chef réviseur	Hieronymus T. Dormann, Zurich	2010	

Comité de direction

Etat au 1^{er} janvier 2017

		Année de naissance	Membre depuis
CEO	Markus Hongler, Zurich	1957	2011
Responsable Finances	Peter Brawand, Therwil	1965	2004
Responsable Assurances	Patric Deflorin, Kilchberg	1971	2015
Responsable Prévoyance	Michèle Bergkvist-Rodoni, Borex	1969	2012
Responsable Asset Management	Sven Rump, Uetikon am See	1958	2014
Responsable Management du marché	Thomas Trachsler, Ersigen	1965	2010
Responsable Human Development	Nathalie Bourquenoud, Fribourg	1970	2014
Responsable TI	Rolf Trüeb, Rizenbach	1955	2011
Responsable Développement de l'entreprise	Michel Gicot, Belmont-sur-Lausanne	1971	2013

Tous les membres du Comité de direction sont citoyens suisses.

Markus Hongler a accompli sa formation de base en assurances à l'agence générale de la Mobilière à Lucerne. Après un passage de quatre ans à la Genevoise, à Genève, il entre à Zurich Insurance Group en 1983, pour une carrière qui l'amènera à diverses fonctions dirigeantes en Suisse et à l'étranger. De 1997 à 2001, il est membre du directoire de Zurich Suisse. Il exerce ensuite, jusqu'en 2005, la fonction de CEO de Zurich Global Corporate Europe. De 2006 à 2008, Markus Hongler dirige la division Affaires suisses de la Zurich en tant que CEO, avant d'être nommé CEO Western Europe et membre de la direction élargie de Zurich Insurance Group. Markus Hongler est le CEO de la Mobilière depuis le 26 mai 2011. En outre, il est membre du comité de l'Association Suisse d'Assurances depuis 2011 et président du conseil d'administration d'Eurapco SA à Zurich depuis le 1^{er} janvier 2017. Il siège également au conseil de fondation du Lucerne Festival, du Konzert Theater Bern et du Zoo de Zurich. Markus Hongler est aussi président de l'association «Jeunesse et économie», membre du comité directeur de la Société suisse pour le marketing (GfM) et membre du Conseil de l'Aide Suisse aux Montagnards.

Peter Brawand est licencié en sciences économiques de la Haute Ecole de St-Gall et expert-comptable diplômé. À partir de 1989, il a exercé diverses fonctions chez Revisuisse Price Waterhouse SA, dont, en dernier lieu, celle de chef mandataire en conseil et contrôle de gestion. De 1994 à 1996, il a été responsable «Finances et administration» de Coop Compagnie d'Assurances. En 1997, il rejoint la Bâloise Assurances. Membre du comité de direction Suisse à partir de 1998, il a occupé en dernier lieu le poste de responsable comptabilité et controlling. Depuis le 1^{er} juin 2004, Peter Brawand est responsable «Finances» du Groupe Mobilière.

Patric Deflorin, licencié en sciences économiques HSG et titulaire d'un executive MBA-FSI (Vlerick, HEC, HSG), est un spécialiste de l'assurance expérimenté. De 1998 à 1999, il a été consultant pour le management auprès de PwC. En 1999, il entre comme *trainee* au Zurich Insurance Group, qu'il quittera en 2005 au poste de responsable de développement de l'organisation. De 2005 à 2006, il est Financial Controller auprès de Novelis Aluminium. De 2006 à 2012, il est CFO et membre du comité directeur de Zurich Suisse (au sein du Zurich Insurance Group). Patric Deflorin a rejoint la Mobilière en 2012, à la tête du secteur «Particuliers». Depuis le 1^{er} juillet 2015, il est responsable du secteur «Assurances» du Groupe Mobilière.

Michèle Bergkvist-Rodoni est actuaire ASA. Après une formation postgrade aux Etats-Unis, elle travaille comme actuaire à La Suisse de 1991 à 2005, et siège à la direction de 2003 à 2005. En 2006, elle entre à Swiss Life, au département «Finances et Business Development» de sa division internationale. En 2009, elle rejoint le groupe international Aviva, à Paris, comme directrice des programmes Solvency II pour l'Europe. Depuis le 1^{er} juin 2012, Michèle Bergkvist-Rodoni est responsable du secteur «Prévoyance» du Groupe Mobilière.

Sven Rump, ingénieur en génie mécanique EPF, a d'abord travaillé chez BBC Brown Boveri, puis il a décroché un diplôme postgrade aux Etats-Unis. Ensuite, il se spécialise dans la gestion d'actifs pendant près de 30 ans, en particulier auprès de Bank Vontobel Asset Management Ltd. de 1990 à 1999, dont il était en dernier First Vice President/Head of Fixed Income. De 1999 à 2002, il travaille à Zurich Assurance, puis, de 2002 à 2014, à la Deutsche Bank. Il a été, en outre, CEO de Deutsche Asset Management Schweiz AG et responsable du portefeuille global de gestion des risques auprès de Deutsche Asset & Wealth Management. Sven Rump est également titulaire du diplôme de Chartered Financial Analyst du CFA Institute et d'un MBA en finances de l'UCLA Graduate School of Management à Los Angeles. Depuis le 1^{er} décembre 2014, il est responsable «Asset Management» du Groupe Mobilière.

Thomas Trachsler, diplômé en économie d'entreprise HES et EMBA-HSG, est entré à la Mobilière en 1986. Après avoir exercé diverses fonctions au siège principal, il passe à la distribution en 1996, en tant que chef de vente de l'agence générale de Zurich. En 1998, il reprend la direction de l'agence générale de Saanenland-Obersimmental, puis, à partir de 2004, de celle de Berthoud. Depuis le 1^{er} janvier 2010, il est responsable «Management du marché» du Groupe Mobilière. En outre, il est président de l'Association pour la formation professionnelle en assurance (AFA) et membre du conseil de surveillance et d'administration de la «Wirtschafts- und Kaderschule KV Bern» (WKS KV Bildung).

Nathalie Bourquenoud, est titulaire du diplôme fédéral de comptabilité, du diplôme postgrade d'exécutive MBA en Integrated Management de la Haute Ecole de Gestion, Fribourg & Berne, et de l'Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute. De 1991 à 1994, elle a travaillé comme comptable pour diverses fiduciaires. Ensuite, elle a été au service de Raiffeisen Suisse durant une dizaine d'années, prenant la direction d'une Banque Raiffeisen en 2002 avant de se voir confier la responsabilité des projets stratégiques au siège central à St-Gall. En 2005, elle rejoint la Poste Suisse, au poste de directrice Finances & Controlling et membre de la direction de PosteColis. À partir de 2006, elle a été directrice Monde du travail et membre de la direction de PostFinance, en charge des domaines Human Ressources, Facility Management, Immobilier et Achats. Depuis le 1^{er} octobre 2014, Nathalie Bourquenoud est responsable du secteur «Human Development» du Groupe Mobilière. Depuis 2016, elle est membre du Comité suisse (circonscription romande) de l'UNICEF et de sa commission collecte de fonds.

Rolf Trüb, ingénieur en électricité EPF et titulaire d'un master en management international de la London Business School, a exercé diverses fonctions dans le secteur des technologies de l'information auprès de différentes entreprises de télécommunications à partir de 1982. En 1989, il entre chez Swisscom, dont il prendra la direction du Développement des applications informatiques en 1991. De 1998 à 2003, il dirige le centre de profit Informatique d'Ascom. En 2003, il entre à la Mobilière, au poste de responsable du Développement des applications. Depuis le 1^{er} avril 2011, il dirige le secteur du Comité de direction «Informatique». Rolf Trüb est également membre du conseil d'administration de IMS Informatik und Management Service SA depuis 1996.

Michel Gicot est licencié en sciences économiques et sociales des universités de Fribourg et de Bamberg. Sa carrière professionnelle commence à La Suisse. Ensuite, il rejoint Swiss Life, où il a été, en dernier, responsable Marketing pour le marché Suisse. En 2006, il entre au secteur «Prévoyance» de la Mobilière à Nyon, où, en tant que responsable de programme, il a mené à bien un grand projet dans le domaine de l'assurance vie individuelle. De 2010 à 2013, il a dirigé le secteur «Planification, projets et controlling» à la «Prévoyance». Depuis le 1^{er} avril 2013, Michel Gicot est responsable «Développement de l'entreprise» du Groupe Mobilière.

Direction

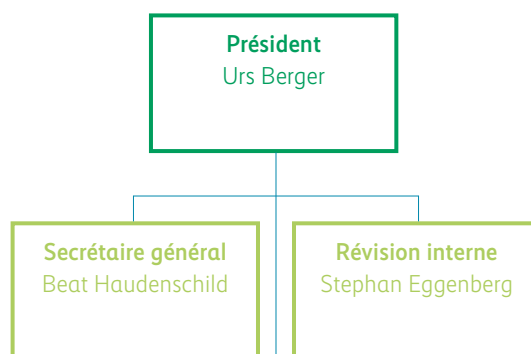
Etat au 1^{er} janvier 2017

<u>Isabelle Amschwand</u>	<u>Rolf Günter</u>	<u>Antoine Lavanchy</u>	<u>Raoul Stöckle</u>
<u>Marco Bähler</u>	<u>Benno Halter</u>	<u>Jean-Marc Leutenegger</u>	<u>Dorothea Strauss</u>
<u>Karin Baltisberger</u>	<u>Roger Hämmerli</u>	<u>Marco Liechti</u>	<u>Beat Tröhler</u>
<u>Christian Bazzigher</u>	<u>Anne Hari</u>	<u>Patrik Linder</u>	<u>Christoph Tschumi</u>
<u>Alex Bender</u>	<u>Beat Haudenschild</u>	<u>Daniel Luder</u>	<u>Roland Verdon</u>
<u>Michel Berthold</u>	<u>Reto Häuselmann</u>	<u>Werner Luginbühl</u>	<u>Klaus Volken</u>
<u>Stéphane Bise</u>	<u>Gundula Heinatz</u>	<u>Hans-Jörg Lustenberger</u>	<u>Philippe Weber</u>
<u>André Blanchard</u>	<u>Claude Helfer</u>	<u>Bernhard Maeder</u>	<u>Martin Wechsler</u>
<u>Thomas Boyer</u>	<u>Andreas Hölzli</u>	<u>Silvan Meier</u>	<u>Rolf Wendelspiess</u>
<u>Esther Brändli</u>	<u>Urs Hübscher</u>	<u>Walter Minder</u>	<u>Esther Wyss Semadeni</u>
<u>Enrico Briccola</u>	<u>Gisela Jaeggi</u>	<u>Ulrich Moser</u>	<u>Markus Wyss</u>
<u>Peter Bruder</u>	<u>Nicolas Jeanneret</u>	<u>Hans Nydegger</u>	<u>Gudrun Ziermann</u>
<u>Odilo Bürgy</u>	<u>Martin Jutzi</u>	<u>Beat Odermatt</u>	<u>Dirk Zitzmann</u>
<u>Andreas Dolf</u>	<u>Michael Kämpf</u>	<u>Christoph Ott</u>	<u>Rico Zwahlen</u>
<u>Stephan Eggenberg</u>	<u>Andreas S. Keller</u>	<u>Thomas Peyer</u>	
<u>Roger Etter</u>	<u>Thomas Keller</u>	<u>Sebastian Preil</u>	
<u>Peter Galliker</u>	<u>Andrea Kleiner</u>	<u>Nadine Probst</u>	
<u>Jean-Marc Gander</u>	<u>Stefan Koch</u>	<u>Christophe Schaufelberger</u>	
<u>Philippe Genoud</u>	<u>Christoph Kopp</u>	<u>Laszlo Scheda</u>	
<u>Claudia Giorgetti</u>	<u>Diether Kuhn</u>	<u>Bernhard Schmid</u>	
<u>Olivier Gisler</u>	<u>Beat Kunz</u>	<u>Jean-Michel Sciboz</u>	
<u>Samuel Grossenbacher</u>	<u>Christian Lambelet</u>	<u>Arpad Soos</u>	
<u>Andreas Grütter</u>	<u>Bruno Länzlinger</u>	<u>Roger Stämpfli</u>	

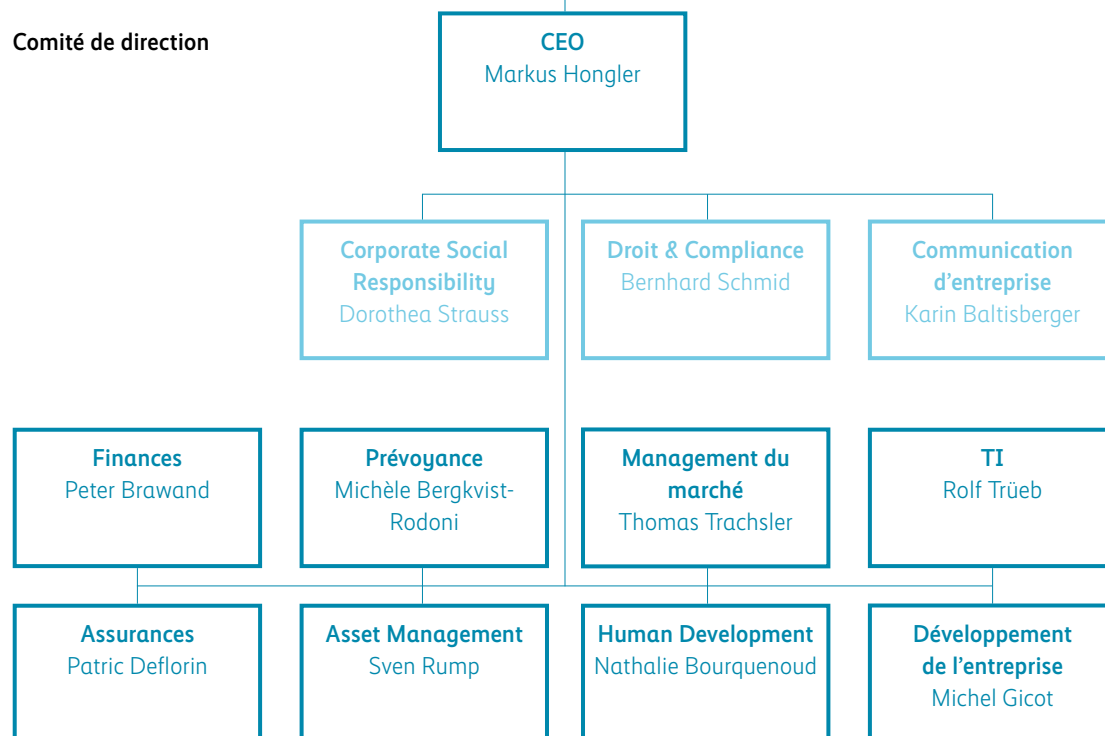
Structure de direction Mobilière Suisse Holding SA

Etat au 1^{er} janvier 2017

Conseil d'administration



Comité de direction



- Président du Conseil d'administration
- Font rapport au président du Conseil d'administration
- Membres du Comité de direction
- Fonctions de support

Gestion et contrôle de l'entreprise

La Mobilière pratique un reporting clair et compréhensible et présente de manière transparente les principes régissant la gouvernance d'entreprise au sein du Groupe, conformément aux attentes de toutes les parties prenantes.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions de la directive SIX du 1^{er} janvier 2016 (entrée en vigueur le 1^{er} avril 2016) sur les informations relatives à la gouvernance d'entreprise. Elle adhère néanmoins à ces principes de transparence, ainsi qu'au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise, tout en prenant la liberté de s'en écarter dans certains cas dûment motivés. La gestion et le contrôle de l'entreprise sont présentés ci-après en suivant pour l'essentiel la directive SIX. Les dispositions visant spécifiquement les sociétés ouvertes au public ne sont traitées que succinctement. Les rémunérations de l'exercice 2016 sont présentées à la page 126. Lorsque les informations requises sont fournies ailleurs dans le présent rapport de gestion, nous y renvoyons expressément.

Structure du Groupe et actionnariat

Tant la Coopérative que la Holding sont des sociétés de droit suisse ayant leur siège à Berne, la première détenant la totalité du capital-actions de la seconde. Il n'y a pas de participations croisées au sens de la directive SIX. Les pages 8 et 141 (périmètre de consolidation) renseignent sur la structure du Groupe. La structure de direction opérationnelle est illustrée à la page 119.

Structure du capital

La structure du capital ressort du bilan de la Coopérative (p. 29) et du bilan consolidé (p. 130). Les statuts de la Holding ne prévoient pas d'augmentation de capital, ni autorisée ni conditionnelle. Au cours des trois derniers exercices, le capital n'a subi aucune modification. La Coopérative dispose d'un droit de souscription. Le capital-actions est entièrement libéré. Les statuts ne prévoient pas l'émission de bons de jouissance ni de bons de participation, pas plus que l'inscription de nommées ou l'émission d'emprunts convertibles ou d'options.

Assemblée des délégués

de la Mobilière Suisse Société Coopérative

La Coopérative compte actuellement 1,7 million de sociétaires – personnes physiques ou morales et collectivités publiques –, qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec la Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Les sociétaires n'ont pas l'obligation de faire des versements supplémentaires, ni d'autres obligations financières. Leurs intérêts sont défendus par 150 délégués (effectif réglementaire) provenant de tous les cantons suisses et de la Principauté de Liechtenstein. Les délégués représentent les divers milieux d'assurés, tels que les particuliers, les agriculteurs, les artisans, l'industrie, le commerce, les entreprises de services et les pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans; un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Il n'y a pas de durée de fonction maximale, mais une limite d'âge de 72 ans s'applique. Les délégués approuvent chaque année le rapport de la Coopérative, les comptes annuels et le rapport annuel. De plus, ils prennent acte des états financiers établis selon une norme comptable reconnue conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC. Ils décident également de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. En outre, ils élisent les membres du Conseil d'administration de la Coopérative. La composition actuelle de l'Assemblée des délégués est présentée aux pages 24 et 25.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative

Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative est formé d'au moins quinze personnes, et sa composition souligne la volonté d'un ancrage aussi large que possible dans les régions et les divers cercles d'assurés. La durée ordinaire du mandat des membres est de trois ans. La limite d'âge est de 72 ans et la durée de fonction maximale est de quinze ans. Si un membre du Conseil d'administration de la Coopérative est également élu à celui de la Holding, la durée de son mandat d'administrateur de la Coopérative recommence à courir. Les statuts ne prévoient pas l'échelonnement des renouvellements de mandats.

Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonctions exécutives. Tous les membres du Conseil d'administration sont réputés indépendants au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise.

Le Conseil d'administration a pour mission d'assurer la conformité de l'orientation de l'entreprise avec les principes de la coopérative. Il est responsable du rapport de gestion, des comptes annuels, du rapport annuel et de l'établissement des états financiers selon une norme comptable reconnue conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC. En outre, il prend des décisions fondamentales relatives à l'organisation des élections de délégués et exerce les droits d'actionnaire de la Coopérative à l'Assemblée générale de la Holding. En vertu de ces droits, il approuve les comptes annuels et les comptes consolidés, décide de l'utilisation du bénéfice, prend acte du rapport sur les rémunérations, élit le Conseil d'administration de la Holding et lui donne décharge.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle des affaires de la Coopérative, dont la gestion est déléguée à la Holding. Il lui appartient également de prendre les décisions stratégiques de principe relatives au positionnement de la Coopérative auprès du public, notamment de choisir les thèmes de ce positionnement et de définir les conditions-cadres des engagements en faveur de la collectivité qui en découlent.

Pour préparer ses décisions stratégiques de principe et surveiller la mise en œuvre des mesures de positionnement adoptées, le Conseil d'administration a créé en son sein un comité permanent de positionnement de la Coopérative. Comptant cinq membres élus pour un an, ce comité est placé sous la direction de Dora Andres, ses autres membres étant Urs Berger, président du Conseil d'administration, Martin Michel, Peter Müller et Christian Rey. Durant l'exercice sous revue, il s'est réuni à trois reprises. Le Conseil d'administration délègue la mise en œuvre de ses décisions stratégiques de principe au Comité de direction de la Mobilière Suisse Holding SA. Il incombe donc à ce dernier de choisir les mesures de positionnement et les engagements concrets de l'entreprise et de décider de l'affectation des moyens à disposition, compte tenu des thèmes de positionnement et des conditions-cadres définis par le Conseil d'administration. En règle générale, le CEO et la responsable Corporate Social Responsibility prennent part aux séances du Comité de positionnement. Le «Comité de positionnement de la Coopérative» ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel, mais il peut formuler des prises de position et des recommandations à l'intention du Conseil d'administration *in corpore*.

Les tâches relevant de la conduite du Groupe, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont déléguées à la Holding. Il existe en outre depuis 2012 un Comité de gouvernance, composé du président, du vice-président et de trois autres membres du Conseil d'administration, soit actuellement Franz Xaver Muheim, Barbara Rigassi et Fritz Schiesser; la durée du mandat est d'un an.

Le Comité de gouvernance a en particulier pour tâche de préparer les décisions de l'Assemblée des délégués et du Conseil d'administration de la Coopérative en matière de nominations, autrement dit de préparer l'élection des délégués et celle des membres du Conseil d'administration. Il lui incombe aussi d'examiner les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la Holding en matière de nominations, autrement dit l'élection des membres du Conseil d'administration et la nomination du CEO.

Enfin, il est chargé d'apprécier et de contrôler les propositions relatives à la rémunération des délégués et des membres du Conseil d'administration de la Coopérative, ainsi que d'examiner les propositions relatives au système de rémunération et au cadre salarial des membres du Conseil d'administration de la Holding et des échelons de fonction du Groupe Mobilière. Le Comité de gouvernance n'a pas de pouvoir décisionnel. La responsabilité générale des tâches qui lui sont confiées reste du ressort du Conseil d'administration de la Coopérative ou de celui de la Holding. Selon les thèmes à l'ordre du jour, le CEO et la responsable Human Development participent aux séances du comité. Durant l'exercice sous revue, ce dernier s'est réuni à trois reprises.

Régulièrement informé de la marche des affaires, le Conseil d'administration tient généralement trois séances par année. Depuis 2016 a lieu une séance supplémentaire, consacrée principalement à une discussion approfondie de thèmes relatifs au positionnement.

La composition actuelle du Conseil d'administration est présentée aux pages 26 et 27. Actuellement, aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction dirigeante dans une autre compagnie d'assurances suisse.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA

Le Conseil d'administration de la Holding doit compter cinq membres au moins. La durée du mandat est de trois ans et la durée de fonction est limitée à douze ans. Il n'est pas prévu d'échelonner le renouvellement des mandats. La limite d'âge est de 72 ans. La majorité des membres du Conseil d'administration de la Holding doit également faire partie du Conseil d'administration de la Coopérative, ce qui est le cas de tous les membres depuis la restructuration du Groupe Mobilière en 2000. Ces dispositions s'appliquent aussi aux administrateurs des sociétés opérationnelles du Groupe, soit la Mobilière Suisse Société d'assurances SA et la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA.

Depuis 2000 également, le Conseil d'administration de la Holding présente la même composition que ceux des deux sociétés opérationnelles précitées. De plus, la pratique qui veut que les fonctions de président et de vice-président des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Holding et des sociétés du Groupe soient respectivement exercées par une seule et même personne est constamment respectée depuis 2000. Enfin, depuis 2006, les mandats des membres du Conseil d'administration de la Holding coïncident en règle générale avec ceux qu'ils exercent au sein des Conseils d'administration de la Coopérative et des sociétés du Groupe. La gestion et le contrôle de l'entreprise se fondent sur la législation en vigueur et sur les instructions et règlements internes, ainsi que sur la Charte, le Code de conduite et la politique adoptés par le Conseil d'administration de la Holding. La Charte et le Code de conduite sont publiés sur notre site Internet.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/charte

La conduite opérationnelle du Groupe ainsi que l'organisation, les tâches et les compétences des organes de la Holding et des deux sociétés du Groupe sont régies par un règlement d'organisation et par un règlement des compétences édictés par le Conseil d'administration de la Holding, qui sont revus au moins une fois par an et, si nécessaire, adaptés.

Le Conseil d'administration délègue au Comité de direction les tâches relevant de la gestion de la Holding, sauf dispositions contraires de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation. Il définit la stratégie d'entreprise, la structure organisationnelle du Groupe, les politiques de risques et de placement, la stratégie de placement ainsi que la conception de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Il arrête en outre la planification annuelle et pluriannuelle du Groupe. Font également partie de ses attributions la nomination et la révocation du CEO – chargé de la conduite opérationnelle et de la direction globale du Groupe –, des membres du Comité de direction, du responsable de la révision interne et du secrétaire général.

Le Conseil d'administration *in corpore* se réunit pour délibérer et prendre ses décisions aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'exercice sous revue, il a tenu sept séances ordinaires, pour un total de neuf jours de séance. Le Conseil d'administration participe en outre chaque année à divers séminaires de formation. Tous les membres du Comité de direction prennent part à ses séances lorsque l'examen de la planification annuelle, le reporting ou la clôture des comptes semestriels ou annuels sont à l'ordre du jour. S'agissant d'autres sujets, le Conseil d'administration peut inviter, au besoin, tout ou partie du Comité de direction, ainsi que des experts internes ou externes. Le CEO assiste en principe toujours aux séances du Conseil d'administration, à moins qu'une clause de récusation s'y oppose ou que certains thèmes doivent être traités à huis clos.

Le Comité de direction informe le Conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque trimestre également, l'unité Révision interne lui présente un rapport sur l'état d'avancement des contrôles et sur leurs résultats, ainsi que sur l'état d'avancement de l'application des recommandations. En ce qui concerne les autres instruments d'information interne et de contrôle en relation avec le Comité de direction, nous renvoyons aux indications relatives à la révision interne et externe (page 125) et à la gestion des risques (pages 59 à 62).

Enfin, le Conseil d'administration vérifie chaque année l'adéquation de la stratégie mise en œuvre. Depuis le milieu de 2011, il traite des questions d'importance stratégique dans le panel Innovation, où l'on discute d'idées stratégiques visant à instaurer une véritable dynamique de l'innovation. Le panel poursuit en outre l'intégration de la planification stratégique, du modèle d'entreprise et des divers aspects du modèle d'affaires – notamment le concept de prestations, la création et la distribution de valeur ainsi que les canaux de communication et de distribution – en une vision synthétique, sur laquelle s'appuyer pour définir les structures et le modèle d'organisation de la Mobilière.

Comités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA

Pour se faire assister dans ses activités de gestion et de contrôle, le Conseil d'administration de la Holding a constitué en son sein deux comités permanents de trois membres chacun. Actuellement, hormis le vice-président, tous les membres du Conseil d'administration siègent dans l'un de ces comités. Urs Berger, le président, est membre du Comité placements/risques, mais non du Comité d'audit. Durant l'exercice sous revue, chaque comité a tenu quatre séances.

Le but, la constitution et les tâches des comités sont arrêtés, dans leurs grandes lignes, dans le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration a en outre édicté un règlement détaillé pour chacun d'entre eux. Les comités ont pour mission, avec l'aide de spécialistes internes et, au besoin, externes, d'approfondir certains thèmes et questions sur mandat du Conseil d'administration et d'élaborer des bases de décision à son intention. En règle générale, le CEO participe aux séances des comités en qualité de conseiller. Le Conseil d'administration *in corpore* reste seul responsable des tâches confiées aux comités.

Les comités n'ont pas de pouvoir décisionnel. Ils ont cependant le droit de soumettre des avis et des recommandations au Conseil d'administration et le devoir de l'informer de tout manquement grave et/ou événement particulier qu'ils constateraient. Le Comité placements/risques assiste et conseille le Conseil d'administration dans les domaines de la gestion de la congruence entre actifs et passifs (Asset Liability Management), de la gestion des placements, de la gestion financière et de la gestion des risques (risques d'assurance, de marché et de crédit). Le Comité d'audit fait de même dans les domaines de la surveillance des comptes, du reporting financier et de la conformité aux lois, statuts, règlements, instructions et autres normes internes.

En 2016, le Conseil d'administration n'a pas constitué de comité ad hoc. Aucun des membres du Conseil d'administration, ni par conséquent de ses comités, ne remplit de fonctions exécutives. De plus, ses membres sont tous réputés indépendants au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise. La composition actuelle du Conseil d'administration et de ses comités ainsi que des informations sur chaque membre sont présentées aux pages 114 et 115.

CEO et Comité de direction

Dirigé par le CEO, qui est chargé de la conduite opérationnelle et de la direction globale du Groupe, le Comité de direction met en œuvre les stratégies arrêtées par le Conseil d'administration de la Holding et informe régulièrement ce dernier sur la marche des affaires et les projets importants du Groupe, des secteurs du Comité de direction et des sociétés du Groupe. Le Comité de direction s'efforce de prendre ses décisions par consensus; à défaut, il appartient au CEO de trancher.

En 2016, la composition personnelle du Comité de direction est restée inchangée. Les membres du Comité de direction sont présentés aux pages 116 et 117 et la structure de direction est illustrée à la page 118. Aucun contrat dit de management n'est en cours à la Mobilière. Les contrats de travail du CEO et des membres du Comité de direction prévoient, sans exception, un délai de congé de six mois pour la fin d'un semestre civil (fin juin ou fin décembre).

Droits de participation des actionnaires

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués (Coopérative) et à l'Assemblée générale (Holding), les quorums, les modalités de convocation de ces deux assemblées ainsi que les règles régissant l'ordre du jour sont conformes aux dispositions du droit des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

Prises de contrôle et mesures de défense

Les statuts de la Holding ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre, ni clauses relatives aux prises de contrôle.

Révision

La révision fait partie intégrante de la gouvernance d'entreprise. Les activités des organes de révision externe et interne sont surveillées par le Comité d'audit et, en dernière instance, par le Conseil d'administration.

Pour l'exercice 2016, les organes compétents ont de nouveau désigné la société KPMG SA comme organe de révision externe des comptes de la Coopérative, de la Holding et de toutes les filiales consolidées. L'organe de révision externe est mandaté pour un an; ses prestations sont évaluées annuellement. Le réviseur responsable participe aux séances du Comité d'audit en particulier lorsque ce dernier discute des plans de révision interne et externe et à celles du Conseil d'administration lorsque celui-ci examine les rapports des organes de révision sur la clôture des comptes annuels. La somme des honoraires de révision facturés pendant l'exercice sous revue se monte à CHF 932 000. En 2016, KPMG SA n'a exécuté aucun mandat de soutien de la révision interne.

Afin de garantir son indépendance vis-à-vis du Comité de direction, le responsable de la révision interne rend compte de ses activités directement au président du Conseil d'administration de la Holding. La révision interne effectue des contrôles dans l'ensemble du Groupe. Elle soutient le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de gouvernance par l'évaluation indépendante de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du respect des prescriptions statutaires, légales et réglementaires. Tous les rapports sont mis à la disposition du CEO, de tous les membres du Comité de direction ainsi que d'autres responsables du management. De plus, les résultats importants de la révision sont communiqués régulièrement au président du Conseil d'administration et au Comité d'audit. Relevons enfin que l'efficacité du travail de la révision interne est accrue grâce à la coordination de ses activités avec celles de l'organe de révision externe.

Politique d'information

Le Groupe Mobilière informe chaque année les délégués, les administrateurs, les collaborateurs, les médias et le public sur ses résultats annuels et sur la marche de ses affaires dans son rapport de gestion, lors de la conférence de presse du bilan, par des communiqués de presse et sur Internet. Les résultats semestriels sont communiqués aux médias dans le courant du troisième trimestre. En outre, des rapports sur les résultats du premier trimestre, du semestre et des trois premiers trimestres sont remis aux membres du Conseil d'administration de la Coopérative et aux délégués. Enfin, outre l'Assemblée annuelle des délégués, des réunions régionales d'information sont organisées chaque automne, afin de favoriser les contacts. Les délégués y sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différents thèmes d'actualité ayant trait à la branche des assurances et au Groupe Mobilière. Nos clients peuvent s'informer de la marche de nos affaires et de thèmes d'actualité qui intéressent le Groupe Mobilière sur notre site Internet ainsi que par divers autres canaux de communication.

Rémunérations

La Mobilière applique une politique de rémunération orientée vers le long terme et la durabilité, tenant compte des valeurs inhérentes à l'esprit mutualiste de l'entreprise, et fait participer ses collaborateurs à son succès.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions légales en matière de transparence applicables aux sociétés cotées en Bourse. En outre, la Mobilière est dispensée de l'application de la circulaire FINMA révisée «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, car elle n'atteint pas les seuils que la loi prescrit.

Les principes de rémunération appliqués par le Groupe Mobilière à tous les échelons de fonction sont inscrits dans la politique de rémunération approuvée par le Conseil d'administration. Celle-ci prescrit des rémunérations appropriées, comparables à celles d'autres entreprises de la branche et concurrentielles. Le système de rémunération est simple, transparent, clair et uniforme. Les collaborateurs sans fonction de cadre perçoivent un salaire de base et, selon la marche des affaires de la Mobilière, une participation au résultat fixée par le Conseil d'administration. La rémunération globale annuelle directe du CEO, des membres du Comité de direction et des membres de la Direction, ainsi que celle des cadres, se compose du salaire de base et d'une part variable définie annuellement.

Cette rémunération variable à court terme encourage une culture de la performance et récompense chaque année la réalisation des objectifs. Elle est cependant nettement inférieure à la rémunération de base, afin d'éviter, autant que possible, tout comportement qui serait dicté par l'attrait des bonus.

Introduite en 2011 pour le CEO, les membres du Comité de direction et les membres de la Direction, la participation au résultat à long terme tient compte du succès durable, de l'évolution et du positionnement du Groupe Mobilière. Elle doit encourager le management à inscrire son mode de pensée, son action et son comportement sur le long terme. Au terme d'une période d'observation réglementaire de quatre ans, le Conseil d'administration procède à une évaluation différenciée de critères définis dans les domaines «Mise en œuvre de la stratégie», «Finances», «Collaborateurs»

et «Marché/clients» et décide, sur cette base, de verser ou non cette prestation supplémentaire. En 2015, après une première période d'observation de quatre ans (fin 2014), cette participation au succès durable a été versée pour la première fois. Le Conseil d'administration a en outre décidé d'en reconduire l'application, dans sa conception actuelle, pour une nouvelle période de quatre ans (de 2015 à 2018). En outre, aucune prime d'embauche au sens de rémunération anticipée de prestations de travail restant à fournir, indemnité de départ ou «parachute doré» ne sont accordés.

L'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration de la Coopérative et le Conseil d'administration de la Holding fixent eux-mêmes les rémunérations versées à leurs membres. Les membres de conseils d'administration d'entreprises affiliées à une institution de prévoyance de la Mobilière qui, immédiatement avant leur nomination au conseil d'administration, exerçaient une fonction opérationnelle dans l'une de ces entreprises y restent en principe assurés pendant toute la durée de leur mandat d'administrateur, mais en fonction de leur nouvelle rémunération.

Les indications ci-après sur les composantes de la rémunération et sur les rémunérations versées en 2016 seront commentées et complétées lors de l'Assemblée générale de la Holding, dans le contexte de l'examen des comptes annuels et des comptes consolidés. À cette occasion, un décompte exhaustif des indemnités établi selon les dispositions de la circulaire «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» de la FINMA est présenté au Conseil d'administration de la Coopérative, en sa qualité de détenteur des droits d'actionnaire de cette dernière.

Rémunération des membres de l'Assemblée des délégués de la Coopérative

La rémunération des délégués se compose d'une indemnité fixe et d'une indemnité forfaitaire pour frais. Les frais de déplacement ne sont pas remboursés et l'indemnité fixe s'élève à CHF 2000 par année. Durant l'exercice sous revue, le total des indemnités fixes et des indemnités forfaitaires pour frais payées aux délégués en fonction a atteint CHF 419 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC afférentes à ces indemnités se montent, au total, à CHF 33 678.

Rémunération du Conseil d'administration de la Coopérative

Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative, qui siègent également au Conseil d'administration de la Holding, sont rémunérés séparément pour chaque mandat. Leur rémunération d'administrateur de la Coopérative se compose d'une indemnité fixe. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata temporis. À cette rémunération fixe s'ajoute un jeton de présence de CHF 2000 par séance ou par participation à un atelier du Conseil d'administration. Les membres qui siègent dans un comité permanent, une commission ad hoc ou un comité de pilotage créé par le Conseil d'administration perçoivent un jeton de présence CHF 2000 par jour de séance. Ce jeton – qui inclut un montant forfaitaire couvrant la préparation personnelle de la séance – n'est versé qu'en cas de participation effective. Les frais de déplacement ne sont pas remboursés.

Les rémunérations fixes versées en 2016 sont les suivantes:

- Conseil d'administration, président inclus: CHF 682 500
- Indemnité totale la plus élevée: Urs Berger, président, CHF 40 000

Durant l'exercice sous revue ont en outre été versés des jetons de présence pour un montant total de CHF 250 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC afférentes à ces indemnités se montent, au total, à CHF 77 200.

Rémunération du Conseil d'administration de la Holding

Les principes de la rémunération du Conseil d'administration de la Holding, les différentes composantes de cette rémunération et les règles de remboursement des frais sont arrêtés dans un règlement sur la rémunération édicté par le Conseil d'administration lui-même. La rémunération des administrateurs de la Holding inclut celle à laquelle ils ont droit en tant qu'administrateurs des sociétés du Groupe. La rémunération du vice-président et des membres du Conseil d'administration se compose d'un montant de base fixe, auquel s'ajoute un complément pour le vice-président ainsi que pour les membres et les présidents des comités permanents du Conseil d'administration. Ce dernier décide de la rémunération des mandats particuliers qu'il confie à ses membres dans chaque cas particulier. Aucun jeton de présence n'est versé pour la participation aux séances des comités permanents. Comme dans la Coopérative, les membres d'une commission ad hoc ou d'un comité de pilotage perçoivent un jeton de présence de CHF 2000 par jour de séance qui n'est versé qu'en cas de participation effective à la séance. La participation aux séances du Conseil d'administration *in corpore* donne également droit à un jeton de présence de CHF 2000 par jour. Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas au lieu des séances, à Berne, ne sont pas indemnisés. Le président, le vice-président et les membres du Conseil d'administration ont droit à une indemnité de débours annuelle. Le président perçoit une rémunération annuelle fixe (forfait annuel) qui couvre en particulier sa participation aux comités permanents et temporaires du Conseil d'administration et aux comités de pilotage et ses jetons de présence. De ce versement sont déduites les cotisations AVS/AI/APG/AC et les cotisations aux caisses de pension du Groupe Mobilière à la charge du travailleur. Aucune bonification n'est versée. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata temporis.

Les rémunérations fixes (rémunérations de base et compléments, sans les jetons de présence) versées en 2016 sont les suivantes:

- Conseil d'administration, président inclus:
CHF 1172 000
- Indemnité la plus élevée (rémunération forfaitaire):
Urs Berger, président: CHF 592 000

La rémunération annuelle fixe du président a été relevée à compter du 1^{er} mai 2016, passant de CHF 520 000 à CHF 628 000. Le décompte pour l'année 2016 a été effectué pro rata temporis.

Durant l'exercice sous revue, le vice-président et les membres du Conseil d'administration ont en outre perçu des jetons de présence pour un montant total de CHF 100 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC des deux membres soumis à cotisations se sont élevées à CHF 36 400. Les contributions afférentes à la rémunération du président, versées par l'employeur à l'AVS/AI/APG/AC et aux caisses de pension, se montent à CHF 69 800 et CHF 38 300 respectivement.

Rémunération du CEO et des membres du Comité de direction

La rémunération du CEO et des membres du Comité de direction est arrêtée dans un règlement édicté par le Conseil d'administration de la Holding. Elle se compose d'un salaire fixe basé sur la classification individuelle et d'une indemnité variable dépendant des résultats (bonus). Le montant maximal de la rémunération variable est fixé individuellement chaque année. Il s'élève au plus, pour le CEO et les membres du Comité de direction, à 50 % du salaire fixe convenu. Le bonus versé dépend du degré de réalisation des objectifs relevant des catégories d'objectifs et des critères de mesure suivants:

- a) résultat opérationnel global après coût du capital (concept de la création de valeur économique) et objectifs quantitatifs de l'entreprise (p. ex. évolution des affaires par rapport au marché);
- b) objectifs quantitatifs et qualitatifs du secteur du Comité de direction ainsi qu'objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

La catégorie d'objectifs a) est plus fortement pondérée pour le CEO que pour les membres du Comité de direction. Le contraire prévaut pour la catégorie b), qui est davantage pondérée pour les seconds que pour le premier. Etant admis que les résultats sont influençables, cette pondération différenciée vise à fixer clairement les priorités de chaque groupe cible. Le CEO et les membres du Comité de direction sont assurés auprès de la Caisse de pension des collaborateurs et auprès de la caisse complémentaire du Groupe Mobilière. Aucun apport allant au-delà des cotisations réglementaires de l'employeur n'est prévu. Le cas échéant, ces apports sont considérés comme des indemnités devant expressément faire l'objet d'une proposition au Conseil d'administration. Le remboursement des frais et les indemnités forfaitaires pour frais sont régis par le règlement sur le remboursement des frais du Groupe Mobilière et par le règlement complémentaire sur le remboursement des frais des cadres des échelons CEO, membres du Comité de direction et membres de la direction, agréé par l'Administration des contributions du canton de Berne.

Le total des rémunérations fixes (salaires fixes) et des rémunérations variables (bonus) versées en 2016 aux membres du Comité de direction, CEO inclus, s'élève à CHF 6 410 000. Les contributions afférentes aux rémunérations des membres du Comité de direction et du CEO, versées par l'employeur à l'AVS/AI/APG/AC et aux caisses de pension, se montent en tout à CHF 469 300 et CHF 1 210 200 respectivement.

Autres indications

Sont également considérés comme prestations de l'employeur les rabais collaborateur sur les assurances et les prêts hypothécaires ainsi que les gratifications d'ancienneté. Ces prestations sont destinées à l'ensemble des collaborateurs du Groupe Mobilière.

En 2016, aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants ni à des personnes liées à des membres d'organes dirigeants. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec, dans certains cas, le même rabais que celui accordé aux collaborateurs du Groupe Mobilière.

Rapport financier

Comptes annuels consolidés	130
Annexe aux comptes annuels consolidés	136
Rapport de l'organe de révision	158

Comptes annuels consolidés

Compte de profits et pertes non-vie

en milliers de CHF

	Annexe	2016	2015 ¹
Primes brutes	1	2 827 013	2 742 670
Parts des réassureurs		-164 635	-147 177
Primes pour compte propre		2 662 378	2 595 493
Variation du report de primes pour compte propre	2	-6 771	-19 906
Primes acquises pour compte propre		2 655 607	2 575 587
Sinistres payés pour compte propre	2	-1 509 722	-1 482 026
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	2	-130 063	-104 195
Charges de sinistres pour compte propre		-1 639 785	-1 586 221
Part d'excédents versées aux preneurs d'assurance		-17 665	-15 826
Frais techniques pour compte propre	3	-686 165	-665 630
Autres charges techniques d'assurance		-16 966	-16 803
Résultat technique non-vie		295 026	291 107
Produits des placements	5	321 198	264 816
Charges des placements	5	-74 205	-155 972
Autres produits financiers	6	72 075	161 975
Autres charges financières	6	-88 575	-159 460
Résultat financier non-vie		230 493	111 359
Résultat ordinaire non-vie avant impôts		525 519	402 466
Résultat extraordinaire	7	-66 394	0
Résultat non-vie avant impôts		459 125	402 466
Impôts	8	-47 236	-48 684
Résultat non-vie après impôts		411 889	353 782

¹ Retraitement suite à l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec les fonds propres

Compte de profits et pertes vie

en milliers de CHF

	Annexe	2016	2015
Primes brutes	1	802 800	774 808
Parts des réassureurs		-5 790	-5 864
Primes pour compte propre		797 010	768 944
Variation du report de primes pour compte propre	2	258	117
Primes acquises pour compte propre		797 268	769 061
Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers	4	12 636	3 916
Prestations d'assurance payées pour compte propre	2	-563 280	-539 173
Variation de la provision pour sinistres pour compte propre	2	-19 573	-5 538
Variation de la réserve mathématique	2	-221 519	-208 959
Variation des provisions pour le compte et au risque de tiers	2	54 334	74 369
Charges de participation des assurés aux excédents		-43 700	-59 452
Frais techniques pour compte propre	3	-123 397	-123 609
Résultat technique vie		-107 231	-89 385
Produits des placements	5	182 216	164 420
Charges des placements	5	-31 945	-34 185
Autres produits financiers	6	45 149	93 965
Autres charges financières	6	-52 448	-100 601
Résultat financier vie		142 972	123 599
Résultat ordinaire vie avant impôts		35 741	34 214
Résultat extraordinaire	7	-5 306	0
Résultat vie avant impôts		30 435	34 214
Impôts	8	-2 835	-4 293
Résultat vie après impôts		27 600	29 921

Compte de profits et pertes

en milliers de CHF

	2016	2015 ¹
Récapitulation		
Résultat non-vie après impôts	411 889	353 782
Résultat vie après impôts	27 600	29 921
Bénéfice annuel consolidé	439 489	383 703

¹ Retraitement suite à l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec les fonds propres

Bilan au 31 décembre

en milliers de CHF

	Annexe	2016	2015 ¹
Actifs			
Placements de capitaux	9, 11	16 212 411	16 188 158
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	10	828 403	882 513
Immobilisations incorporelles	11	34 007	15 947
Immobilisations corporelles	11	225 542	198 849
Actifs immobilisés		17 300 363	17 285 467
Liquidités		314 994	287 596
Créances	13	108 897	89 275
Autres actifs	14	61 630	49 553
Comptes de régularisation		157 657	154 658
Actifs circulants		643 178	581 082
Total des actifs		17 943 541	17 866 549
Passifs			
Provisions techniques non-vie	15	5 367 544	5 214 779
Provisions techniques vie	15	5 291 995	5 050 401
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers		828 403	882 513
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	16	595 209	565 300
Provisions non techniques (financières)	17	473 339	338 212
Prêts à long terme à des parties liées		150 000	150 000
Autres engagements à court terme	18	701 077	698 718
Autres passifs à court terme		96 111	87 407
Comptes de régularisation		102 185	90 378
Capitaux étrangers		13 605 863	13 077 708
Capital-actions	19	200 000	200 000
Réserves de capital	19	575 000	575 000
Réserves de bénéfice		2 868 552	3 347 526
Réserves de réévaluation		694 126	666 315
Fonds propres consolidés		4 337 678	4 788 841
Total des passifs		17 943 541	17 866 549

¹ Retraitement suite à l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec les fonds propres

Tableau de financement

en milliers de CHF

	2016	2015 ¹
Bénéfice annuel consolidé	439 489	383 703
Gains (-)/Pertes (+) réalisés/non réalisés sur Placements immobiliers	0	1
Autres placements de capitaux	-104 922	-58 970
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	-2 052	8 294
Créances	36	293
Autres actifs	-77 358	-200 789
Dettes	-190	-92
Autres passifs	104 477	185 594
Revalorisations (-)/Amortissements (+) de Participations/Organisations associées	-8 629	31 290
Placements immobiliers	-6 279	-387
Autres placements de capitaux	9 832	103 523
Immobilisations incorporelles	7 245	7 034
Immobilisations corporelles	15 750	15 945
Créances	-49	7
Augmentation/Diminution de Provisions techniques	376 332	341 204
Part d'excédents créditées en assurance vie	760	121
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	-150 339	-181 513
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	-54 110	-74 159
Créances	-8 279	-8 476
Autres actifs	73 178	198 566
Comptes de régularisations actifs	-1 917	588
Dettes	2 015	53 055
Provisions non techniques (financières)	126 696	23 183
Autres passifs	-99 096	-185 315
Comptes de régularisation passifs	5 562	-22 870
Flux financiers relatifs à l'exploitation	648 152	619 830
Achat (-)/Vente (+) de participations/organisations associées (sous déduction des liquidités reprises)	-787 762	-500
Placements immobiliers	-44 267	-53 617
Autres placements de capitaux	246 038	-570 894
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	56 162	65 865
Immobilisations incorporelles	-24 600	-10 253
Immobilisations corporelles	-41 325	-23 199
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	-595 754	-592 598

Tableau de financement (suite)

en milliers de CHF

	2016	2015 ¹
Flux financiers relatifs à l'exploitation et aux activités d'investissement	52 398	27 232
Dividendes	-25 000	-12 000
Flux financiers relatifs aux activités de financement	-25 000	-12 000
Variation des liquidités	27 398	15 232
Total des liquidités exercice précédent	287 596	272 364
Variation des liquidités	27 398	15 232
Total des liquidités exercice sous revue	314 994	287 596

¹ Retraitement suite à l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec les fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

en milliers de CHF

	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de réévaluation	Fonds propres
Etat au 31.12.2014 (avant retraitement) ¹	200 000	575 000	3 176 543	603 275	4 554 818
Effet résultant du changement de normes comptables (Retraitement) ¹			-720		-720
Etat au 31.12.2014 (après retraitement) ¹	200 000	575 000	3 175 823	603 275	4 554 098
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			-200 000		-200 000
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-12 000		-12 000
Variation des réserves de réévaluation				63 040	63 040
Bénéfice annuel consolidé ¹			383 703		383 703
Etat au 31.12.2015	200 000	575 000	3 347 526	666 315	4 788 841
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			-175 000		-175 000
Compensation du goodwill avec les fonds propres			-718 463		-718 463
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-25 000		-25 000
Variation des réserves de réévaluation				27 811	27 811
Bénéfice annuel consolidé			439 489		439 489
Etat au 31.12.2016	200 000	575 000	2 868 552	694 126	4 337 678

¹ Retraitement suite à l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec les fonds propres

Annexe aux comptes annuels consolidés

Principes relatifs à la présentation des comptes

Les comptes du groupe ont été établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la loi suisse.

Principes de consolidation

Les sociétés opératives dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Ne sont pas prises en compte les sociétés immobilières non consolidées, qui figurent dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les organisations dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50 % sont inscrites au bilan par mise en équivalence (equity method), à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Pour les participations majoritaires non opérationnelles, est également portée au bilan la valeur de la participation à leurs fonds propres (mise en équivalence). Les pertes dépassant la valeur d'acquisition ne sont inscrites au bilan que si le Groupe Mobilière s'engage en droit ou en fait à en assumer une partie ou à participer à un plan d'assainissement en cours d'exécution ou de lancement.

Si le Groupe Mobilière détient moins de 20 % du capital d'une société, et a l'intention de maintenir durablement cette participation, celle-ci figure dans les placements de capitaux à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Le tableau de la page 141 indique le périmètre de consolidation.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, sans égard à leurs rapports internes. Le cas échéant, les parts allouées aux actionnaires minoritaires sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les comptes annuels consolidés. Les profits intermédiaires résultant de transactions internes au Groupe sont éliminés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite de l'acquisition (purchase method). La valeur comptable de la participation est compensée avec la part concernée de ses fonds propres, évaluée selon des règles uniformes, au moment de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill est imputé sur les fonds propres à la date de l'acquisition. En cas de vente d'activités, le goodwill imputé à une date antérieure est porté au compte de profits et pertes. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe. Depuis la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1^{er} janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la participation et la part détenue dans ses fonds propres a été compensé avec les réserves de bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

Les sociétés entièrement consolidées établissent leurs comptes annuels en francs suisses. Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont:

Monnaies étrangères

en CHF	2016	2015
EUR	1,0720	1,0874
USD	1,0163	1,0010

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation postérieure des actifs ou des passifs est effectuée non pas aux valeurs historiques (ou aux valeurs d'acquisition reportées) mais aux valeurs actuelles, l'évaluation est effectuée, dans des conditions normales d'exploitation, au prix du jour ou à la valeur utile.

Titres à revenus fixes: les titres à revenus fixes sont, en règle générale, tenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost method) si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La modification périodique de la valeur calculée selon la valeur des coûts amortis est inscrite au compte de résultat. En cas de doute quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser, les titres à revenus fixes sont portés au bilan à la valeur actuelle. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons une valeur proche du marché au moyen de notre propre modèle d'évaluation.

Actions et parts de fonds: les actions et les parts de fonds en CHF sont portées au bilan aux valeurs du marché (prix du jour), la différence positive entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur du marché est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Des augmentations ultérieures de valeur sont également enregistrées au compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, comme revalorisation des placements. Pour les actions et les parts de fonds en monnaie étrangère, la différence entre les taux de change actuel et historique est comptabilisée en résultat, tandis que la différence entre les cours actuel et historique des titres est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat.

Placements alternatifs (tels que venture capital, hedge funds, private equity, private debt, matières premières): les instruments de capitaux étrangers non cotés sont présentés au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les autres

placements sont traités comme des actions et des parts de fonds, les instruments de capitaux propres non cotés étant évalués à la valeur nette d'inventaire ou selon la part de capital propre.

Placements immobiliers: les placements immobiliers (immeubles de rapport) figurent au bilan à la valeur vénale; celle-ci est calculée périodiquement sur la base d'estimations d'experts. La valeur vénale est calculée selon la méthode DCF (discounted cash flow method) ou méthode de l'actualisation des flux de trésorerie; elle correspond à la somme des recettes nettes (net cash flows) escomptées attendues à la date du bilan et générées par l'utilisation poursuivie des immeubles locatifs. La différence positive entre la valeur vénale et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme amortissement sur placements. Une augmentation de la valeur jusqu'à la valeur d'acquisition est également portée au compte de résultat.

Prêts/Hypothèques: les prêts et hypothèques sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition historique après déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux: figurent dans ce poste les fonds gérés dans le cadre de la stratégie de placement qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de titres call et à revenus fixes et d'avoirs à vue exigibles en tout temps. Font en outre partie des autres placements de capitaux les moyens affectés à l'achat de placements et qui seront investis prochainement dans des placements financiers. Ces placements sont évalués aux valeurs actuelles (valeurs du jour).

Placements pour le compte et au risque de tiers et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers: Sur ces postes sont portés au bilan les assurances vie liées à des fonds de placement et les produits d'assurance vie constitutives de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte aucun risque de placement. Les preneurs d'assurance participent au résultat ou à la variation de valeur des placements afférents aux assurances liées à des fonds de placement, souscrites pour leur compte et dont ils supportent le risque. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques, lesquelles garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (valeur du jour), ce qui dans le même temps définit le montant des provisions techniques correspondantes.

Instruments financiers dérivés: les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures.

- Dérivés à des fins de couverture: les contrats à terme sur devises ainsi que les options put stratégiques servent à couvrir respectivement les risques de change et les fluctuations de prix du marché. S'agissant des options put stratégiques, la valeur temporelle n'est pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise d'engagement ou de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat.
- Dérivés non employés à des fins de couverture: les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions ainsi que les futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion.

Les dérivés sont évalués aux cours du jour actuels. Les valeurs actuelles sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan. Les modifications de valeur sont comptabilisées avec effet sur le résultat. Les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture sont comptabilisés sans imputation de la contrepartie résultant des opérations de base.

Immobilisations incorporelles: les immobilisations incorporelles acquises, telles que logiciels et droits d'utilisation, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable pendant plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur une période de trois à cinq ans; dans des cas dûment justifiés, l'amortissement peut être effectué sur une plus longue durée, jusqu'à 20 ans au maximum. La valeur des immobilisations incorporelles est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ils sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage. Celle-ci a été déterminée comme suit pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles:

Mobilier/machines/véhicules	2 à 10 ans
Matériel informatique/réseaux	3 à 10 ans
Installations	10 à 20 ans
Immeubles d'exploitation	40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si l'évolution de la valeur nécessite des amortissements supplémentaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Disponibilités: les disponibilités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés aux valeurs actuelles (prix du jour).

Créances et autres actifs/engagements à court terme et autres passifs: ces postes sont évalués aux valeurs historiques. Le ducroire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur effectuées individuellement pour des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques pour le risque de défaillance.

Provisions techniques: ces provisions sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance et comportent des provisions pour fluctuations suffisantes pour garantir la capacité d'honorer à long terme les engagements souscrits.

- Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des indemnisations futures et non escomptées de dommages.
- Les provisions pour rentes sont consolidées intérêts déduits. Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour dommages déclarés, les provisions pour dommages qui se sont produits mais qui n'ont pas encore été déclarés et les frais de traitements de sinistres correspondants.
- Les réserves mathématiques correspondent à des espérances mathématiques (valeurs au comptant) des prestations et des coûts d'assurance compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des intérêts actifs et d'autres paramètres économiques et démographiques.
- Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures des assurés aux excédents:

- Non-vie: la Mobilière rétrocède aussi une part des excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'assemblée générale; le conseil d'administration décide chaque année de l'utilisation des fonds.

- Vie: en assurance vie, l'excédent est la différence entre l'intérêt garanti et le rendement effectivement obtenu d'une part et les résultats prévisionnels et effectifs des processus de risques et de frais d'autre part. Les montants correspondants sont comptabilisés au bilan sous provisions pour participations futures des assurés aux excédents et utilisés les années suivantes pour financer les parts octroyées aux assurés. Le calcul de la répartition des excédents est effectué selon les dispositions légales et contractuelles et selon la politique d'excédents propre à chaque entreprise. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la part de ces provisions revenant aux assurés correspond à la quote-part légale. Elle comprend des plus-values et des moins-values qui ont ou non une incidence sur le résultat. La part à attribuer aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation (des réserves de bénéfice, des réserves de réévaluation ainsi que d'opérations antérieures ayant une incidence sur le résultat) entre les comptes du groupe et le bouclage individuel établi selon les principes du droit commercial, est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

Provisions non techniques (financières): ces provisions représentent des obligations présumées découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance des prestations correspondantes sont incertains mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à l'espérance mathématique des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur l'utilisation, la dissolution et la constitution des provisions non techniques. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les impôts courants dus à court terme sont saisis dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation.

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de la probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts: les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont saisis avec effet sur le résultat. Les impôts courants dus à court terme figurent dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation. Si des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs sont soldés dans la mesure où ils concernent la même entité fiscale. Les impôts différés actifs ne sont saisis et montrés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les impôts futurs à payer. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées en annexe. Les impôts différés passifs figurent dans les provisions pour impôts. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition attendu.

Répercussions économiques des obligations de prévoyance: les collaborateurs des sociétés du groupe sont affiliés à des plans de prévoyance selon le droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés annuellement par des contributions de l'employeur et les cotisations des employés. Les contributions de l'employeur apparaissent sous les frais de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des entités juridiques indépendantes de l'employeur, selon le système de la primauté des cotisations. Les plans assurent des prestations pour la retraite, en cas d'invalidité et de décès; les prestations sont déterminées selon le règlement de l'institution de prévoyance. La Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de

prévoyance professionnelle». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, respectivement, au passif ou à l'actif en fonction de l'importance de l'avantage économique ou au contraire des engagements de l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat comme charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions de montant ou des exonérations sont prévues par les statuts ou par des règlements; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des contributions; les buts de la prévoyance sont garantis et remplis; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire de cotisation. Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement).

En cas de nécessité d'assainissement, l'employeur et les travailleurs peuvent, en vertu des prescriptions légales de la LPP et de l'OPP2, être tenus de verser des cotisations (à fonds perdu) pour résorber le découvert de l'institution de prévoyance; dans une telle situation, l'employeur a donc une obligation directe. Les réserves de cotisation d'employeur sont comptabilisées comme valeur d'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont saisies parmi les charges de personnel, compte tenu des renoncations d'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'escompte.

Périmètre de consolidation		Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		
		2016	2015	2016	2015	
Participations						
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	H	–	–	200 000	200 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	N	100	100	148 000	148 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	V	100	100	25 000	25 000	Consolidation complète
Limmat Compagnie d'Assurances SA, Berne	N	100	100	10 000	10 000	Consolidation complète
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	A	100	100	1 000	1 000	Consolidation complète
Mobi24 Call-Service-Center SA, Berne	C	100	100	200	200	Consolidation complète
Protekta Conseils-Risques-SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
XpertCenter SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
Trianon SA, Renens (à partir du 4 janvier 2016)	C	100		685		Consolidation complète
SC, SwissCaution SA, Bussigny (à partir du 30 septembre 2016)	N	100		3 000		Consolidation complète
Scout24 Holding AG, Flamatt (à partir du 29 avril 2016)	C	50		100		Mise en équivalence
Seniorenresidenz Talgut Ittigen AG, Ittigen	C	33,3	33,3	10 800	10 800	Mise en équivalence
Parkhaus Kesselturm AG, Lucerne	C	23	23	2 825	2 825	Mise en équivalence
sharoo SA, Zurich	C	22,6	33,3	1 633	900	Mise en équivalence

La Mobilière détient au Luxembourg, conjointement avec les caisses de pension du Groupe Mobilière, deux sociétés d'investissement SICAV-FIS selon le droit luxembourgeois. La part correspondante de la valeur nette d'inventaire est incluse dans les placements du Groupe.

Activité principale

A Asset Management

C Conseil/service

H Holding

N Non-vie

V Vie

Explications relatives au compte de profits et pertes

1 Primes brutes

en milliers de CHF

	2016	2015
Par branche (affaires directes)		
Assurance incendie et autres assurances de choses	1 024 936	1 004 502
Assurance responsabilité civile	281 342	272 219
Assurance véhicules à moteur	968 360	948 521
Assurance marine, aviation et transport	9 376	9 326
Assurance caution	8 996	5 442
Assurance accidents et maladie	391 805	373 785
Assurance de protection juridique	101 633	95 924
Autres assurances	16 850	16 380
Total affaires directes	2 803 298	2 726 099
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	23 715	16 571
Total primes brutes non-vie	2 827 013	2 742 670
Assurances vie	742 182	711 461
Assurances vie pour le compte et au risque de tiers	60 618	63 347
Total affaires directes	802 800	774 808
Total primes brutes vie	802 800	774 808

Le Groupe Mobilière opère en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

2 Parts des réassureurs

en milliers de CHF

	Non-vie		Vie	
	2016	2015	2016	2015
Brut	-8 503	-19 875	258	117
Parts des réassureurs	1 732	-31	0	0
Variation du report de primes pour compte propre	-6 771	-19 906	258	117
Brut	-1 563 016	-1 533 362	-564 398	-539 708
Parts des réassureurs	53 294	51 336	1 118	535
Paielements pour sinistres/prestations d'assurances payées pour compte propre	-1 509 722	-1 482 026	-563 280	-539 173
Brut	-150 415	-91 967	-19 410	-7 673
Parts des réassureurs	20 352	-12 228	-163	2 135
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	-130 063	-104 195	-19 573	-5 538

Dans les assurances vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique ni dans celle des provisions pour le compte et au risque de tiers.

3 Frais techniques	Non-vie		Vie	
	2016	2015 ¹	2016	2015
en milliers de CHF				
Frais d'agences et autres frais de distribution	-409 187	-396 935	-44 878	-42 939
Frais d'administration	-315 952	-303 304	-78 519	-80 670
Frais techniques bruts	-725 139	-700 239	-123 397	-123 609
Parts des réassureurs	38 974	34 609	0	0
Frais techniques pour compte propre	-686 165	-665 630	-123 397	-123 609

Les frais de personnel s'élèvent à 368,0 millions de CHF (exercice précédent: 335,2 millions de CHF).

¹ Retraitement suite à l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec les fonds propres

4 Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers

	2016	2015
en milliers de CHF		
Produits/bénéfices et pertes réalisées	11 445	14 084
Bénéfices non réalisés	5 067	2 840
Pertes non réalisées	-3 876	-13 008
Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers	12 636	3 916

5 Produits/Charges des placements	Non-vie		Vie	
	2016	2015 ¹	2016	2015
en milliers de CHF				
Produit des titres	108 358	105 273	84 406	84 115
Produit des placements immobiliers	55 489	52 165	27 136	26 773
Produit de prêts à des organisations associées	3	17	0	0
Produit des participations non consolidées	1 140	20	0	0
Intérêts sur dépôts	97	81	0	0
Produit de revalorisations	48 351	6 558	6 511	3 762
Produit de revalorisations sur organisations associées	10 594	1 283	0	0
Produit de la réalisation de placements	79 298	79 607	53 887	39 908
Autres produits de placement	17 868	19 812	10 276	9 862
Produits des placements	321 198	264 816	182 216	164 420
Charge des placements immobiliers	-12 706	-14 127	-3 658	-3 672
Amortissements sur placements	-24 144	-99 382	-6 060	-11 854
Amortissements sur organisations associées	-1 371	0	0	0
Pertes provenant de la réalisation de placements	-22 034	-32 556	-14 424	-12 880
Charges de gestion	-11 918	-9 466	-7 998	-5 391
Autres charges de placement	-2 032	-441	195	-388
Charges des placements	-74 205	-155 972	-31 945	-34 185

¹ Retraitement: présentation séparée de la part au résultat des organisations associées

6 Autres produits financiers/charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères et d'autres produits d'intérêt.

Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

7 Résultat extraordinaire

Un apport total de 71,7 millions de CHF est fourni par les employeurs pour soutenir les mesures structurelles des Caisses de pension. Ce montant est supporté par le secteur non-vie à hauteur de 66,4 millions de CHF et par le secteur vie à hauteur de 5,3 millions de CHF.

8 Impôts en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2016	2015	2016	2015
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	-27 566	-27 996	-500	-2 500
Impôts différés	-19 670	-20 688	-2 335	-1 793
Total Impôts	-47 236	-48 684	-2 835	-4 293

Le taux d'impôt différé de 22 % correspond au taux prévu par rapport au résultat avant impôts. Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 0,3 million de CHF (31.12.2015: 0,1 million de CHF).

Explications concernant le bilan

9 Placements de capitaux

en milliers de CHF

	2016	2015 ¹
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 2016: 7 881 476; 2015: 8 521 895)	7 466 699	8 071 765
Actions et parts de fonds ² (valeur d'acquisition 2016: 2 918 076; 2015: 2 744 521)	3 385 496	3 237 814
Placements alternatifs (valeur d'acquisition 2016: 846 010; 2015: 813 540)	914 400	827 982
Placements immobiliers (valeur d'acquisition 2016: 1 583 437; 2015: 1 539 170)	1 950 011	1 857 745
Hypothèques	1 106 482	693 776
Prêts	968 571	858 442
Participations non consolidées	51 886	52 006
Organisations associées	76 519	13 158
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	2 372	2 709
Autres placements de capitaux	289 975	572 761
Total Placements de capitaux³	16 212 411	16 188 158
¹ Retraitement: en relation avec l'achat de nouvelles organisations associées, une participation existante a été reclassée à partir des placements alternatifs.		
² fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus	1 114 505	1 051 772
³ sans liquidités (actifs circulants)	314 994	287 596

Corrections de valeur

en milliers de CHF

	2016	2015
Actions et parts de fonds	-45 672	-38 813
Placement alternatifs	-125	-27 993
Participations non consolidées	-33 869	-34 236
Organisations associées	-2 216	-845
Titres à revenu fixe	-291	-3 260
Hypothèques	0	-14

Instruments financiers dérivés en milliers de CHF	Valeur actuelle active		Valeur actuelle passive	
	2016	2015	2016	2015
Devises				
à des fins de couverture	5 974	1 653	29 574	27 445
Total Instruments financiers dérivés	5 974	1 653	29 574	27 445

Report sur les valeurs inscrites au bilan

en milliers de CHF	2016	2015	2016	2015
Autres passifs à court terme	0	0	29 574	27 445
Autres actifs	5 974	1 653	0	0
Total Report sur les valeurs inscrites au bilan	5 974	1 653	29 574	27 445

10 Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers

en milliers de CHF	2016	2015
Parts de fonds	601 938	612 723
Autres placements de capitaux	226 465	269 790
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	828 403	882 513

11 Tableau des actifs immobilisés

en milliers de CHF

Placements immobiliers (placements de capitaux)

	2016	2015
Valeur comptable nette au 01.01.	1 857 745	1 727 353
Valeurs d'acquisition		
Etat au 01.01.	1 539 170	1 485 555
Entrées	44 419	56 011
Sorties	-152	-2 396
Etat au 31.12.	1 583 437	1 539 170
Corrections de valeur cumulées		
Etat au 01.01.	-69 886	-70 274
Amortissements	-2 155	-5 587
Revalorisations	8 434	5 975
Etat au 31.12.	-63 607	-69 886
Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée) 31.12.	430 181	388 461
Valeur comptable nette au 31.12.	1 950 011	1 857 745
- Dont immeubles en construction	32 647	13 844
- Dont terrains non bâtis	27 470	24 360
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition au 31.12.	366 574	318 575

11 Tableau des actifs immobilisés (suite)

en milliers de CHF	Participations non consolidées (placements de capitaux)		Immobilisations incorporelles	
	2016	2015 ¹	2016	2015 ²
Valeur comptable nette au 01.01.	52 006	82 905	15 947	12 727
Valeurs d'acquisition				
Etat au 01.01.	86 242	85 742	72 595	63 188
Entrées	0	500	24 892	10 409
Sorties	-487	0	-4 301	-1 002
Modification du périmètre de consolidation	0	0	705	0
Etat au 31.12.	85 755	86 242	93 891	72 595
Corrections de valeur cumulées				
Etat au 01.01.	-34 236	-2 837	-56 648	-50 461
Amortissements ordinaires	0	0	-7 245	-7 034
Amortissement extraordinaire	0	-31 553	0	-1
Revalorisations	0	154	0	0
Sorties	367	0	4 009	848
Etat au 31.12.	-33 869	-34 236	-59 884	-56 648
Valeur comptable nette au 31.12.	51 886	52 006	34 007	15 947

¹ Retraitement: organisations associées présentées séparément

² Retraitement suite à l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec les fonds propres

11 Tableau des actifs immobilisés (suite)

en milliers de CHF	Organisations associées (placements)	
	2016	2015
Valeur de bilan au 01.01	13 158	12 528
Entrées provenant des investissements	54 791	0
Part au résultat des sociétés associées	9 223	1 283
Dividendes perçus	-653	-653
Valeur de bilan au 31.12	76 519	13 158

11 Tableau des actifs immobilisés (suite)

	Immeubles d'exploitation		Installations et équipements		Total immobilisations corporelles	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
en milliers de CHF						
Valeur comptable nette au 01.01.	173 199	166 018	25 650	25 576	198 849	191 594
Valeurs d'acquisition						
Etat au 01.01.	382 896	368 828	89 063	97 520	471 959	466 348
Entrées	24 008	14 068	17 852	11 616	41 860	25 684
Sorties	0	0	-23 519	-20 073	-23 519	-20 073
Modification du périmètre de consolidation	0	0	1 118	0	1 118	0
Etat au 31.12.	406 904	382 896	84 514	89 063	491 418	471 959
Corrections de valeur cumulées						
Etat au 01.01.	-209 697	-202 810	-63 413	-71 944	-273 110	-274 754
Amortissements ordinaires	-6 151	-6 887	-9 605	-9 057	-15 756	-15 944
Amortissement extraordinaire	0	0	-37	-2 467	-37	-2 467
Sorties	0	0	23 027	20 055	23 027	20 055
Etat au 31.12.	-215 848	-209 697	-50 028	-63 413	-265 876	-273 110
Valeur comptable nette au 31.12.	191 056	173 199	34 486	25 650	225 542	198 849

12 Goodwill théorique des actifs immobilisés

en milliers de CHF	Goodwill théorique	
	2016	2015
Valeur comptable nette au 01.01.	480	720
Valeurs d'acquisition		
Etat au 01.01.	1 200	1 200
Entrées	718 463	0
Etat au 31.12.	719 663	1 200
Corrections de valeur cumulées		
Etat au 01.01.	-720	-480
Amortissements	-30 001	-240
Etat au 31.12.	-30 721	-720
Valeur comptable nette au 31.12.	688 942	480

Le goodwill issu d'acquisitions est directement compensé avec les fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition.

L'activation théorique du goodwill aurait les effets suivants sur les comptes consolidés:

Effet sur le compte de profits et pertes

en milliers de CHF	2016	2015
Bénéfice annuel consolidé	439 489	383 703
Amortissement du goodwill	-30 001	-240
Bénéfice annuel consolidé théorique, y compris l'amortissement du goodwill	409 488	383 463

Effet sur le bilan

en milliers de CHF	2016	2015
Fonds propres consolidés selon bilan	4 337 678	4 788 841
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	688 942	480
Fonds propres consolidés théoriques, y compris la valeur comptable nette du goodwill	5 026 620	4 789 321

13 Créances

en milliers de CHF

	2016	2015
Créances sur des preneurs d'assurance	134 182	79 450
./ corrections de valeur	-55 041	-7 145
Créances sur des compagnies d'assurances	20 454	11 039
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	5 931	4 473
./ corrections de valeur	-311	-312
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	3 682	1 770
Total Créances	108 897	89 275

14 Autres actifs

en milliers de CHF

	2016	2015
Autres actifs	61 681	49 883
./ corrections de valeur	-51	-330
Autres actifs	61 630	49 553

15 Provisions techniques	Non-vie		Vie	
	2016	2015	2016	2015
en milliers de CHF				
Reports de primes	545 637	529 325	51 594	51 852
Provisions pour sinistres	4 206 020	4 257 741	1 671 115	1 651 541
Réserve mathématique	0	0	3 565 737	3 344 219
Part d'excédents créditées aux assurés	0	0	3 549	2 789
Autres provisions techniques	409 990	221 505	0	0
Provision pour catastrophes	200 000	200 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	5 897	6 208	0	0
Provisions techniques pour compte propre	5 367 544	5 214 779	5 291 995	5 050 401
Parts des réassureurs	110 260	88 621	5 223	5 385
Provisions techniques brutes	5 477 804	5 303 400	5 297 218	5 055 786

16 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	Non-vie		Vie	
	2016	2015	2016	2015
en milliers de CHF				
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	363 075	303 952	232 134	261 348

17 Provisions non techniques (financières)

en milliers de CHF

	Provisions pour impôts	Autres provisions	Total provisions non techniques (financières)
Etat au 31.12.2014	276 866	20 383	297 249
Utilisation	0	-233	-233
Dissolution	-7 054	-186	-7 240
Constitution	47 316	1 120	48 436
Etat au 31.12.2015	317 128	21 084	338 212
Utilisation	0	-1 520	-1 520
Dissolution	-5 454	-637	-6 091
Modification du périmètre de consolidation	281	306	587
Constitution	35 022	107 129	142 151
Etat au 31.12.2016	346 977	126 362	473 339

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les engagements fiscaux à court terme figurent dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les autres provisions au 31 décembre 2016 concernent les mesures structurelles des caisses de pension, les achats de participations et les prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs. Ces prestations sont escomptées au taux de 1,75 % (31.12.2015: 2,25 %).

18 Autres engagements à court terme

en milliers de CHF

	2016	2015
Engagements en rapport avec des opérations d'assurance	555 590	561 174
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	145 487	137 544
Autres engagements à court terme	701 077	698 718

Les engagements en rapport avec des opérations d'assurance incluent les primes payées d'avance pour un montant de 526,4 millions de CHF (31.12.2015: 529,8 millions de CHF).

19 Capital-actions/réserves de capital

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de 100 CHF nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100 % par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capitaux correspondent à l'apport de capitaux provenant de la restructuration du Groupe Mobilière au 1^{er} janvier 2000.

20 Postes du bilan acquis		Trianon SA	SC, SwissCaution SA
en milliers de CHF		04.01.2016	12.10.2016
Actifs			
Actifs immobilisés		512	21 821
Liquidités	2 765		7 398
Créances	0		11 329
Autres actifs	8 068		1 308
Actifs circulants		10 833	20 035
Total des actifs		11 345	41 856
Passifs			
Autres passifs		506	3 745
Comptes de régularisation		4 387	1 858
Provisions non techniques (financières)		281	306
Provisions techniques		0	17 267
Capitaux étrangers		5 174	23 176
Capital-actions	685		3 000
Réserves de capital	100		0
Réserves de bénéfice	5 386		15 680
Fonds propres		6 171	18 680
Total des passifs		11 345	41 856

Autres éléments comptables

en milliers de CHF

2016

2015

Remarques concernant le bilan

Engagements conditionnels	844	854
Autres engagements non portés au bilan	247 549	212 172

Les engagements conditionnels concernent des obligations de garantie en faveur de tiers.

Les autres engagements qui ne doivent pas être portés au bilan comprennent les dépenses futures pour contrats non résiliables d'une durée contractuelle (résiduelle) de plus d'un an.

Les sociétés consolidées du Groupe font partie du groupe d'imposition TVA de la Mobilière et répondent solidairement de leurs engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

Transactions avec des parties liées

en milliers de CHF

2016

2015

Prêts à long terme (engagements)	150 000	150 000
Prêt à long terme (avoirs)	70 000	0
Hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative et à des membres du Comité de direction ¹	3 195	3 275
Charge d'intérêts sur prêts à long terme (engagements)	1 125	1 125
Charge d'intérêts sur compte courant	1 127	1 061
Avoirs en compte courant	3 599	1 690
Dettes en compte courant	144 968	137 522
Autres produits (frais d'administration imputés)	4 025	3 665

¹ Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Indications concernant les engagements de prévoyance

Avantages économiques/ engagement et coût de la prévoyance	Sur-/sous- couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entreprise		Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel	
en milliers de CHF	31.12.2016	31.12.2016	31.12.2015	2016	2016	2016	2015
Institution(s) de prévoyance avec surcouverture	0	0	0	0	0	0	38 523
Institution(s) de prévoyance sans surcouverture/ sous-couverture	0	0	0	0	0	39 093	0
Total	0	0	0	0	0	39 093	38 523

Réserve de cotisations de l'employeur	Valeur nominale	Renonciation à l'utilisation	Bilan	Variation	Bilan	Résultat de la réserve de cotisations de l'employeur dans les charges de personnel	
en milliers de CHF	31.12.2016	2016	31.12.2016	2016	31.12.2015	2016	2015
Institutions de prévoyance	0	0	0	-1 238	0	1 238	0
Total	0	0	0	-1 238	0	1 238	0

La réserve de cotisations de l'employeur a été acquise avec les achats de participations et entièrement dissoute en 2016 en relation avec les mesures structurelles des caisses de pension.

Evénements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 28 février 2017 par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Mobilière Suisse Holding SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Mobilière Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 130 à 157) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

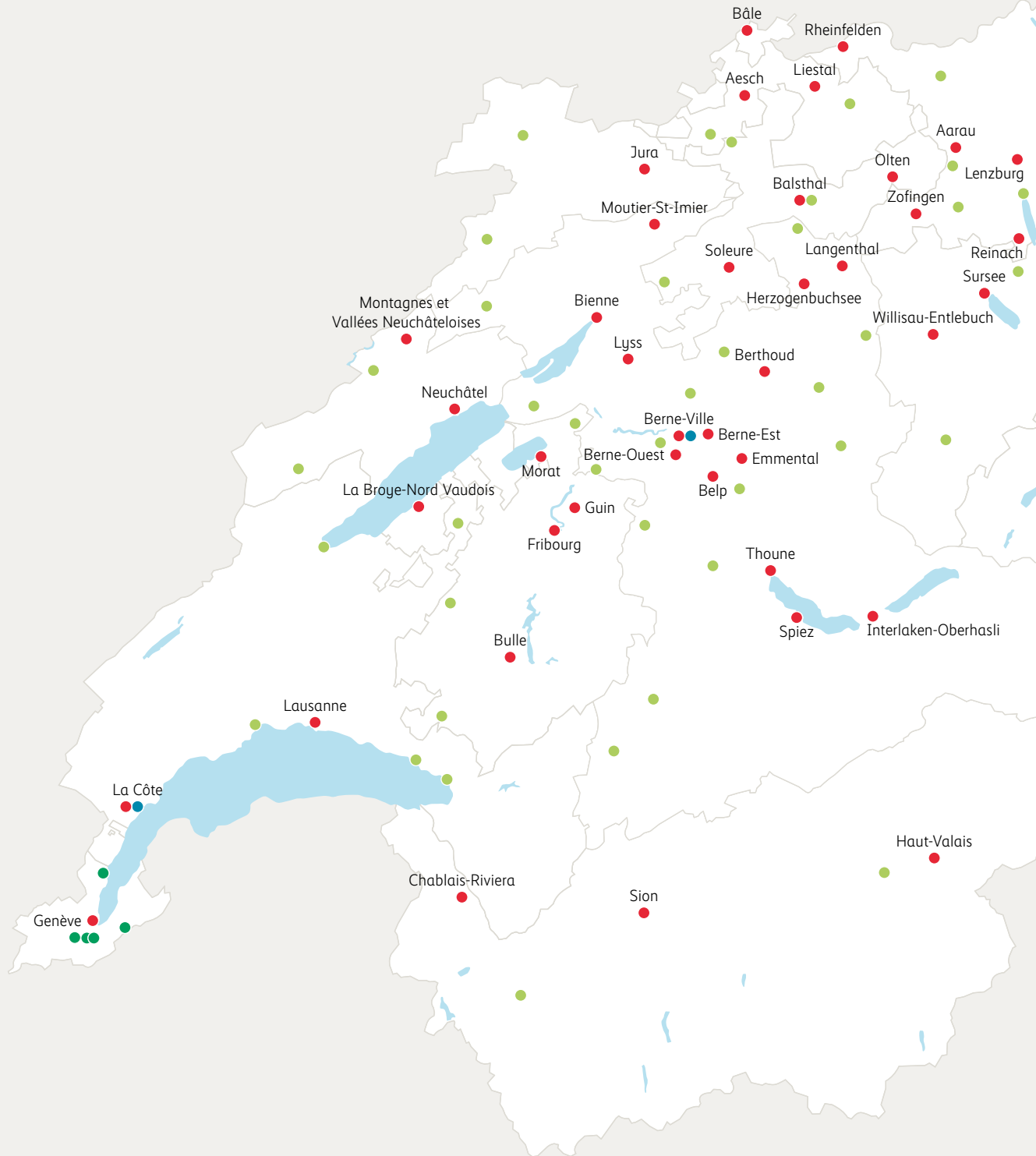
Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

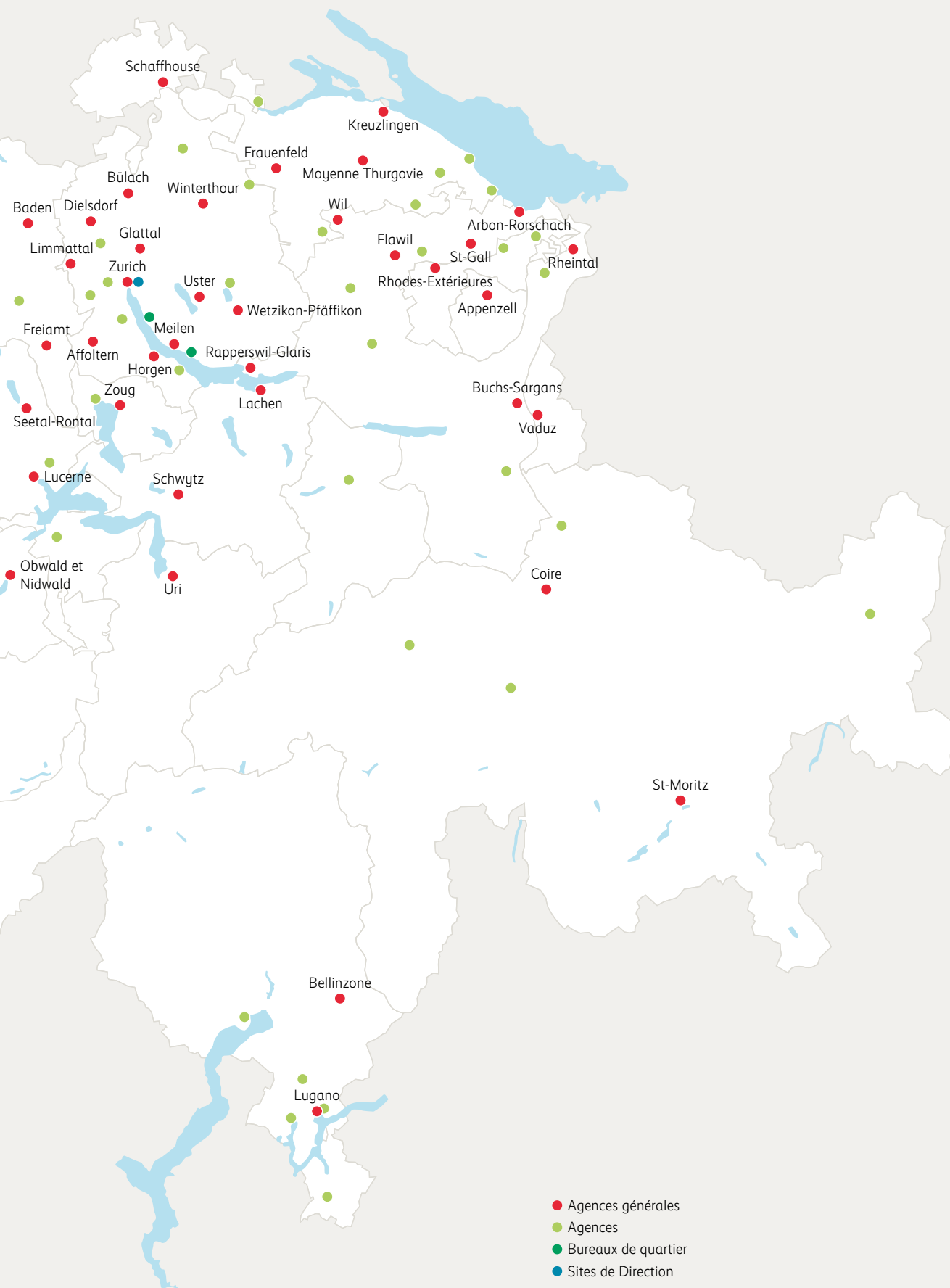
Zurich, le 28 février 2017

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé





Agences générales et agents généraux

Etat au 1^{er} janvier 2017

Argovie	Aarau Baden Lenzburg Muri (Freiamt) Reinach Rheinfelden Zofingen	Daniel Probst Marc Périllard Markus Fisler Rolf Thumm Andreas Huber Roger Schneider Raphael Arn
Appenzell Rh. Ext.	Herisau (Rhodes-Extérieures)	Adrian Künzli
Appenzell Rh. Int.	Appenzell	Thomas Rechsteiner
Bâle-Campagne	Aesch Liestal	Stephan Hohl Alfred Guggenbühl
Bâle-Ville	Bâle	Beat Herzog
Berne	Belp Berne (Berne-Ville) Berthoud Bienne Herzogenbuchsee Interlaken (Interlaken-Oberhasli) Langenthal Liebefeld (Berne-Ouest) Lyss Moutier (Moutier-St-Imier) Ostermundigen (Berne-Est) Spiez Thoune Worb (Emmental)	Daniel Baumann Ulrich Hadorn Christian Jordi Daniel Tschannen Christian Unger Philipp Mischler Bernhard Meyer Steven Geissbühler Patrick Zahnd Eric Vega Beat Klossner Bernhard Bigler Julian von Känel André Blanchard a.i.
Fribourg	Bulle Estavayer-le-Lac (La Broye-Nord Vaudois) Fribourg Guin Morat	Jacques Yerly Dominique Torche Daniel Charrière Harry Grütter Bernhard Hubacher
Genève	Genève	Denis Hostettler
Grisons	Coire St-Moritz	Valentin C. Spescha Dumeng Clavuot
Jura	Delémont (Jura)	Marianne Chapuis
Lucerne	Hochdorf (Seetal-Rontal) Lucerne Sursee Willisau (Willisau-Entlebuch)	Christoph Blum Toni Lötscher Herbert Heini Stefan Schärli
Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâteloises) Neuchâtel	Daniel Hugli Pierre-André Praz
Obwald et Nidwald	Sarnen (Obwald et Nidwald)	Roland Arnold
Schaffhouse	Schaffhouse	Philipp Früh
Schwytz	Lachen Schwytz	Roland Egli Stephan Annen

Soleure	Balsthal Olten Soleure	Marc Bloch Fabian Aebi-Marbach Hans Jürg Haueter
St-Gall	Buchs (Buchs-Sargans) Flawil Heerbrugg (Rheintal) Rapperswil (Rapperswil-Glaris) Rorschach (Arbon-Rorschach) St-Gall Wil	Rainer Kostezer Ruedi Germann Norbert Büchel Rolf Landis Armin Broger Gian Bazzi Thomas Broger
Tessin	Bellinzone Lugano	Michele Masdonati Marco Ferrari
Thurgovie	Frauenfeld Kreuzlingen Weinfelden (Moyenne Thurgovie)	Ernst Nüesch Roland Haselbach Franz Koller
Uri	Altdorf (Uri)	Marco Zanolari
Valais	Brigue (Haut-Valais) Monthey (Chablais-Riviera) Sion	Roland Lüthi Yves Rupp Yanis Aymon
Vaud	Lausanne Nyon (de La Côte)	Philippe Paillard Carlo Fracheboud
Zoug	Zoug	Patrick Göcking
Zurich	Affoltern a. A. Bülach Dielsdorf Dietikon (Limmattal) Horgen Meilen Opfikon (Glattal) Uster Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon) Winterthur Zurich	Thomas Naef Max Suter Stefan Bucher Stephan Egli Thomas Schinzel Ronald Bachmann Eric Dobernig Gabriela Battaglia Urs J. Fischer Erwin Kurmann Christian Schindler
Principauté de Liechtenstein	Vaduz	Kilian Pfister

Représentations

Etat au 1^{er} janvier 2017

Siège principal non-vie	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 61 11 mobiliere.ch
Siège principal vie	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA	Chemin de la Redoute 54 Postfach 1333 1260 Nyon téléphone +41 22 363 94 94 mobiliere.ch
Direction Affaires Courtiers	Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG Direktion Maklergeschäft	Lamprechtweg 2-4 8050 Zurich téléphone +41 44 286 11 11 mobiliar.ch/makler
	Mobilière Suisse SA Société d'assurances SA Direction Affaires Courtiers Marché Romandie	Chemin de la Redoute 54 Postfach 1333 1260 Nyon téléphone +41 22 816 17 60 mobiliere.ch/courtier
Protection juridique	Protekta Assurance de protection juridique SA	Monbijoustrasse 68 3001 Berne téléphone +41 31 389 85 00 protekta.ch
Contact Center	Mobi24 Call-Service-Center SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 81 81 mobi24.ch
Conseil risques	Protekta Conseils-Risques-SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 64 02 protekta-risikoberatung.ch
Gestion de sinistres	XpertCenter SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 89 50 xpertcenter.ch
Garantie de loyer	SC, SwissCaution SA	Route de Renens 1 1030 Bussigny téléphone +41 848 001 848 swisscaution.ch
Gestion de caisses de pension et gestion administrative du personnel	Trianon SA	Nüscherstrasse 45 8001 Zurich téléphone +41 44 355 60 00 trianon.ch

Dates importantes

**Communication
du résultat semestriel**

Vendredi 15 septembre 2017

Conférence de presse du bilan

Mardi 10 avril 2018

Aperçu des engagements présentés dans ce rapport



Gottardo 2016

Page 64

En juin, la Suisse fêtait l'inauguration du tunnel de base du Gothard. Notre partenariat avec «Gottardo 2016» nous a offert un cadre idéal pour mettre en lumière notre engagement sociétal porteur d'avenir, auprès d'un large public, lors de la cérémonie d'inauguration. En collaboration avec Kerim Seiler, artiste suisse de renommée internationale, nous avons réalisé deux installations artistiques accessibles aux visiteurs, offrant ainsi à nos hôtes un lieu de rencontre et de réflexion peu commun.

mobiliere.ch/gottardo



Fête fédérale de lutte suisse

Page 66

Après des participations couronnées de succès en 2013 à Berthoud et en 2016 à Estavayer-le-Lac, la Mobilière reste fidèle à la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres. En 2019, nous soutiendrons cet événement sportif majeur en qualité de partenaire roi pour la troisième fois consécutive. La lutte suisse est un sport où authenticité, dynamisme et puissance riment avec respect de l'autre et qui correspond donc parfaitement à la Mobilière. Cette fois encore, notre partenariat en 2019 à Zoug offrira à nos agences générales une plateforme idéale pour entretenir les relations avec la clientèle sur un plan tout à fait personnel.

mobiliere.ch/luttesuisse



Paléo Festival Nyon

Page 68

Durant six jours et autant de nuits, quelque 230 000 visiteurs se sont pressés, dans la douceur de l'été, sur le site du plus grand festival en plein air de Suisse, dont nous sommes sponsor principal depuis 2012 déjà. Quelque 45 collaborateurs ont accueilli les festivaliers et veillé à leur bien-être au pavillon Mobilière. Une quarantaine d'hôtes ont pu suivre les concerts en live du balcon du pavillon. Et dans l'espace VIP, plus de 650 clients ont bénéficié d'une vue imprenable sur la grande scène.

mobiliere.ch/paleo

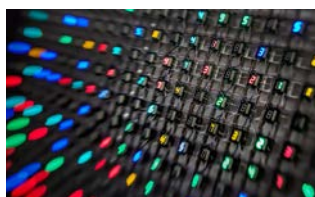


Sports de salle

Page 70

La Mobilière a regroupé les quatre sports de salle que sont l'uni-hockey, le basketball, le handball et le volleyball sous le label «Indoor Sports». Le «topscorer Mobilière» est l'un des grands piliers de notre engagement dans ce domaine. Le nombre total de points du joueur ayant récolté le plus de points pour son équipe détermine la part de la prime totale de 400 000 francs versée par la Mobilière pour soutenir la relève qui reviendra à son club. Nous contribuons aussi au développement des sports de salle à travers l'Indoor Sports Supercup, divers KidsDays et le gala Indoor Sports.

mobiliere.ch/indoorsports



Art et développement durable

Page 72

L'art est un puissant moteur du développement durable. La Mobilière organise régulièrement des expositions de grande qualité dans les larges espaces accessibles au public au rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction à Berne. Par ailleurs, nous participons chaque année à la Nuit des musées de Berne. Depuis l'automne dernier, dans le cadre du sixième volet de notre série d'expositions, nous présentons les œuvres de 18 artistes originaires de sept pays différents, qui nous livrent leur vision de l'art et du développement durable. À partir du mois de mars 2017, nous proposerons une exposition spéciale consacrée à l'artiste bernois George Steinmann.

mobiliere.ch/art



Zoo de Zurich

Page 74

La Mobilière est sponsor principal du Zoo de Zurich depuis 2012. Durant l'exercice sous revue, nous avons prolongé ce partenariat pour une période de deux ans, jusqu'à fin 2018. Après l'important soutien accordé au Parc aux ours de Berne, nous soulignons ainsi notre attachement à l'homme, aux animaux et à la nature. Nos clients bénéficient d'un rabais de 20 % sur les billets d'entrée et les abonnements annuels. Par son image sympathique et durable auprès des familles et de la population, le Zoo de Zurich cadre parfaitement avec l'identité de la Mobilière.

mobiliere.ch/zoo



Prix Mobilière

Page 76

Notre prix d'encouragement, décerné à de jeunes artistes, a fêté son vingtième anniversaire en 2016. Le Prix Mobilière est doté de 15 000 francs et il comporte par ailleurs l'achat d'une œuvre pour notre collection d'art. Chaque année, nous demandons à sept ou huit personnalités du monde artistique de nommer un ou une jeune artiste pour ce prix. En cette année anniversaire, le Prix Mobilière a été attribué à deux artistes, le sculpteur Mathis Altmann et le peintre Vittorio Brodmann. En décembre, le jury d'experts a décerné le «Prix Mobilière 2017» à l'artiste Bertold Stallmach, qui partage sa vie entre Zurich et Berlin.

mobiliere.ch/prixmobiliere



Dimension Mobilière 2016

Page 78

Les leaders de demain sont-ils ceux qui ont le courage de suivre des chemins différents? Nos cinq intervenants ont apporté leur éclairage lors de l'événement clients «Dimension Mobilière 2016 – «Et si être différent était la voie à suivre?». Magali Jenny, Bea Johnson, Raphaël Gindrat et le duo de l'émission «26 Minutes», Vincent Veillon et Vincent Kucholl ont chacun développé des démarches différentes dans leur domaine. Des approches nouvelles, réussies et inspirantes. Les entretiens sont disponibles sur

mobiliere.ch/dimension2016.



DAS ZELT

Page 80

Le théâtre itinérant DAS ZELT propose des productions variées et de qualité relevant des domaines de la culture et du divertissement. Comédie, musique et délices culinaires: depuis environ quinze ans, DAS ZELT offre un programme varié dans toute la Suisse et enchante chaque année plus de 180 000 visiteurs. De plus, depuis 2007, le CHAPITEAU DES ENFANTS divertit petits et grands avec un programme familial spécifique. Les clients de la Mobilière profitent d'un rabais de 20 % sur le prix des billets.

mobiliere.ch/daszelt

Impressum

Mobilière Suisse Holding SA
Bundesgasse 35
CH-3001 Berne
Téléphone +41 31 389 61 11
mobiliere.ch

Responsabilité générale

Communication financière
Direction Mobilière, secteur Finances
finanzkommunikation@mobiliar.ch

Concept, composition et rédaction

Communication financière
Direction Mobilière, secteur Finances

Concept visuel et photos

Photography, Brigitte Batt & Klemens Huber
3284 Fräschels

Photo Page 68, Pierre Descombes, Genève

Mise en page

skop Gestaltung und Konzept GmbH, 3012 Berne

Impression

Stämpfli SA, 3001 Berne

Reliure

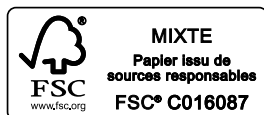
Schumacher AG, 3185 Schmitten

Version française

Service linguistique de la Mobilière, Berne

Le présent rapport de gestion est disponible
en allemand et en français. En cas de divergences,
la version allemande fait foi.

La version électronique de ce rapport est
disponible sur le site
mobiliere.ch/rapportannuel



printed in
switzerland

imprimé sur papier PlanoJet offset mat

